

À la reprise des négociations dans le secteur public, hier, M. Jean Cournoyer, accompagné de ses conseillers, faisait face aux trois leaders du Front commun, à droite. (Photo CP)

Les négociations reprennent dans un climat serein

par Gisèle Tremblay

QUEBEC – Dès la reprise des pourparlers avec le Front commun hier matin à Québec, le ministre de la fonction publique, M. Jean Cournoyer, a indiqué que si de véritables négociations s'engageaient, il était prêt à recommander que la loi 19 soit amendée dans l'un ou l'autre des sens suivants:

- recul, au delà du 30 juin, de la date fixée pour l'imposition d'un décret aux employés du secteur public;
- prolongation illimitée sans échéance préétablie, du délai préalable à l'imposition de ce décret;
- annulation pure et simple du décret.

M. Cournoyer répondait alors au porte-parole du Front commun, M. Marcel Pepin, qui avait demandé d'emblée le rappel de la loi 19.

Les deux séances de négociations, à 11h et à 17h30, se sont déroulées en présence des journalistes, dans un climat serein et avec célérité.

La reprise des négociations aux tables sectorielles est liée aux discussions sur la sécurité d'emploi qui auront lieu à la prochaine rencontre, cet après-midi à 14h15.

A la demande de M. Cournoyer, les parties ont abordé hier deux des trois autres sujets dévolus à la table centrale: le régime de retraite et l'assurance salaire.

Sur le premier point, il a été convenu dans l'après-midi de confier l'étude de la proposition gouvernementale à un comité technique où le front commun déléguera six représentants (deux par centrale) qui s'adjoindront un actuaire et des techniciens.

Quant au second point, la suggestion du ministre d'en renvoyer l'étude aux tables sectorielles n'a pas encore été agréée par la partie syndicale, celle-ci se réservant de rendre sa décision aujourd'hui après que le gouvernement lui aura transmis quelques renseignements indispensables.

M. Pepin avait proposé que ces deux questions soient référées à des comités paritaires appelés à siéger pendant la durée des prochaines conventions collectives, quitte à reprendre la discussion là-dessus aux prochaines négociations si un accord n'intervient pas d'ici là.

M. Pepin a expliqué que le projet de régime de retraite soumis par le gouvernement a été mis au point pendant un an sans que les syndicats ne fussent consultés et que, d'autre part, le régime d'assurance-salaire proposé compromet les congés de maladie accumulés en vertu de régimes avantageux dont jouissent déjà plusieurs groupes de la fonction publique.

M. Cournoyer croit, dans ces conditions, qu'il vaut mieux renvoyer la négociation de l'assurance-salaire aux ta-

Voir page 2: Négociations

■ la météo

Ensoleillé et venteux. Maximum 70.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Philippe — VOL. LXIII - NO 120 — Montréal, vendredi 26 mai 1972 — 15 CENTS

Impliqué dans un grave conflit d'intérêt

Le président du tribunal antidumping aurait été contraint de démissionner

A la suite d'une décision à laquelle il aurait participé dans des conditions fort douteuses en mars 1970, M. William W. Buchanan, président du tribunal fédéral antidumping, aurait été contraint au début de mai de remettre sa démission.

Telle est la nouvelle que Le Devoir a apprise hier de source sûre en même temps qu'il était saisi d'un imposant dossier déposé le 4 mai auprès de la Cour fédérale par les autorités du ministère de la justice en vue de faire casser la décision du tribunal antidumping à laquelle M. Buchanan, en sa qualité de président, a participé le 13 mars 1970.

La requête soumise à la Cour fédérale par M. D.S. Maxwell, sous-procureur général du Canada, allègue que, le 13 mars 1970, le tribunal antidumping rendait une décision dans une cause impliquant d'une part Canadian Pittsburg Industries Ltd et Pilkington Brothers Ltd, et d'autre part des sociétés canadiennes important des vitres transparentes de pays situés en Europe orientale. Les requérants soutenaient que l'importation de ce matériel nuisait au développement de l'industrie canadienne du verre et le tribunal andidumping rendait le 13 mars 1970 une décision favorable à leurs intérêts.

Or, le président du tribunal, M. W. W. Buchanan, aurait, selon la requête dont est saisie la Cour fédérale, été personnellement intéressé dans la question soumise à l'examen de la cour antidumping. Il aurait eu une préférence à peine voilée en faveur des requérants (Canadian Pittsburg Industries Ltd et Pilkington Brothers) par suite de relations professionnelles qu'il aurait antérieurement eues avec ces firmes. M. Buchanan aurait de plus participé à la décision du tribunal et aurait même signé cette décision, alors qu'en fait, il n'était pas présent aux séances publiques au cours desquelles les parties au litige furent appelées à soumettre leur preuve au tribunal.

M. Buchanan fut nommé membre du tribunal antidumping le 3 janvier 1969

Voir page 2: Le président

M. Castonguay, désabusé, reconnaît:

À cause d'Ottawa, le Québec ne peut légiférer actuellement sur les allocations familiales

par Gilles Lesage

QUEBEC – Non seulement les initiatives unilatérales d'Ottawa ont-elles compromis l'entente qui devait être signée avec le Québec concernant les allocations familiales, mais encore plus, le projet de loi (bill 286) québécois ne peut être étudié et adopté, dans l'état actuel des choses.

"Le projet de loi, il ne m'apparaît pas possible de le présenter, a dit hier le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay; et même quant aux modalités, nous devons faire une réévaluation très sérieuse de la question."

D'une façon encore plus claire qu'il ne l'avait fait il y a deux semaines, au moment de sa quasi-démission, le ministre a fait savoir à la commission parlementaire des affaires sociales qu'il faut réétudier tous les problèmes en suspens, à la lumière de la décision d'Ottawa de hausser les pensions de vieillesse. M. Castonguay avait dit alors que cette mesure rendait désormais "irréalisable" une politique québécoise de sécurité du revenu qui soit cohérente et intégrée.

Hier, il a précisé qu'il hésitait à réagir de façon hâtive. "Dans la mesure de nos possibilités d'action, l'orientation que nous devons prendre à ce moment-ci est d'essayer dans toute la mesure du possible d'utiliser les ressources que nous avons de la meilleure façon possible, de la façon que nous l'entendons ici et de ne plus compter, pour le moment, dans le contexte actuel, sur des arrangements législatifs ou constitutionnels qui n'arrivent pas."

Québec et Ottawa étaient sur le point de signer une entente relative aux allocations familiales lorsque le gouvernement fédéral a présenté, sans consultation préalable, son "bill" relatif aux pensions de vieillesse. Si ce n'avait été de cet incident, l'entente serait déjà signée, mais l'initiative d'Ottawa a tout compromis.

Au Dr Camille Laurin qui lui rappelait que le ministre fédéral, M. Munro, n'avait pas l'intention d'apporter d'amendement au projet de loi fédéral, M. Castonguay a répondu, désabusé: "C'est la consultation!"

Le ministère étudie présentement de très près les trois principaux programmes dont le Québec est responsable en sécurité du revenu, à savoir le régime des rentes du Québec, les allocations familiales et l'aide sociale.

En ce qui concerne le premier programme, l'Assemblée nationale sera saisie "très bientôt" d'un projet de loi En ce qui a trait au second, il sera également "amélioré".

Mais pour les allocations familiales, a ajouté M. Castonguay, "il m'apparaît encore necessaire de laisser courir un peu de temps pour voir vraiment quelle orientation nous devons prendre".

Le ministre a insisté sur le fait que ce ne sont pas seulement les "modalités" des réformes envisagées qui sont cause de délais, "mais une administration extrêmement lourde de la part du gouvernement fédéral".

M. Jean-Paul Cloutier (UQ-Montmagny) a rappelé que le Québec avait déjà demandé, pour plusieurs bonnes raisons, que l'administration du régime fédéral d'allocations familiales soit transférée au Québec. M. Castonguay a fait observer: "Nous avons repris, à un certain moment, la même suggestion, avec les mêmes résultats".

Le nouveau régime fédéral devait entrer en vigueur le premier mai dernier. Des délais sont survenus qui en porteront la mise en vigueur au début de l'an prochain seulement.

"Vous voyez quel genre de situation cela crée, commente le ministre des affaires sociales. Par contre, lorsque le gouvernement fédéral veut agir rapidement, il semble malgré tout, pou-

Voir page 2: Castonguay



M. Waldheim hier à l'hôtel de Ville. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Les travaux de la baie James

Nadeau recommande de confier la gérance à un groupe québécois

par Denis Giroux

QUEBEC– M. Pierre Nadeau, président de la Société de développement de la baie James a recommandé hier que la gérance du projet d'aménagement hydro-électrique de la baie James soit confiée à l'entreprise privée québécoise plutôt qu'à l'Hydro-Québec.

Selon M. Nadeau confier à l'entreprise privée le mandat de gérance permettrait d'utiliser les compétences de l'entreprise privée québécoise et faciliterait le financement du projet de la baie James en fournissant un triple endossement aux investisseurs: de celui du gouvernement, de la Société d'énergie de la baie James et celui de l'Hydro-Québec.

Selon la recommandation du président de la SDBJ, le rôle de la Société d'énergie de la baie James serait alors celui d'une société de contrôle "où seraient intégrés autant d'individus de l'Hydro-Québec que possible et à qui nous reconnaissons une grande compétence dans les domaines qui leur sont propres".

Appelé à commenter la déclaration de M. Nadeau, le premier ministre Bourassa a affirmé en fin d'après-midi que la décision gouvernementale irait dans le sens du bill 50 créant la SDBJ et que des considérations de financement et de contrôle des coûts guideraient le Cabinet dans son choix.

Le choix se fera entre la proposition de M. Nadeau de confier à l'entreprise privée et possiblement à un consortium québécois la gérance du projet et celle faite le 16 mai dernier par le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, qui demandait que le mandat

Voir page 2: Nadeau



Waldheim est déçu qu'on tienne l'ONU hors des grands conflits

OTTAWA (d'après CP) – On peut observer à l'heure actuelle une "tendance alarmante" à traiter des querelles internationales hors des cadres de l'ONU, a déclaré hier le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, qui prononçait une causerie à l'université Carleton.

Il a été extrêmement décevant de voir qu'on tenait l'ONU à l'écart du conflit indo-pakistanais, l'an dernier, a ajouté M. Waldheim, tout comme on l'a empêchée de jouer le moindre rôle pacificateur au Vietnam.

Il est vrai, a-t-il encore déclaré, que certains différends internationaux se prêtent mal, au moment où ils éclatent, à la sorte de "diplomatie préventive" que l'ONU exerce. Quelques heures plus tôt d'ailleurs, M. Waldheim, qui se trouvait alors à Montréal, avait à l'occasion d'un déjeuner-causerie traité du peu d'intérêt qu'on semblait aujourd'hui porter à l'action de l'Organisation, et en avait parlé comme "d'un phénomène passager".

Avant de quitter la métropole pour

Voir page 2: Waldheim

Incident au Bolchoi

Une voix rappelle le Vietnam à Nixon

MOSCOU (AFP) – Un petit incident arrivé hier soir au théâtre Bolshoi a rappelé à l'assistance qu'il subsiste, sous les accords apparemment harmonieux du sommet de Moscou, plus d'une fausse note.

La clé de ce qui ne va pas, c'est le mot Vietnam, tombé du troisième balcon, dans le silence où le président Nixon, ses amphitryons soviétiques et toute l'assistance attendaient le lever du rideau sur le troisième acte du "Lac des cygnes" de Tchaikovski.

D'une voix forte que les dorures du Bolchoi ont répercutée en tous sens, une femme a crié en direction de la loge présidentielle, en anglais mais avec un accent étranger: Freedom to Vietnam (liberté au Vietnam). Tous les regards se sont aussitôt portés vers la loge où était assis le président des Etats-Unis. Un sourire s'est esquissé sur le visage de M. Nixon. Il y est resté figé jusqu'au moment où, le rideau levé, les lumières se sont éteintes.

M. Nicolai Podgorny, président du présidium du Soviet suprême, assis à gauche de son invité, s'est penché vers lui, sans doute pour lui présenter les excuses d'usage. M. Alexei Kossyguine, assis à sa droite, n'a pas bronché. Tout au long de la représentation, d'ailleurs, son expression est demeurée singulièrement renfrognée. Le troisième membre de la troika soviétique, M. Leonid Brejnev secrétaire général du parti n'était

Voir page 2: Nixon

La Ville règle avec ses 3,000 cols blancs

par Pierre Richard

C'est à l'unanimité et dans l'enthousiasme que près de 3,000 fonctionnaires municipaux de Montréal (cols blancs) ont approuvé, hier, leur nouveau contrat de travail.

Le comité exécutif et le conseil syndical du syndicat des fonctionnaires municipaux (CSN) avaient décidé unanimement de recommander aux membres d'adopter la nouvelle convention collective. Cette recommandation a été vivement applaudie.

La nouvelle convention prévoit une hausse moyenne de salaire de 13.95% répartie sur deux ans. Pour la moitié des fonctionnaires situés dans les catégories inférieures de salaires, il s'agit d'une hausse de 14.3% tandis que pour l'autre moitié, la hausse est de 13.6%.

Les fonctionnaires, réunis au centre sportif Paul-Sauvé, ont aussi approuvé à une forte majorité une résolution blâmant le gouvernement Bourassa pour "l'attitude rétrograde et répressive" qu'il a adoptée dans ses négociations avec les employés des secteurs publics et parapublic et demandant le retrait immédiat de la loi 19.

C'est, par ailleurs, dans l'indifférence et la confusion que les fonctionnaires municipaux ont rejeté un amendement visant à appuyer M. Marcel Pepin, président de la CSN, contre la tentative de trois membres de l'exécutif de la centrale syndicale de scinder celle-ci.

Cet amendement a été accueilli par

Voir page 2: La Ville

M. Trudeau

Le document du "Devoir", authentique

OTTAWA (PC) – Le premier ministre Trudeau a reconnu hier l'authenticité des documents publiés dans le quotidien montréalais Le Devoir, cette semaine, mettant en garde les provinces contre les propositions constitutionnelles formulées par le gouvernement du Québec à la conférence de Victoria en juin dernier.

Mardi dernier, interrogé par le député indépendant de Joliette M. Roch LaSalle, M. Trudeau avait déclaré qu'il n'était pas au courant du document mentionné, mais qu'il aimerait se renseigner.

Hier, aux Communes, M. LaSalle est revenu à la charge et, cette fois, M. Trudeau a précisé que ce document avait été préparé pour la conférence fédérale-provinciale des ministres de la santé qui a eu lieu quelques jours avant celle de Victoria.

Il avait pour but, a-t-il mentionné, d'expliquer la position fédérale face à celle du Québec, et c'était là une requête de certaines provinces.

Enfin, la délégation québécoise à la conférence de Victoria aurait été mise au courant de la position fédérale, a révélé M. Trudeau.

Ce dernier s'est déclaré en faveur d'une telle façon d'agir; car c'est là une pratique courante lors de telles conférences, a-t-il avoué.

Le Document publié par le journal Le Devoir avait été celui remis à la délégation manitobaine et s'intitulait: "De quelques implications pour le Manitoba de la proposition québécoise visant à amender la section 94A de l'AANB".

La version française était du Devoir.

Selon certaines informations, il semble que des documents similaires avaient été préparés pour certaines autres provinces qui en avaient fait la demande, en tenant compte des implications de chacune de ces provinces.

Vous rêvez de fraîcheur et de tranquillité ?...
Vous les trouverez dans le Café Jardin du Ritz...
HÔTEL RITZ-CARLTON
1228 ouest, rue Sherbrooke
842-4212

suites de la première page

LE PRÉSIDENT

pour un mandat de sept ans, "durant bonne conduite". Il fut également désigné pour agir à titre de président du tribunal à compter de cette date. C'est au début de 1970 que le tribunal fut appelé à examiner la requête reçue de Canadian Pittsburg Industries. Or, les documents déposés auprès de la Cour fédérale révèlent qu'au cours de l'année 1969, c'est-à-dire après sa nomination à la présidence du tribunal antidumping, M. Buchanan aurait eu avec des officiers de Canadian Pittsburg Industries et Pilkington Brothers des relations et des conversations qui laissent planer des doutes sérieux au sujet de son impartialité dans la décision qu'il devait rendre quelques mois plus tard dans une cause impliquant cette société.

Des copies de lettres et des rapports de rencontres et de conversations téléphoniques établiraient qu'entre février et décembre 1969, M. Buchanan fut en relations fréquentes avec des dirigeants de firmes intéressées et aurait même revisé personnellement le texte final d'une lettre que Pilkington Brothers se proposait d'adresser au ministère du revenu national à l'appui de sa cause.

Parmi les documents saisis par les enquêteurs du gouvernement, on trouve des pièces établissant que, le 8 février 1969, M. Buchanan faisait tenir à Canadian Pittsburg Industries une note d'honoraires de $375 pour services professionnels. Le 1er mars de la même année, une autre note d'honoraires, réclamant une somme de $1,325, était adressée à Pilkington Brothers par M. Buchanan.

Des officiers du ministère du revenu national ont de plus témoigné qu'au cours de 1969, ils furent approchés à plusieurs reprises par M. Buchanan au sujet d'une enquête qu'ils faisaient au sujet des importations de verre en provenance de pays d'Europe orientale.

Dans une décision rendue le 11 mai, le juge Darrell V. Heald, de la Cour fédérale, a fixé au 8 juin prochain l'audition de la requête d'annulation soumise par le ministère de la justice à l'encontre de la décision du tribunal antidumping portée le 13 mars 1970. Outre M. Buchanan et ses collègues du tribunal antidumping, une vingtaine de firmes engagées dans l'industrie du verre ont été assignées à comparaître.

M. John Turner, alors ministre de la justice, fut prévenu dès février 1970 de graves irrégularités qui semblaient entacher les procédures du tribunal antidumping. Lors des audiences sur la cause relative aux importations de verre transparent, le tribunal aurait accepté de recevoir "in camera", sans que la partie adverse puisse les contester, les chiffres soumis par Canadian Pittsburgh Industries et Pilkington Brothers. Les deux compagnies, avec l'autorisation du tribunal, se seraient fréquemment réfugiées derrière l'argument de la confidentialité pour ne pas avoir à soutenir la contradiction.

Lors des audiences qui eurent lieu en février 1970, M. Buchanan était absent. Il avait expliqué lui-même à des représentants des requérants qu'il s'exposerait en étant présent à se faire rappeler par des témoins ses relations passées avec l'industrie du verre. Mais il avait ajouté qu'il verrait à rentrer de vacances assez tôt pour pouvoir participer aux délibérations et à la décision du tribunal. "Peu de gens semblent savoir, expliquait l'un de ses confidents de Pilkington Brothers, que s'il peut s'abstenir de participer aux séances publiques du tribunal, Bill Buchanan n'est pas tenu pour autant de s'abstenir de participer à la décision elle-même".

Sans que la nouvelle ait encore reçu de confirmation officielle, il appert que M. Buchanan, pressé par les autorités fédérales de remettre sa démission comme président du tribunal, se serait exécuté dès la première semaine de mai.

NIXON

pas de la soirée, conformément à la tradition.

Le "Lac des cygnes" est l'une des pièces de résistance obligatoires de toute visite d'un chef d'Etat étranger. Dans les milieux diplomatiques de Moscou, on l'a même baptisé le "Lac du protocole". M. Podgorny, qui l'a vu plusieurs dizaines de fois, doit la connaître par coeur.

Le scénario et la chorégraphie de ce ballet, tel qu'il est produit au Bolchoi, sont optimistes. Le bien y triomphe amplement du mal et l'on se félicite, à la fin, de ce que l'exquise Resmertnova, la danseuse étoile, ne meure pas comme il arrive souvent en pareil cas sur les planches des théâtres occidentaux.

Deux dossiers, au soir de cette quatrième journée, ne semblaient pas avoir été entièrement examinés: celui des relations commerciales entre les deux pays et celui des SALT (limitation des armements stratégiques.

La signature d'un accord concernant les échanges commerciaux a été reportée à une date qui n'a pas été précisée. Du côté américain on ne cache pas que l'on désire obtenir des Soviétiques l'engagement du remboursement de leur dette d'après-guerre contractée au titre du prêt-bail. Du côté soviétique, on désire bénéficier de crédits à un taux très bas.

Quant aux négociations SALT, il est permis plus d'espoir. Sans confirmer que les deux parties étaient en bonne voie de s'entendre, le porte-parole soviétique a néanmoins indiqué, au cours d'une conversation avec des journalistes qu'aucun problème majeur n'avait surgi à Helsinki. La présence de MM. Smith et Semionov dans la capitale finlandaise prouve, a-t-il laissé entendre, que ni l'un ni l'autre n'ont de difficultés à porter à la connaissance de leurs supérieurs.

L'incident qui a précédé le troisième acte pouvait même inciter à voir dans le cygne blanc, immaculé et frémissant, le symbole d'un pays brutalement assailli par un agresseur étranger dont le plumage noir et l'expression sinistre trahit rien des intentions impérialistes. Heureusement, le prince charmant est là, qui terrasse le mal.

A leur sortie du théâtre, M. Nixon et sa femme, en robe rouge, ont franchi à deux reprises le cordon de sécurité formé par des agents des services secrets américain et soviétique pour aller serrer quelques mains. Les dirigeants du Kremlin, qui ne paraissent guère apprécier le goût de M. Nixon pour les bains de foule de style électoral, américain, n'étaient plus là.

Aujourd'hui, le président Nixon reprendra ses entretiens au sommet, qui ont buté sur la négociation de l'accord commercial attendu initialement pour hier et qui n'est pas venu.

La quatrième journée en terre soviétique du président Nixon qui a été marquée par la signature d'un accord sur la prévention des incidents maritimes, qualifié par le porte-parole américain de premier accord militaire de haut niveau conclu entre l'URSS et les Etats-Unis depuis la deuxième guerre mondiale, a été longue et studieuse.

La matinée du chef de l'exécutif américain a été consacrée à un entretien avec ses conseillers portant vraisemblablement sur l'analyse des cinq heures de conversations qu'il avait eues la veille au soir, avec la troika soviétique dans la datcha de Barvikha.

L'après-midi le président américain a participé à une séance semi-plénière (en l'absence de M. Leonide Brejnev) au cours de laquelle ont été examinés les problèmes relatifs aux relations commerciales et économiques entre les deux pays. A l'issue de cette réunion M. Nixon a regagné ses appartements du Kremlin pour s'entretenir à nouveau avec ses proches collaborateurs.

NADEAU

total de la gérance soit confié à l'Hydro. M. Giroux avait aussi évoqué la possibilité que l'Hydro s'adjoigne les services d'une firme reconnue dans le domaine de la gérance de grands projets.

Cette firme reconnue pourrait être la Canadien Bechtel, filiale d'une compagnie américaine. Au début de la semaine, Le Devoir a mentionné le fait qu'un concertium privé constitué de Surveyer, Nenniger, Chenevert, Montreal Engineering Co. et Janin Construction avait lui aussi fait des représentations pour qu'on lui confie la gérance du projet de la baie James.

Certains voient dans les criteres proposés par M. Bourassa pour la prise de décision gouvernementale une similitude marquée avec le contenu de la déclaration de M. Nadeau; celle-ci arrive d'autre part au bon moment pour proposer au Cabinet une alternative à la solution de l'Hydro-Québec. Tout cela mène à penser que la déclaration d'hier de M. Nadeau à la Commission parlementaire des richesses naturelles pourrait refléter les voeux gouvernementaux. A partir de là, croit-on, M. Bourassa s'emploiera à concilier les positions quelque peu divergentes des deux organismes sur cette question capitale. Le gouvernement répète le premier ministre, ne veut pas qu'il y ait deux Hydro-Québec.

Seulement le début de la session d'après-midi de la commission a porté sur la question de la gérance. M. Nadeau a lu sa déclaration, précisant qu'elle constituait un addendum à son exposé du 16 mai, puis la discussion s'est reportée sur les problèmes plus techniques du développement énergétique du Québec tel que présenté par l'Hydro-Québec. La discussion sur le problème de la gérance du projet de la baie James devait cependant reprendre en soirée lors de la reprise des travaux de la commission.

WALDHEIM

revenir à Ottawa (où il avait assumé naguère les fonctions d'ambassadeur de l'Autriche), le secrétaire général des Nations unies avait été officiellement accueilli par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, dans les salons de l'hôtel de ville. M. Drapeau lui a offert à cette occasion une grande assiette de cuivre émaillé.

Aux étudiants de Carleton M. Waldheim, faisant allusion au peu d'attention porté par les grandes puissances du monde aux divers moyens de règlement que la charte des Nations unies pouvait proposer à tous les différends, a déclaré l'inquiétude que lui causait le fait qu'on leur préfère parfois le jeu de la diplomatie secrète et même le recours à la force.

Si importante qu'elle soit, a-t-il ajouté, la diplomatie secrète a elle aussi tendance dans certaines situations, à "se soucier trop peu des espoirs et des craintes de la grande majorité des petites et moyennes puissances".

CASTONGUAY

voir trouver les moyens de le faire. Prenez la pension de vieillesse, c'est un programme sélectif. En autant qu'on puisse voir, il n'est pas mécanisé ou sur informatique, d'après ce que j'en ai vu dans les journaux.

"Il y a une dimension extrêmement importante, à mon sens. C'est que dans les autres provinces canadiennes, l'écart entre la population âgée et la population active, en termes de pouvoir d'achat, en termes de revenu est plus grand qu'au Québec, pour diverses raisons. Dans bien des cas aussi, dans certaines provinces, le nombre de personnels âgées est plus élevé qu'ici. L'assistance sociale constitue un fardeau moins lourd qu'ici. Alors, les priorités sont vraiment différentes entre la nécessité de toucher aux allocations familiales, à l'aide sociale est moins pressante qu'elle ne l'est ici."

NÉGOCIATIONS

bles sectorielles afin de mieux adapter la proposition gouvernementale aux situations particulières, quitte à ramener le sujet à la table centrale si des difficultés surgissent.

C'est d'autant plus facile, a souligné le ministre, que la question de l'assurance-salaire est à l'ordre du jour de la table centrale à la demande du gouvernement.

Le Front commun répondra là-dessus aujourd'hui, quand la partie patronale l'aura informé des déboursés accrus et, s'il y a lieu, des avantages nouveaux que ce régime d'assurance-salaire entraînera comparativement à chacune des conventions collectives antérieures.

M. Cournoyer a révélé, dans la matinée, que les offres salariales du gouvernement tenaient compte du régime de retraite proposé.

Sur ces diverses questions techniques, M. Cournoyer s'est engagé à fournir au Front commun, qui dit manquer de moyens sous ce rapport, toutes les données techniques dont il a besoin pour juger équitablement de la situation.

LA VILLE

les huées d'une partie de l'assemblée et aucune intervention n'a précédé le vote. M. Jean Des Trois Maisons, président du syndicat des fonctionnaires, s'est abstenu de tout commentaire, au cours de l'assemblée, sur cet amendement.

Au moment de prendre le vote sur cet amendement, les micros ont flanché partiellement, comme à plusieurs autres occasions au cours de cette assemblée, de sorte que plus de la moitié des participants ne s'est pas prononcée. Chez les membres qui ont voté, une majorité s'est prononcée contre l'appui à Marcel Pepin.

M. Des Trois Maisons a expliqué, par la suite, que cette demande d'appui arrivait à un moment inopportun (les membres voulant se prononcer le plus tôt possible sur le projet de convention) et que ce vote est nullement significatif.

La nouvelle convention collective aura une durée de trois ans pour les clauses générales tandis que les clauses salariales seront valides jusqu'au 30 novembre 1973 et retroactives au 1er décembre 1971.

M. Des Trois Maisons a déclaré que ce nouveau contrat est le fruit de 42 séances de négociations, qui, a-t-il souligné, se sont déroulées "dans un climat assez difficile à cause du projet de classification que la Ville de Montréal voulait nous imposer et à cause de la volonté de la Ville de nous enlever des droits acquis".

Cette nouvelle convention régira les quelque 4,500 cols blancs syndiqués à l'emploi de la Ville de Montréal.

Au chapitre des congés et des vacances, c'est le statu quo comme pour un bon nombre des clauses normatives.

La nouvelle convention accorde aux cols blancs une sécurité d'emploi absolue. Pour ce qui est de la question brûlante de classification, il a été convenu que le syndicat participera à un projet de reclassification qui devra recevoir l'approbation de la Ville et des membres du syndicat.

Au chapitre des salaires, notons que le salaire minimal est de $3,565 et le salaire maximum de $17,784. Le groupe le plus important de fonctionnaires se situe dans les catégories dont les salaires sont compris entre $5,000 et $8,000.

DES NOIRS

Suite de la page 3

lois...

Tout est compromis, déclare M. Bayne, économiste et statisticien à Sir George William, parce que des fonctionnaires ne savent pas ou ne veulent pas comprendre les problèmes et les besoins des noirs d'ici. 13 projets sur les 16 soumis par des groupes de noirs à Perspectives-Jeunesse ont été refusés. Quant à Initiatives Locales, les deux plus importants projets sont laissés en plan après une phase de lancement (il s'agit du centre de recherches et d'un projet de Negro Community Centre); on est sans nouvelle de trois autres projets soumis.

Parmi les causes qui font que les Noirs d'ici se trouvent ignorés dans l'ensemble de leurs projets, M. Bayne retient le tiraillement entre Ottawa et Québec et le fait que des pressions énormes se font sentir au ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration par des groupes bien organisés de francophones ou d'anglo-saxons.

Le président de la Black Coalition espère encore pouvoir discuter de son projet avec M. Roch Langlois, coordonnateur d'Initiatives Locales ou avec l'un de ses fondés de pouvoir.

L'impatience et la colère a gagné bon nombre de Noirs dont l'espoir a été faussement entretenu il y a une semaine par un téléphone fait par le sous-ministre adjoint (à Ottawa) de la main-d'oeuvre, M. Perry. Toujours selon M. Bayne, ce n'est que le 23 mai que le refus a été signifié par écrit et "les raisons données sont fausses".

Idéologiquement, le centre n'a exposé aucune ligne de pensée qui soit propre à provoquer des réticences chez les analystes ou les filtreurs des projets, disent les responsables. La RCMP a cependant fait des visites "amicales de routine" à M. Baney; durant ces entretiens, il aurait surtout été question des tensions constatées chez les Noirs de la région de Montréal, "Nous ne savons pas comment ces messieurs (de la police) interprètent notre projet; il n'y a pas là de risque à la sécurité de l'Etat".

Les 32 personnes qui pourraient trouver à s'employer au centre de recherche sont chômeurs depuis au moins trois mois – parfois, le dernier emploi connu remonte à deux ans.

La frustration de ces Noirs rejoint celle d'étudiants noirs de Dawson, Vanier, McGill et Sir George dont les projets se sont heurtés à une fin de non-recevoir. Dans un communiqué, le centre de recherche dit ne pas comprendre la profession de foi multiculturelle du présent gouvernement fédéral et la manière dont on traite les minorités tels les Indiens et les Noirs.

Le système est-il juste, se demande le président Bayne, au verbe posé et modéré. Nous ne pensons pas en termes de Noirs et Blancs, nous disent les hauts fonctionnaires; les Noirs se refusent longuement à être des copies carbones des Français et n'acceptent pas, comme au temps de l'esclavage, d'être identifiés à des possesseurs britanniques, hollandais ou français...

Durant la conférence de presse, une organisation de noirs a logé un appel, depuis New York auprès de l'un des dirigeants du centre de recherche de la Black Coalition: comment réagiraient les Noirs montréalais si le refus des autorités était maintenu? M. Bayne offre en guise de réponse un exposé sur les racines bien canadiennes des Noirs intéressés à ce projet et sur l'espoir de discussions fructueuses avec des fonctionnaires qui auraient pu escamoter certains points importants en cause.

Et si le refus était confirmé, conclut-il, il serait peut-être temps de se reporter "à un autre niveau d'organisation" qui consisterait à travailler auprès de la masse des votants noirs pour les amener à établir un front politique avec "les minorités dépossédées, tels les Grecs" dans certaines circonscriptions-clés.

LE PATRONAT

Suite de la page 3

syndical ne s'est pas caché et qui a été clairement exprimé par des slogans tel "c'est le système qu'on va casser".

Une telle orientation, a-t-il souligné n'a rien de rassurant pour l'avenir des relations patronales ouvrières dans ces secteurs et on peut même craindre certaines répercussions au niveau de l'entreprise privée.

"En multipliant leurs attaques contre un système qui leur semble une forteresse hostile, les leaders syndicaux sous-estiment gravement la fragilité de la structure sociale à laquelle ils s'attaquent.

"Or une fois cette structure ébranlée – et l'invitation des chefs du mouvement syndical à violer les injonctions et la loi constituait une tentative de détruire un de ses derniers remparts – le besoin de toute société pour un minimum d'ordre pourrait très bien nous plonger dans un régime autoritaire."

Devant cette contestation ouverte de l'entreprise privée au plan syndical, que peuvent faire les milieux d'affaires québécois?

"Davantage que par le passé, a souligné M. Perrault, il lui faudra passer à l'action; il lui faudra davantage considérer l'entreprise elle-même, ses associations patronales, sa confédération patronale, comme autant d'éléments dans l'élaboration des divers programmes qu'il doit mettre sur pied pour affirmer les valeurs réelles du régime qui rallie encore l'immense majorité de la population.

"Mais, dans cette réalisation du programme, dans cette recherche des éléments de notre collaboration, nous devons souligner immédiatement que le milieu des affaires ne peut partager certaines des solutions mises actuellement de l'avant en certains milieux et présentées comme panacées".

A ce chapitre, le porte-parole du monde patronal rejette notamment les principes de la négociation sectorielle et de la syndicalisation des cadres.

Dans son rapport moral, M. Perrault analyse également l'option séparatiste à la lumière du dernier manifeste péquiste. "Il ne faudrait pas s'y laisser prendre", a-t-il déclaré.

"Sous le couvert d'un programme d'une logique implaccable, on ne fait rien de moins que d'offrir à la société québécoise de troquer son standard de vie présent contre des hypothèses qui ne se caractérisent pas toujours par leur réalisme.

"Sur tous les plans de son fonctionnement, le manifeste réserve à l'entreprise des conditions pénibles et aléatoires, tant au plan des marchés que des ressources humaines, des ressources financières que des relations de travail".

Enfin M. Perreault, invite le patronat à s'efforcer d'apporter des solutions positives, non seulement aux problèmes existants mais également à ceux de l'environnement, du chômage et des disparités régionales, et que l'entreprise québécoise accélère son intégration véritable à la vie communautaire québécoise.

CONDAMNATION

Suite de la page 3

de dévoiler les confidences qui lui sont faites par des personnes qui le consultent en tant qu'avocat, la Fédération des avocats du Québec approuve sans réserve l'intervention du barreau en cette affaire et lui offre son appui inconditionnel quant aux démarches à être effectuées en rapport avec la sauvegarde du secret professionnel de l'avocat.

"De plus, d'ici à ce que les amendements appropriés soient apportés au code pénal, la Fédération des avocats du Québec est d'avis que tout tribunal ou toute cour de première instance devrait se garder de condamner pour outrage au tribunal un avocat dans l'exercice de ses fonctions ayant d'avoir sollicité l'intervention du barreau et obtenu son avis quant à la conduite de l'avocat visé

"Aux yeux du conseil général de la Fédération, une telle façon de procéder éviterait la répétition de condamnations malheureuses tout en ayant le mérite d'assurer la sauvegarde du secret professionnel.

"En dernière analyse, la Fédération des avocats du Québec tient à préciser qu'à ses yeux, l'incident Lemieux s'inscrit dans un contexte général de contestation du rôle que l'avocat doit jouer dans une société telle la société québécoise. Ce rôle de l'avocat, la Fédération des avocats du Québec entend, de concert avec le barreau, le défendre devant qui que ce soit, qu'il s'agisse d'initiative du législateur (bill 70, bill 250, bill 10), ou qu'il s'agisse encore d'initiative de certains juges magistrats (incident Phil Cutler: cet avocat s'était vu menacer, il y a quelque temps, d'une accusation d'outrage au tribunal, cette fois encore dans l'exercice de ses fonctions)."

DES CITOYENS

Suite de la page 3

meure mais que les solutions doivent s'intégrer dans un plan d'ensemble à l'échelle de l'île de Montréal.

M. Fasano a expliqué qu'il est d'accord avec la nécessité d'un plan d'ensemble mais que la situation est trop urgente pour conserver le statu quo pendant dix ans. A ses yeux, la ville aurait dû prendre des mesures correctives depuis longtemps.

Le problème de la baie boisée est particulier parce que deux tuyaux d'égouts de 5 ou 6 pieds de diamètre se déversent directement à 25 pieds du rivage au fond de la baie. L'effluent nauséabond est répandu en surface (l'été, la moitié de l'égout est visible hors de l'eau). Les déchets se répandent donc jusqu'au rivage et incommodent tous les riverains.

L'eau, disent-ils, a maintenant la consistance d'un épais bouillon noir. Les déchets qui se déposent au fond se décomposent en libérant des bulles de gaz qui viennent crever à la surface. Le fond de sable où les enfants pouvaient autrefois se baigner est maintenant recouvert par 30 pouces de déchets.

Dans ces conditions, les citoyens sont incapables d'utiliser leur terrain à leur gré et ne peuvent vendre puisqu'aucun acheteur ne consent à s'installer à un tel endroit. Une des plaignantes, Mme Jeanne Laforge, souligne que l'odeur fait fuir les locataires éventuels d'un atelier qu'utilisait autrefois son défunt mari. C'est maintenant sa seule source de revenu.

REQUÊTE

blants".

Me Lemieux cite un jugement du juge Casey de la cour d'appel du Québec accueillant favorablement la production d'un document assermenté d'un juré faisant état d'irrégularités dont auraient été entachées les délibérations au cours d'un procès. (Il s'agit de la cause Mercier, Forget et al c. La Reine).

Me Lemieux rappelle que le juge Casey n'a pas retenu les arguments de la Couronne selon lesquels les jurés étient liés par leur serment de garder secrètes leurs délibérations, serment qui n'existe qu'au Québec depuis 1969, soit après le procès de Charles Gagnon alors que les jurés avaient révélé à la presse qu'ils était 9 contre 3 en faveur de l'acquittement.

Me Lemieux cite encore le jugement du juge Claude Bisson qui décidait, au premier procès de Claude Morency, que la dernière partie du serment aux jurés pouvait être enlevée parce que "rien dans la loi n'impose à un juré après qu'il a accompli son devoir, c'est-à-dire, rendu son verdict."

Devant cette nouvelle requête de Me Lemieux on ne sait pas toutefois si la cour acceptera de convoquer de nouveau le jury d'autant plus qu'on instruit présentement une enquête sur les révélations faites par certains jurés concernant leurs délibérations.

En jurisprudence canadienne, les irrégularités doivent être très importantes pour qu'on convoque un nouveau jury mais il ne semble pas y avoir de cas où l'on aura rappelé le même jury une fois celui-ci libéré.

La requête pour la convocation du jury sera entendue le 31 mai, le lendemain de la sortie de prison de Me Lemieux. Ce dernier a été condamné à huit jours de prison, mercredi pour outrage au tribunal parce qu'il avait refusé au juge Alphonse Barbeau de dévoiler les noms des jurés qui l'auraient consulté au sujet des faits allégués dans sa requête en cautionnement.

L'audition de cette requête reprend mardi le 30 mai prochain devant le juge Alphonse Barbeau.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

prétexte des lenteurs qui ont été tolérées à Toronto au cours d'une grève analogue: à elle seule, la température chaude que nous avons connue ces jours derniers nous place dans un contexte plus inquiétant.

En regardant agir le syndicat que son administration accuse de chantage, M. Drapeau pourra quand même prendre des leçons de démocratie. En novembre 1970, il tenait des élections municipales sous la protection de l'armée canadienne, mais il n'aurait jamais considéré que de telles circonstances pouvaient être suffisamment anormales pour justifier une reprise du vote...

Laurent LAPLANTE

Aveu de fausses déclarations

(par Guy Deshaie) – L'épouse d'un présumé terroriste du FLQ et un accusé, qui aurait posé des bombes en 1968 et en 1969, ont déclaré en cour, hier, que les déclarations qu'ils avaient faites à la police étaient fausses.

C'est à la suite de ces déclarations, faites il y a trois semaines, que la police arrêtait une dizaine de jeunes gens et jeunes filles qui auraient été les éléments d'une cellule felquiste.

A la suite des interrogatoires, les policiers libéraient la moitié de ces personnes et portaient diverses accusations contre MM. Alain, Jocelyn et Paul Bonneville, Joan-Bernard Marceau et Jean-Claude et Georges Dubreuil.

Tous étaient accusés d'avoir conspiré, notamment avec Georges Dubreuil, pour poser des bombes à divers endroits. Dubreuil, d'après les actes d'accusations aurait fabriqué les bombes.

Hier, à l'enquête préliminaire des frères Bonneville et de Jean-Bernard Marceau, l'épouse de Georges Dubreuil, un ancien pompier de Saint-Eustache, a dit que les déclarations qu'elle avait faites à la police, le 3 mai dernier, pour incriminer son mari avaient été faites dans le but de le faire soigner.

Un psychiatre, le Dr René Charbonneau, a déclaré à la cour, en effet, que Georges Dubreuil était un schizophrène et qu'il se trouvait hospitalisé présentement. Le médecin a révélé au tribunal que le présumé fabricant de bombes se croyait déjà mort et rendu en enfer ou au purgatoire et qu'il s'octroyait une mission divine à accomplir.

Le juge Maurice Rousseau, qui préside cette enquête, n'a pas été long à admettre que M. Dubreuil ne pouvait, pour le moment, être appelé comme témoin.

Un des accusés, Alain Bonneville, a témoigné, sous réserve que sa déposition ne puisse être utilisée contre lui, que les déclarations qu'il avait faites à la police étaient fausses également.

L'enquête, qui se continuera aujourd'hui, a porté, hier, sur l'explosion de deux bombes, dans la nuit du 27 mai 69, au chantier de Nord Construction, à Beaconsfield.

Rectificatif

C'est ce soir que le front commun des groupes populaires de Montréal prévoit tenir deux manifestations pour démontrer sa solidarité avec les travailleurs de la fonction publique et dénoncer la loi 19.

Cette précision corrige l'édition précédente fixant à hier soir la tenue de ces manifestations. La police de la Communauté urbaine de Montréal a refusé au front commun les permis de manifester. Les représentants du mouvement déposaient ce matin en Cour du banc de la reine une requête visant à l'annulation de cette décision administrative.

Journaliste décédé

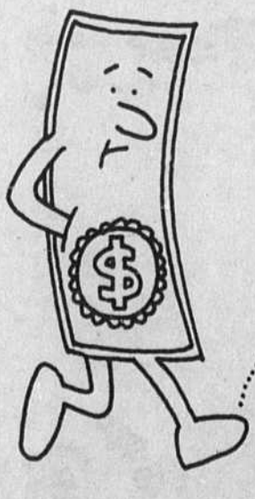
Les obsèques de M. Gérard Alarie, ancien chef de bureau de la Presse Canadienne, à Québec, auront lieu cet après-midi, à 14h, en la chapelle de l'église Ste-Catherine, 1660 rue Amherst.

M. Alarie est décédé à Montréal à l'âge de 34 ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

jean hamburger
LA PUISSANCE ET LA FRAGILITÉ
essai sur les métamorphoses de la médecine et de l'homme
Le célèbre professeur de la faculté de médecine de Paris nous fait part de ses réflexions. Malgré sa puissance, l'homme n'apparaît-il pas aussi plus fragile ?
Un livre admirable qu'il faut lire.
Éditions FLAMMARION

Votre argent est-il en chômage?



Faites-le travailler dans le fonds 'C'.
Objectif: plus-value de votre capital.
Crédit d'impôt. Gestion professionnelle.
Les actifs du fonds 'C' sont investis dans des titres canadiens choisis par nos experts. Un crédit d'impôt s'applique au revenu provenant de dividendes. Communiquez avec nous pour obtenir tous les renseignements.
Fonds 'C' Trust Royal
Bureaux à Montréal :
630 ouest boul. Dorchester, 876-2525
6991 rue St. Hubert, 270-1137
4145 ouest rue Sherbrooke, 876-2506
280 ave. Dorval (Dorval) 636-4740

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, vendredi 26 mai 1972

Le patronat est invité à défendre le régime actuel

par Michel Lefèvre

M. Charles Perreault, président du Conseil du patronat du Québec, a d'une part fustigé hier les leaders syndicaux, qui se font les principaux porte-parole au Québec de certaines idées socialistes et marxistes et, d'autre part, exhorté les chefs d'entreprises à passer immédiatement à l'action pour faire contrepoids à toutes ces théories sociales qui prônent la destruction du régime actuel.

Prenant la parole au cours de l'assemblée générale annuelle du Conseil du patronat (CPQ), M. Perreault a présenté son rapport moral, dont on pourra retrouver de larges extraits en page 5, dans lequel il brosse un bref tableau du schéma socio-économique dont devra désormais tenir compte l'action du CPQ et du mouvement patronal.

Abordant la question de l'action socio-politique menée par les chefs syndicaux, le président du CPQ s'en est d'abord pris aux multiples textes de manifestes syndicaux qui ont été livrés au cours des douze derniers mois et qui contestent systématiquement l'entreprise privée, son rôle ses programmes d'action et ses finalités.

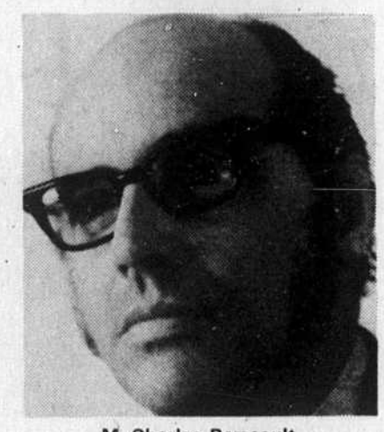
"On y prône carrément, a-t-il dit, la destruction du régime actuel pour le remplacer par un régime nouveau, convenablement mystifié, et où il n'y aurait plus de problème pour personne. Mais que personne ne s'y trompe: l'objectif socialiste qui est présentement offert à la population québécoise n'est à toute fin pratique qu'un socialisme de castes où nos leaders syndicaux d'aujourd'hui seraient nos chefs politiques de demain, et nos directeurs des nouveaux appareils de contrôle, nos intellectuels aux idées marxistes d'aujourd'hui."

Mais d'ajouter M. Perrault, comme nous le démontre largement l'histoire, nos travailleurs d'aujourd'hui seraient toujours nos travailleurs de demain à cette différence importante près cependant qu'ils auraient un régime de vie moins élevé et qu'ils n'auraient plus la liberté, qu'ils emploient si largement ces jours-ci, d'exprimer leur désaccord.

Soulignant cheminement politique des centrales syndicales, surtout à l'occasion de l'actuelle négociation provinciale du secteur public, M. Perrault craint nettement les répercussions de cette politisation du mouvement syndical sur le secteur privé.

Selon lui, on a substitué dans cette négociation, à l'action syndicale professionnelle et économique, l'action politique directe, ce dont le mouvement

Voir page 2: Le patronat



M. Charles Perreault



Le lieutenant détective de M. Claude Rouleau de l'escouade des fraudes de la police de Montréal exhibe les faux billets de vingt dollars saisis mercredi soir par les hommes de l'escouade.

La condamnation de Me Lemieux est "inacceptable", selon la Fédération des avocats

La Fédération des avocats du Québec estime que la condamnation de Me Robert Lemieux pour outrage au tribunal est inacceptable étant donné qu'elle a été prononcée sur-le-champ par le juge Alphonse Barbeau sans que Me Lemieux ait l'occasion d'offrir la moindre défense. Dans un communiqué qu'elle a fait tenir, hier, la Fédération fait siennes les représentations du Barreau du Québec relatives au respect du secret professionnel et à la procédure entourant les condamnations pour outrage au tribunal.

La Fédération avait publié un commentaire dans le même sens il y a quelque semaines lorsque l'avocat Phil Cutler, procureur des leaders des trois centrales syndicales, avait été menacé de condamnation pour outrage par le juge Pierre Côté, à Québec.

Hier, cependant le Barreau a fait une mise au point concernant la conférence de presse tenue la veille par le bâtonnier Yvon Jasmin. Ce dernier a tenu à préciser que jamais il ne s'était prononcé sur le fond du litige impliquant Me Lemieux étant donné que cette cause, selon Me Jasmin, est "sub judice". Il a mis en garde contre certaines interprétations erronées des propos qu'il a tenus au cours de la conférence de presse.

Entre-temps, l'Association des avocats de la défense, dont Me Yvon Blais est le président, demeure toujours silencieuse au sujet de la situation dans laquelle s'est retrouvé Me Lemieux devant le juge Barbeau.

Voici le texte de communiqué de la Fédération des avocats du Québec.

"Mardi, le 23 mai courant, Me Robert Lemieux avocat au barreau de Montréal, était reconnu coupable d'outrage au tribunal et condamné sur-le-champ à la prison par monsieur le juge Alphonse Barbeau de la cour supérieure, le tout pour avoir refusé de divulguer les noms de deux jurés qui auraient transmis à Me Lemieux, en sa qualité d'avocat, certaines informations d'ordre confidentiel touchant la défense de l'un de ses clients.

"Selon la Fédération des avocats du Québec, il s'agit là d'une condamnation on ne peut plus inacceptable du fait qu'elle a été prononcée sur-le-champ sans accorder quelque délai que ce soit à Me Lemieux, que ce soit pour assurer sa propre défense ou pour consulter le barreau quant à la conduite à tenir.

"De plus, selon le conseil général de la Fédération, il s'agit là d'une décision sans précédent qui remet complètement en cause le secret professionnel de l'avocat, secret qui, de tout temps, a été respecté par toutes les cours canadiennes, quelle que soit la juridiction visée.

"Compte tenu du fait que l'article 131 de la loi du barreau défend à tout avocat

Voir page 2: Condamnation

Le procès Jacques Rose

Requête de Me Lemieux pour la reprise des délibérations

par Guy Deshaies

Me Robert Lemieux, du fond de sa prison, a fait inscrire, hier, en cour supérieure, à l'adresse du juge Eugène Marquis, une requête pour que les douze pairs de Jacques Rose soient convoqués et invités à reprendre leurs délibérations.

Me Lemieux demande que le juge donne de nouvelles instructions aux jurés visant particulièrement l'un d'eux qui se serait déclaré partial dès le début et aurait refusé de baser son verdict uniquement sur la preuve faite devant lui.

En effet, dans les allégués de cette nouvelle requête, Me Lemieux reprend les arguments à l'appui de sa requête en cautionnement pour Jacques Rose mais il donne plus de détails relativement aux révélations que lui aurait faites certains jurés.

D'après ces révélations, évoquées dans la requête pour le rappel des jurés, un juré dissident aurait parlé de la cause avec ses enfants, selon ses propres aveux aux autres jurés, et il n'aurait pas caché sa partialité tout en ajoutant que jamais, au moment du choix des jurés, on lui avait demandé si oui ou non, il était partial.

Me Lemieux, s'appuyant toujours sur les révélations qu'il aurait reçues d'au moins trois jurés, affirme que le juré dissident a refusé de prendre part aux délibérations à un certain moment en affirmant que son idée était faite. Enfin, ce juré aurait confié à deux autres candidats-jurés, avant d'être choisi, qu'il condamnerait l'accusé Jacques Rose s'il était choisi.

Me Lemieux affirme qu'après avoir été mis au courant de ces faits, il s'était rendu chez le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Marcel Beauchemin et que le ministre de la justice, Me Jérôme Choquette, l'avait reçu chez lui pour apprendre ce que Me Lemieux qualifie de "faits trou-

Voir page 2: Requête

Des Noirs s'inquiètent de l'attitude d'Ottawa

par Clément Trudel

La communauté noire du Québec s'inquiète de la vague de refus constatée en ce qui a trait à l'ensemble des projets soumis tant aux Initiatives locales qu'à Perspectives-Jeunesse.

Le président de la National Black Coalition, M. C. S. Bayne, a fait savoir hier que les quelque 50,000 Noirs vivant au Québec ne toléreront pas d'être laissés pour compte, négligés ou rejetés et que, si besoin est, il faudra que les Noirs pensent à former des alliances lors des prochaines élections avec d'autres minorités dépossédées – ce qui aurait pour effet de fausser les prévisions des stratèges des partis dans au moins cinq circonscriptions de la région montréalaise.

Le malaise principal se situe au centre de recherche de la coalition noire canadienne" – le premier dans son genre au Canada – logé au 1610 ouest, rue Sherbrooke. Né grâce à une subvention d'Initiatives locales en janvier 1972, ce centre pouvait commencer à entrer vraiment en action au cours des mois qui viennent, avec 32 salariés qui auraient besoin de $70,000 pour continuer leur oeuvre. Un relevé des besoins de la communauté noire en matière de radio, de télévision et de cinéma a déjà été réalisé. On amorçait une recherche dans le domaine du logement, de l'emploi, de l'éducation, etc et le côté le plus pratique aurait été un centre d'apprentissage au niveau du kindergarden, de la pré-adolescence, des adolescents et des adultes.

A ce centre seraient venus se greffer des services de consultation, d'information, de bibliothèque, de documentation ouverts à toute la population.

Depuis 12 semaines, les dimanches soirs sont consacrés à des séminaires qui attirent de 50 à 100 personnes au centre. De nombreuses demandes sont faites pour l'orientation dans la sélection d'un emploi ou pour des conseils relativement à l'application de certaines

Voir page 2: Des noirs

Les faux $20 valaient $650,000...

par Jean-Pierre Charbonneau

Un important réseau de fabrication de monnaies américaines contrefaites a été démantelé tard mercredi soir à Montréal par les enquêteurs de l'escouade des fraudes de la police de Montréal qui ont saisi lors d'une perquisition pour $650,000 de faux billets américains de $20.

A l'occasion de l'opération policière qui fait suite à une longue enquête des sergents-détectives Réal Forget et Roger Guertin, Johnny Megalizi, 42 ans, un fraudeur professionnel, a été arrêté comme dirigeant du réseau, de même que l'imprimeur du réseau, un certain Réjean Tremblay, 23 ans, individu sans dossier judiciaire demeurant au 527 rue Villeray, à Montréal.

Ont aussi été arrêtés lors du raid policier, Laurent Trépanier, 30 ans, du 1083 rue Bouley, à Actonvale, et Sylvie Beaulieu, 27 ans, amie de Megalizi qui, demeure au 1025 est, rue Sherbrooke app. 1409, endroit qui a été visité par la police, dans la soirée de mercredi.

Selon les enquêteurs policiers, le groupe avait déjà fait des arrangements pour écouler les faux billets aux Etats-Unis et en Ontario. En fait, la marchandise avait déjà été vendue; elle était d'ailleurs attendue par les distributeurs pour la prochaine fin de semaine.

Lors de la visite des policiers à l'appartement de Megalizi, vers 10h30 mercredi soir, un des membres du groupe était attablé dans la cuisine pour tailler les billets. La grande partie de la marchandise a été découverte au sous-sol de l'appartement de même que les plaques et les négatifs qui ont servi à l'impression.

Megalizi est le même individu qui avait été appréhendé à la fin du mois d'août 1971 par les escouades des fraudes de la Sûreté du Québec et la police de Montréal alors qu'il s'apprêtait entre autres avec un certain Germain Lesage, 37 ans, à mettre en circulation pour $100,000 de bank-cardcheks contrefaits.

Les deux hommes avaient été arrêtés à une résidence isolée de Saint-Jovite où deux presses avaient été saisies par les limiers.

Pollution par les égoûts

Des citoyens entament des poursuites contre la CUM

par Gilles Provost

Estimant que la proximité d'un égout municipal leur rend la vie impossible, trois citoyens de Pierrefonds, en banlieue de Montréal, ont annoncé hier qu'ils réclamaient chacun $75,000 en dommages de la part de la ville de Pierrefonds, de la communauté urbaine de Montréal et de la Régie des eaux du Québec.

Ces trois citoyens sont assistés dans leurs démarches par "STOP", un mouvement anglophone qui se consacre à la lutte anti-pollution. C'est la première fois que STOP s'engage ainsi dans une bataille légale pour protéger les intérets de citoyens particuliers. Un porte-parole de STOP, a expliqué au Devoir que cette poursuite servira aussi à "sensibiliser l'opinion publique à tout le problème de la pollution de l'eau à Montréal".

Les trois plaignants, qui demeurent à 500 ou 600 pieds d'un égout municipal de cinq pieds de diamètre, ont expliqué aux journalistes que l'odeur est tellement insupportable en été qu'ils doivent garder toutes les fenêtres fermées. A plusieurs reprises, l'an dernier, ils ont dû quitter temporairement leur domicile pour "avoir un peu d'air pur".

L'un d'entre eux, M. Ubaldo Fasano, attribue même à l'eau une maladie de la peau qui lui a laissé le corps couvert de plaques brunes. "Je ne me suis approché du bord de l'eau qu'une seule fois l'été dernier, a-t-il raconté, et la maladie est apparue dans les heures suivantes, d'abord aux pieds puis sur tout le corps. Les hommes de science en ignorent la cause exacte mais au moins cinq personnes ont été atteintes de la même manière parmi les voisins".

A plusieurs reprises, M. Fasano a écrit aux autorités municipales au nom de ses voisins pour que l'on corrige la situation. On lui aurait répondu que l'on considère comme "prioritaire" le problème de la baie boisée où il de-

Voir page 2: Des citoyens

aujourd'hui

A l'hôtel Mont-Royal, le **Conseil du patronat du Québec** tient son assemblée générale annuelle sous le thème : "L'entreprise, au service de la société".

●

A l'hôtel Château-Frontenac de Québec, la **Corporation des arpenteurs-géomètres** du Québec tient son congrès annuel.

●

A Saint-Jean d'Iberville et à Chambly débute le 7e congrès annuel de la **Fédération des sociétés d'histoire du Québec**.

●

A l'université de Sherbrooke et jusqu'à dimanche, le **Front étudiant du Québec** étudiera les "**règlements corporatistes**" et se prononcera sur la situation politico-sociale au Québec.

●

A l'aréna Saint-Michel, 3440 rue Jarry à Montréal, aura lieu l'assemblée de **conscription des témoins de Jéhovah**.

●

Au campus Manicouagan du Cegep de la Côte-Nord, le Conseil régional de développement tiendra son deuxième congrès annuel sous le thème "**L'aménagement des ressources**".

●

A 11 heures, au 600 Grande-Allée est, à Québec, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec donne une sonférence de presse pour annoncer le programme de son congrès annuel.

●

A 11 heures, au 255 rue Crémazie à Montréal (salle régie des eaux), l'**Association des inspecteurs de la santé publique** donne une conférence de presse.

●

A 11 heures, au 1261 rue Dalcourt, à Montréal, une agence de la campagne des fédérations, "**La Maison du Quartier**" donne une conférence de presse.

●

A 11 heures 30, le ministre des affaires municipales du Québec, M. Maurice Tessier, donnera une conférence de presse au siège social de la Communauté urbaine de Montréal, 385 est rue Sherbrooke.

●

A 14 heures 30, le recteur de l'université de Montréal présidera la **collation solennelle des grades**. En outre, quatre personnalités universitaires se verront décerner des doctorats honorifiques: MM. Gerhard Herzberg, Carlo Maestrini, Maurice Chartré et Léon Lortie.

DOMAINE DES HAUT-BOIS
DU MONT-BRUNO
RIVE SUD - ROUTE TRANSCANADIENNE - STE-JULIE
SORTIE-62
MAISONS MODELES
25 PLANS de toutes catégories
PRIX $15,900 et plus
COMPTANT $900.00 et plus
• Une cité de parcs et de loisirs en construction sur le versant du Mont-Bruno (cote route trans-canadienne)
• Dans un decor unique de montagne, foret, lac, verger. A 8 minutes du pont tunnel Lafontaine.
• maisons modeles
ITINÉRAIRE
DOMAINE DES HAUT-BOIS
Pont-tunnel Lafontaine-Route Transcanadienne sortie 62, Ste-Julie (8 milles)
OUVERT TOUS LES JOURS, DIMANCHE INCLUS
On peut acheter au domaine un grand terrain pour construction future.
BOISE: 10,000 p.c. et plus
SEULEMENT .40 le p.c.
NON BOISE: 7,500 p.c. et plus
SEULEMENT .30 le p.c.
COMPTANT 10%
solde sur 5 ans. Interêt 6% sur solde decroissant.

Dr André Boudreau
Connaissance de la drogue
17e mille
Editions du jour
VIENT DE PARAÎTRE... ... AUX ÉDITIONS DU JOUR
CONNAISSANCE DE LA DROGUE
par le DR. ANDRÉ BOUDREAU, M.D.
• C'est un exposé complet de tous les aspects de la toxicomanie
• Une étude d'un des grands phénomenes sociaux de notre époque.
En vente partout au prix de $3.95 - distribué par les Messageries du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 849-2228).
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Les déchirements de la CSN

Il est trop tôt pour mesurer l'ampleur et la forme définitive que revêtira le mouvement de scission amorcé depuis quelques jours à la CSN. M. Dalpé soutenait mardi que la centrale dissidente pourra compter au début sur quelque 20,000 membres, auxquels viendraient ensuite s'ajouter entre 50,000 et 75,000 autres syndiqués. MM. Pepin et Parent affirment, de leur côté, que ces chiffres sont grandement exagérés. Rien ne sera clair à ce sujet tant que chacun des quelque 1,100 syndicats affiliés à la CSN ne se sera pas prononcé.

Quoi qu'il en soit, les dissensions qui rongeaient depuis longtemps les hautes sphères de la CSN ont éclaté au grand jour. Seul un miracle pourrait désormais ramener ensemble des éléments qui paraissent irrévocablement séparés.

•

Il convient d'abord de souligner la rapidité plutôt suspecte avec laquelle, en plein coeur d'une crise, trois dirigeants de la CSN ont pu déclencher un processus devant, selon toute apparence, conduire à la rupture d'un mouvement dont les intérêts supérieurs, y compris son unité, avaient été confiés à leur garde.

Quelles qu'aient pu être leurs frustrations (et l'on devine qu'elles furent nombreuses, étant donné le constant ballotage qui a marqué la direction de la CSN depuis deux ans), MM. Dalpé, Daigle et Dion étaient moralement solidaires de ceux qui leur avaient confié leur mandat. Ils étaient également solidaires, ne fut-ce qu'à titre indirect, de maintes décisions qui ont abouti à la crise récente dans le secteur public. La discipline et le fairplay eussent exigé qu'à tout le moins, ils fassent d'abord rapport de leur mandat au congrès général qui le leur avait confié.

Le fairplay exigeait aussi qu'après avoir assumé la responsabilité de procéder à la création d'une nouvelle centrale, les trois D se démettent sans délai des postes qu'ils occupent toujours au sein de la CSN. Au lieu de s'astreindre à cette règle de logique élémentaire, MM. Dalpé, Daigle et Dion entendent plutôt, jusqu'à nouvel ordre, s'accrocher à leur poste respectif.

Instruits par de trop nombreux précédents, MM. Dalpé, Daigle et Dion versent à leur tour dans ce légalisme procédurier qu'ils ont souvent imputé à leurs adversaires. Si cette habileté peut servir les intérêts immédiats du groupe en voie de formation, elle ne peut en retour que ternir aux yeux de l'opinion l'image qu'entendent lui donner ses promoteurs.

•

Les esprits superficiels souriront d'aise en expliquant que la CSN va enfin se débarrasser d'une "droite réactionnaire" qui nuisait à son dynamisme. Par-delà toute considération quantitative, ce qui s'en va, en réalité, c'est plutôt une tranche très importante de la tradition et de la réalité de la CSN.

Les éléments dissidents paraissent en effet se recruter surtout parmi les travailleurs industriels des régions autres que Montréal. Ces éléments sont aussi parmi les plus anciens de la CSN. Ils sont parmi ceux qui, à d'autres époques pas tellement éloignées, ont le plus contribué, par des luttes souvent mémorables, à créer le dynamisme de la CSN. L'originalité de la CSN lui est longtemps venue de ce que, mouvement strictement autochtone, elle avait réussi à se donner une philosophie et des structures correspondant aux réalités du milieu. Rien n'incarnait mieux cette originalité que les militants de pâtes et papiers, de l'aluminium, de l'amiante, du textile et, dans plusieurs regions, de la construction.

Alors qu'elle s'enrichissait ces dernières années de milliers de membres nouveaux venus principalement du secteur public et de nombreux techniciens venus des disciplines humaines les plus récentes, la CSN avait la redoutable tâche d'incorporer ces éléments nouveaux sans oublier qu'ils venaient s'ajouter à de plus anciens dont les droits et les états de service passés n'étaient pas négligeables.

Déjà, vers la fin de la présidence de Jean Marchand, des tensions commençaient à se manifester entre éléments plus traditionnels et éléments plus novateurs. Si Marcel Pepin fut porté sans difficulté à la présidence, c'est qu'on comptait sur lui pour créer un équilibre fécond entre les deux tendances.

Or après avoir, pendant deux ou trois ans, joué un rôle unificateur, Marcel Pepin a de plus en plus épousé, ces dernières années, les thèmes des éléments les plus hardis. Après Robert Sauvé, qui quitta, écoeuré, la centrale dès 1967, et d'autres éléments très valables qui s'en sont éloignés depuis cinq ans, MM. Dalpé, Daigle et Dion dénoncent à leur tour un "pouvoir parallèle" qui détiendrait, en marge des instances régulièrement élues, le contrôle effectif de l'orientation de la centrale.

Plusieurs mettent en doute l'existence de ce "pouvoir parallèle". Ce qu'on ne saurait nier, c'est que des milliers de membres de la CSN, adhérant toujours à la "Déclaration de principes" dont la CSN continue de s'inspirer officiellement, n'ont pas voulu se reconnaître dans les méthodes employées pour la lutte des gars de Lapalme, dans les tactiques mises de l'avant sous l'égide d'un Front commun de la fonction publique qui échappait en pratique au contrôle des trois centrales, dans une certaine conception de l'administration qu'incarnaient M. Pepin et ses proches collaborateurs, dans le document "Ne comptons que sur nos propres moyens" dont l'origine n'a jamais été clairement expliquée.

M. Pepin, dans une lettre aux militants qu'il rédigeait en janvier 1970, soulignait le danger de gigantisme qui guettait dès lors la CSN. "Quand cette réunion de beaucoup d'hommes et de femmes devient un vaste mouvement, écrivait le président de la CSN, il y a toujours la possibilité que ceux qui ont la tâche de représenter ces personnes oublient qu'ils parlent au nom d'hommes et de femmes groupés dans des syndicats autonomes et libres". M. Pepin soulignait que ce danger était surtout réel au niveau des structures supérieures du mouvement: "Il est très facile, dans ces réunions, ajoutait-il, d'oublier la grande diversité des personnes que nous représentons, la diversité de leurs opinions, la diversité des situations pratiques dans lesquelles elles vivent".

Ces lignes de M. Pepin étaient prophétiques. Dans la nouvelle CSN que lui-même incarne aujourd'hui, des milliers de militants ont peine à se retrouver. Serait-ce parce qu'on les a trop ignorés au profit d'idéologies ou d'objectifs globaux qui ne sont pas assez nés de discussions ayant d'abord eu lieu entre eux et avec eux?

•

Rien n'est plus essentiel à un mouvement militant que son unité. A cette heure critique de son histoire, il eût été infiniment préférable que les dissensions de la CSN trouvent une solution à l'intérieur même des structures du mouvement. Si la moindre possibilité subsiste encore à ce propos, il ne faudrait d'ailleurs pas hésiter à l'explorer.

Mais les choses semblent avoir atteint, il y a déjà plusieurs semaines, un point de non retour qu'on ne soupçonnait pas. On ne possède à ce sujet que des bribes de dossier, comme celles qui ont transpiré autour de l'affaire Lapalme et de l'expérience du Front commun et du bill 19. Mais ces éléments suffisent à faire voir que la CSN, dans l'état actuel des choses, était devenue incapable de résoudre harmonieusement ses propres problèmes.

Dans ces conditions, mieux vaut la liberté qu'une solidarité de façade. Lorsque, dans un mouvement syndical, l'idéologie tend à prendre le dessus sur l'intérêt concret et immédiat des travailleurs, il est normal que des divergences se fassent jour. L'expérience des pays européens enseigne que ces divergences tendent tôt ou tard à s'incarner dans des structures distinctes.

Claude RYAN

Le mot du silencieux

Où allons-nous, Seigneur?

par ALBERT BRIE

"Où allons-nous?" Combien de fois n'avez-vous pas entendu ou posé cette interrogation dans laquelle il entre plus d'inquiétude que d'émerveillement? A partir d'un certain âge, nous avons une tendance du plus en plus grande à appréhender l'avenir, à redouter les découvertes scientifiques ou les bouleversements sociaux. Même quand ces poussées en avant nous émerveillent, nous ne sommes pas rassurés. Nous ne voyons pas le progrès sans impuretés. Nous devinons qu'il cache quelque maléfice parce qu'il ébranle les assises de notre sécurité particulière. Nous voudrions bien que tout avance mais que rien ne change.

Mais soyons tranquilles. Depuis qu'il y a des hommes et qui créent, la question de savoir où nous allons revient. Avant les promenades sur la lune et les grèves à la chaîne, l'homo sapiens s'est soumis lui-même à la torture de la question.

"Où allons-nous?" a dû s'écrier l'homme préhistorique en apercevant un congénère partir à la conquête de l'eau sur un radeau. Il est facile d'imaginer la profonde commotion psychologique que dut causer au premier témoin la détonation de la première arme à feu. "Où allons-nous?" durent s'écrier les incrédules en assistant à l'essai de la première machine à vapeur.

Ma grand-mère m'a raconté, un jour, la stupeur où fut plongée la population de son village à la vue du premier véhicule-moteur. Bien des gens avaient évité de se rendre le voir passer, d'autres fuyaient à sa vue, la plupart de signaient. Tous criaient à la sorcellerie, à Satan.

"Où allons-nous?" murmura le monde entier, à la nouvelle que Lindbergh avait réussi seul la première traversée de l'Atlantique. Les images de ce vol historique, que les premiers cinématographes nous ont conservées, nous montrent jusqu'à quel point ce héros des airs bouleversa ses contemporains.

Et pourtant... pourtant, voyez les petits enfants devant les prouesses de l'astronautique. Ils sont à peine remués. J'ai même entendu un jeune garçonnet dire que les Américains et les Russes commençaient à se répéter avec leur vieille lune. Les bandes illustrées de science-fiction mènent la petite génération au-delà des réalités actuelles de plusieurs millénaires.

Cet "où allons-nous?" témoigne de nos difficultés à tourner sans vaciller dans un monde qui accélère son rythme minute après minute. Ramenez, par exemple, un quadragénaire de 1872 sur notre globe. Je ne lui donne pas une heure à vivre si vous l'installez sans préavis en plein coeur de Montréal à l'heure d'affluence. Il mourra d'un choc cardiaque, à moins qu'il ne devienne fou s'il a une solide constitution.

"Où allons-nous?" Oui! je pense à demain, aux vivants (s'il en reste) de l'an 2072. Je les imagine regardant les images des vols Apollo. Comme ils s'amuseront ferme en voyant ces lents et grossiers engins qui se nommaient fusée, capsule, lem. Nos hommes de science actuels passeront pour des bricoleurs. Il faut dire cependant que dans cent ans, peut-être, chaque famille aura sa petite mécanique céleste.

Il faut quand même se consoler à la pensée que dans cent ans, il se trouvera des gens pour se souvenir, des historiens qui, évoquant notre époque, diront: "Ah! c'était le bon temps. Incroyable n'est-ce pas? Pourtant, cela se dira: "C'était le bon temps que celui de la guerre du Vietnam, du Front commun, de Jean Drapeau et des effluves ordurières qui embaumaient l'ancienne deuxième plus grande ville française d'Amérique."

bloc-notes

Les services d'incendie de la CUM

On ne peut rejeter du revers de la main, comme certains administrateurs municipaux ont commencé de le faire, le rapport que le juge Jacques Coderre a déposé la semaine dernière sur les services d'incendies de la Communauté urbaine de Montréal. Ce rapport, qui n'a pas du reste la même autorité que celui qui avait été présenté par l'ancien conseil de sécurité publique, propose d'intégrer complètement les 26 services municipaux d'incendies existant sur le territoire de la CUM. Cet avis technique repose, de l'aveu même du signataire du rapport, sur une étude statistique des pertes humaines et matérielles encourues depuis dix ans dans la métropole et surtout en banlieue. La faiblesse de cette étude ne permet pas d'endosser actuellement la recommandation principale du rapport. Celui-ci n'en comporte pas moins d'autres recommandations qui méritent un prompt examen de la part des villes et de la CUM.

La principale recommandation – intégration totale des services d'incendies – est fondée sur des statistiques dont la principale (la population) est grandement contestable, pour ne pas dire davantage. Le rapport établit des taux comparatifs entre Montréal et la banlieue en prenant pour acquis que la métropole comprend en 1969 quelque 1.46 million de population. Or, le recensement fédéral, qui comptait en 1966 à Montréal 1.29 million, en dénombrait cinq ans plus tard seulement 1.19, soit près de 100,000 de moins. En sorte que la différence entre le chiffre du rapport, emprunté aux statistiques provinciales, et celui du recensement est de quelque 260,000. Avant de se fier aux taux de victimisation quant aux pertes en vies humaines et aux dommages matériels qui sont présentés dans le rapport Coderre, il faudra à tout le moins une clarification dans les données.

La carence actuelle, en effet, serait moins grave si les chiffres en question n'étaient qu'accessoires à la démonstration. Or, ce n'est pas le cas. Si on fait abstraction de ces données sujet à caution, bien faible reste le dossier qui appuie la recommandation principale. Le juge Coderre fait état des coûts comparatifs d'un système centralisé et d'une amélioration des services décentralisés. Les économies qu'il y voit ne convaincront guère les administrateurs municipaux et les contribuables qui regardent avec effarement grossir le budget de la police, pourtant unifiée.

Si plusieurs fonctions de prévention, de recherche, d'enquête et de communication peuvent non sans raison être réunies dans un même organisme métropolitain, il reste, à défaut de démonstration contraire, que le gros de la lutte aux incendies est de nature locale, bien davantage que le travail policier, et que d'un service à l'autre on ne peut nécessairement souhaiter la même structure.

Ces réserves étant faites, plusieurs recommandations particulières devraient être promptement examinées par les autorités. Ainsi le juge Coderre recommande qu'un comité examine la sécurité contre l'incendie dans les bâtiments en hauteur. Pour être modestes, certains nouveaux gratte-ciel de Montréal ne présentent pas moins, en effet, surtout pour les personnes, des risques graves. La ville souterraine fait également l'objet d'une recommandation. Tous croyaient le métro à l'abri de désastres majeurs: la catastrophe qui a failli survenir récemment nous rappelle de manière impérieuse que tous les services devront revoir leurs stratégies d'intervention et leurs moyens dans ces nouvelles dimensions de l'habitat urbain.

Notons en conclusion que si la CUM en venait à maintenir la structure actuelle des services d'incendies ou à préférer à la recommandation d'intégration une autre formule de solution, il y aurait quand même lieu de constituer au niveau métropolitain un organisme analogue au Conseil de sécurité pour veiller aux politiques de lutte contre les incendies. A cet égard, la deuxième recommandation du juge Coderre devrait être examinée sans délai. Si l'intégration de la police a déjà trop tardée, il serait sage de prévoir dès maintenant un organisme qui prépare la voie qui devra finalement être celle des services d'incendies sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

De la justice biliaire

Sous le couvert de l'outrage au tribunal, une justice fort arbitraire est en train de faire son nid au sein de la magistrature québécoise. Loin de restaurer la dignité des tribunaux, certaines condamnations récentes n'ont fait que donner à ceux qui les dénigrent de plus sérieux sujets de critique. Le temps est venu de mettre un terme à cette justice biliaire.

Dans cette troublante affaire de la requête de cautionnement de Jacques Rose, distinguons d'abord le problème du secret des jurés de celui de l'outrage au tribunal. D'après le code Lagarde, la jurisprudence anglaise tiendrait pour une règle bien établie qu'un juré ne peut divulguer ce qui s'est produit pendant les délibérations du jury. Me Robert Lemieux estime, quant à lui, qu'en droit canadien l'obligation de discrétion des jurés cesse avec leur devoir de rendre verdict.

A ce chapitre, si Me Lemieux avait commis un acte criminel, la Couronne aurait dû porter contre lui une accusation régulière. Ou, si l'avocat avait présumément commis un acte dérogatoire au code du Barreau, elle aurait dû en saisir ses pairs du comité de discipline. En procédant comme il l'a fait, Me Stephen Cuddihy s'est conduit comme si, accusateur faible, il avait voulu se défaire d'un contradicteur gênant. Il ne pouvait pas, en effet, ne pas savoir qu'un membre du Barreau est tenu au secret professionnel.

En voulant obliger Me Lemieux à donner les noms des jurés qui ont pu lui faire des confidences, Me Cuddihy ne pouvait qu'induire le procureur de Jacques Rose ou bien à violer son secret professionnel, ou bien à permettre l'intimidation des jurés, anciens ou nouveaux. Aussi est-ce à bon droit que le Barreau est venu à la défense de Me Lemieux. Le Barreau devrait même envisager d'ouvrir une enquête sur la conduite de cet étrange procureur de la Couronne.

Le bâtonnier Jasmin, à l'occasion du jugement sommaire prononcé par le juge Alphonse Barbeau, a rappelé la réforme du "droit de l'outrage au tribunal" que le Barreau a déjà proposée au ministère fédéral de la justice. Il est en effet évident que le code criminel devra être amendé à cet égard.

Il est inconcevable qu'un magistrat se constitue juge et partie, sans plus de contrôle judiciaire de ses actes. La présomption d'innocence, l'établissement de la preuve, le droit de ne pas s'incriminer, la délibération avant jugement, l'appel sont des principes trop enracinés dans notre droit pour qu'on les laisse bafouer par les procédures douteusement expéditives auxquelles s'adonnent parfois certains magistrats et quelques procureurs. Le temps n'est pas encore venu, dans ce pays, où la prison sera plus honorable que le palais de justice.

Jean-Claude LECLERC

Près du point de saturation

La grève des cols bleus de Montréal a déjà donné lieu, cet hiver, à une première intervention du pouvoir judiciaire. On peut aujourd'hui prévoir qu'une seconde injonction s'abattra sur le syndicat si l'évolution de la grève met tantôt en danger la santé publique. Jusqu'à maintenant, on pouvait en prendre et en laisser dans les rumeurs hystériques que répandent à la première occasion les alarmistes professionnels. Rien, dans les faits, ne faisait prévoir la grande peste ou l'apocalypse. La situation, cependant, évolue rapidement et certains indices invitent les pouvoirs publics à demeurer sur le qui-vive.

Pour que survienne une solution négociée, l'administration municipale doit quitter son mutisme et déposer une nouvelle proposition. Jusqu'à maintenant, l'administration Drapeau-Niding, fidèle à son habitude, en a dit le moins possible et elle s'est montrée particulièrement évasive sur les questions de sécurité d'emploi. Bien plus, elle a consacré sa plus tonitruante déclaration à un présumé chantage de la part du syndicat, tout simplement parce que le syndicat venait de prendre, pour la seconde fois, un vote de grève. De telles déclarations escamotent totalement le problème, durcissent les positions et accentuent le risque d'une solution judiciaire à un conflit qui devrait se résorber autrement.

Le syndicat, de son côté, doit se tenir prêt à saisir toute occasion de parvenir à un règlement négocié. A attendre avec entêtement la solution idéale, le syndicat risque fort d'être subitement convoqué chez le magistrat invité à émettre une injonction. Jusqu'à maintenant, le syndicat a fait montre de raideur dans ses négociations, mais il a surtout consenti des efforts considérables pour maintenir le débat dans des limites raisonnables. Il s'est plié, de mauvaise grâce il est vrai, à l'injonction qui l'a privé cet hiver de sa force de frappe. Il a tenu un second vote de grève au moment où l'opinion publique attirait son attention sur certaines anomalies du premier. Tout cela plaide en sa faveur. Tout cela incite à croire que le syndicat demeure conscient des conséquences qu'auraient des atteintes graves à la santé publique. Nous nous approchons à grands pas de périls réels et ceci réduit d'heure en heure le temps qui reste pour une solution négociée. On aurait tort, à cet égard, de prendre

Suite à la page 2

Laurent LAPLANTE

■ lettres au DEVOIR

Là où M. Bourassa aurait profit à suivre M. Trudeau

Notre gouvernement québécois est admirable. Tout miel devant son vis-à-vis fédéral, il adopte des attitudes de dur à cuire devant les groupes qui revendiquent au sein de la société québécoise. Il fait penser à l'épouse dominée qui se venge sur ses enfants.

Si au moins le gouvernement québécois prenait exemple sur son idole fédérale dans ses relations avec ses employés, ce serait un moindre mal. Mais non. Sans doute pour impressionner l'univers, M. Bourassa se campe dans une position d'extrême fermeté, Il attend que la résistance s'effrite devant lui.

M. Trudeau, comme employeur, a l'intransigeance moins absolue que dans ses rapports avec les provinces. Négocier, dans son esprit, ne veut pas nécessairement dire qu'il faille s'arrêter à un magique 5.3%. Voyons comment se sont réglés quelques conflits de travail dans le secteur public fédéral sous M. Trudeau.

Tous se souviennent de la fameuse campagne d'il y a deux ans pour juguler l'inflation. Il ne fallait pas dépasser 6% d'augmentation par année. Les postiers, et c'était leur droit, ne l'entendaient pas de cette oreille. Ils firent des grèves tournantes qui s'amplifièrent et finalement leur obtinrent 6.8%. M. Trudeau avait résisté pendant des semaines, mais la sagesse lui prescrivit de démordre un peu de sa ligne originelle.

L'hiver dernier, deux groupes d'employés fédéraux se sont affrontés à leur patron, n'hésitant pas à débrayer pour faire valoir leur cause. Les contrôleurs de la circulation aérienne, dont le salaire moyen doublait déjà le $100 par semaine, refusèrent les premières offres du gouvernement fédéral. Ce n'est qu'après une dizaine de jours de grève qu'ils "se plièrent" aux conditions de leur employeur: celui-ci ne leur accordait pas seulement une augmentation de 17% en 27 mois, ce qui donne 7.08% par année, mais ils acceptaient en plus qu'un tribunal d'arbitrage dispose des autres demandes syndicales. M. Trudeau aurait-il manqué, ce faisant, à son devoir vis-à-vis du peuple?

Peu de temps après, les techniciens en électronique des aéroports entreprenaient une grève de près d'un mois qui connut le dénouement suivant, passé presque inaperçu dans l'opinion publique: augmentations de salaires variant entre 14 et 22%, réparties sur 25 mois, ce qui donne en moyenne 9% par année. Il ne semble pas que cette concession ait causé de graves scrupules moraux au pouvoir fédéral.

M. Trudeau n'a pas besoin d'une loi 19 pour faire reconnaître l'autorité de son gouvernement. Il sait bien qu'une hausse d'un demi ou de 1% concédée au moment opportun peut signifier la différence entre un règlement satisfaisant et une lutte à finir avec le syndicat. Ce n'est pas lâcheté de sa part que de consentir à de légers déboursés supplémentaires qui, au fond, peuvent fort bien représenter une économie appréciable si l'on se donne la peine de songer aux conséquences du prolongement du conflit.

M. Garneau répétait encore l'autre soir à la télévision qu'il n'est pas question pour le gouvernement d'aller plus loin dans ses offres monétaires. Que veut prouver M. Garneau? Sa fermeté? Elle sera oubliée à la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Claude RICHARD

Montréal, le 23 mai 1972

Marxisme et disciplines humaines

A la suite d'une récente nouvelle parue dans votre journal au sujet du congédiement d'un professeur de philosophie du CEGEP de Maisonneuve pour ses idées marxistes, je ne puis que déplorer cette décision fort peu sage de la direction.

Quiconque est le moindrement au courant des courants scientifiques actuels en économie, en sociologie, en anthropologie, en histoire, en biologie, en philosophie, en psychologie, s'aperçoit que si Marx n'est pas tout, il est partout fondamental.

"His method of looking at the economy as a whole, analysing the relation of aggregates, and building models, has become an essential part of modern economics." (cf. J. STEINDL dans le livre édité par D. HOROWITZ, **Marx and Modern Economics**, 1970, p. 244, MacGibbon & Kee, London).

"Il manque en sociologie l'équivalent de la contribution de Freud à la psychologie. ...En sociologie, c'est peut-être Marx et Engels qui sont venus le plus près d'offrir un modèle aussi global, par la vision à la fois fonctionnaliste et historique qu'ils ont eue de la réalité sociale." Guy ROCHER, **Introduction à la sociologie générale**, T. III, éd. HMH, Montréal, p.15.

Même la science pure, la biologie moléculaire par exemple, se découvre une méthode marxiste: "Mais quel que soit le niveau étudié, qu'il s'agisse de molécules, de cellules, d'organismes ou de populations, l'histoire est posée comme perspective nécessaire et la succession comme principe d'explication." F. JACOB, (Prix Nobel de médecine 1965), **La logique du vivant**, p. 321, Paris, Gallimard, 1970.

Refuser la liberté d'enseigner Marx, c'est comme interdire l'enseignement de "Jésus" à cause des régimes catholiques de Franco ou des Portugais. C'est comme refuser d'enseigner tel théorème mathématique parce qu'un communiste l'a découvert!

Marx a toujours soutenu que la liberté personnelle et collective était essentielle à l'épanouissement de l'individu et de la communauté. Ce n'est pas parce que les Russes limitent cette liberté qu'il faut bannir Marx! C'est la politique de l'autruche!

Denis LA ROSE,
étudiant à Paris et ex-prof. de philosophie!.

Paris, le 13 mai 1972.

L'unilinguisme anglais à l'hôpital Royal Victoria

Cette lettre se veut une protestation officielle et publique contre la situation linguistique de votre institution. En effet, l'hôpital Royal Victoria est subventionnée en très grande partie par des fonds québécois et vous ne semblez absolument pas vous soucier de la langue de la grande majorité de ces mêmes québécois.

Ma mère a été hospitalisée d'urgence chez-vous le 16 avril dernier durant la grève syndicale. Elle occupait la chambre 4314 du Pavillon des Femmes, rue Université. **Seul** son médecin (un pur anglais, maniant le français avec élégance), a pu communiquer en français avec elle.

Il est inadmissible qu'une patiente d'expression française ne puisse recevoir des soins médicaux en français dans un hôpital du Québec.

Trouvez-vous normal qu'à sa sortie de la salle d'opération, alors qu'elle est très faible, une patiente ne puisse se faire comprendre en français dans un hôpital du Québec?

Est-ce normal que dans un hôpital du Québec, une patiente d'expression française doive mimer le mal qu'elle ressent pour se faire comprendre?

Est-ce normal que la communication soit impossible avec le service hospitalier lorsqu'il s'agit de connaître les directives données par un médecin à une patiente dans un hôpital du Québec?

Ma mère fut une patiente parmi **bien d'autres** qui ont eu à souffrir ou qui subissent encore ce danger de l'impossibilité de communiquer en français dans votre hôpital. Il semble qu'aucune infirmière ne puisse s'exprimer en français. A mon avis, un service aussi important que le service hospitalier ne peut être efficace que dans la mesure où il y a échange et communication de la part du patient avec ce service.

Une jeune fille du Saguenay, unilingue française, hospitalisée dans la même chambre que ma mère a essayé en vain de se faire comprendre par les infirmières. C'est la préposée au service d'entretien qui, se trouvant sur les lieux, a dû servir d'interprète auprès de l'infirmière. Est-ce que vous trouvez que c'est une situation normale dans un hôpital du Québec?

De plus, les personnes préposées à donner des renseignements au public ne comprennent pas les questions qui leur sont adressées en français et ne sont même pas capables de donner le numéro d'une chambre en français. Est-ce de la mauvaise volonté ou l'incapacité pour un anglais d'apprendre ses chiffres jusqu'à 10, en français?

Il est absolument inacceptable que vos patients francophones soient traités comme des êtres de seconde zone et j'envoie copie de cette protestation au **Ministère concerné** ainsi qu'aux journaux.

Yves LAFORTUNE

Ste-Julie, Co. Verchères, le 8 mai 1972.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. À l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Éditions du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

Rapport moral

Le patronat à l'heure où on veut "casser le système"

par CHARLES PERRAULT

• A l'occasion de l'assemblée annuelle du Conseil du patronat du Québec, le président Charles Perrault a présenté un rapport moral sur "le CPQ et la société québécoise". En voici les principaux extraits. Les sous-titres sont du Devoir.

Au plan économique, le Québec continue de connaître certaines difficultés évidentes.

Ainsi, malgré les efforts déployés, mais compte tenu cependant d'une foule de contraintes, le gouvernement québécois n'a pas réussi à réduire le chômage à des proportions acceptables, et ce problème accentue certains des remous sociaux et politiques que nous connaissons.

Quoi qu'il en soit cependant de la réalité du chômage, nous devons reconnaître que le gouvernement québécois s'est efforcé de créer un climat économique favorable aux investissements. On peut noter à cet égard le fait qu'il a déposé en avril dernier un troisième budget consécutif sans augmentation de taxes, ou encore qu'il a freiné d'importante façon le taux de croissance des dépenses provinciales pour le prochain exercice financier.

Nous n'irions pas jusqu'à dire cependant que la relance économique en est pour autant assurée. Il reste beaucoup à faire. Cependant, le nouveau ministre de l'industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre, entend donner à son ministère un dynamisme renouvelé. Ses propos à date ont été favorablement accueillis par le patronat québécois, qui attend avec impatience son énoncé sur une stratégie globale de développement.

Bien sûr, il faut reconnaître et signaler que le champ de manoeuvre du gouvernement québécois en ce domaine est étroit. Les entreprises qui opèrent au Québec n'ont qu'à se rappeler à cet égard combien sont importantes les décisions économiques, fiscales et monétaires du gouvernement canadien.

Elles n'ont qu'à se rappeler également combien peuvent peser lourd sur leurs décisions d'investissement les projets législatifs envisagés au plan canadien, comme ce fut le cas du projet de réforme fiscale, maintenant devenu une réalité.

Bien plus, l'économie québécoise n'est pas indépendante, loin de là, des événements économiques qui se passent au plan international.

Ainsi, des événements comme la très forte vague de protectionnisme déclenchée aux Etats-Unis, l'élargissement du marché commun européen, la montée industrielle fulgurante du Japon, ont eu et auront des répercussions très importantes sur le comportement de notre économie.

C'est donc dans un contexte de contraintes multiples que doit opérer l'économie québécoise et nous devons reconnaître qu'il nous est difficile de contrer à notre avantage toujours les initiatives de ces gigantesques concentrations économiques.

Il ne nous est donc pas facile de nous créer une place véritable sur le nouvel échiquier des échanges mondiaux. Cette tâche nécessite un leadership de première envergure, tant des chefs politiques que des hommes d'affaires eux-mêmes.

Elle nécessite également, de la part des hommes d'affaires, l'analyse lucide des projets de développement qui lui sont proposés. Qu'il s'agisse en effet de projets comme celui du développement de la Baie James ou encore de l'implantation du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique, il lui faut en évaluer toutes les implications et faire connaître ses positions.

Les questions économiques, bien sûr, sont de plus en plus complexes; elles continueront d'être au centre de toutes nos préoccupations futures. N'est-ce pas en effet par le progrès économique que se réalisera le progrès social auquel aspire de plus en plus et à bon droit la population québécoise?

La contestation ouverte

Au plan socio-politique, le tableau est fort chargé et notre présent exercice ne peut que se limiter à en pointer quelques éléments-clés.

Il y a d'abord cette contestation ouverte et systématique par certains groupes sociaux de l'entreprise privée, de son rôle, de ses programmes d'action, de ses finalités mêmes. Le texte des manifestes syndicaux qui nous ont été livrés au cours des douze derniers mois nous fournit cette évidence.

On y prône carrément la destruction du régime actuel pour le remplacer par un régime nouveau, convenablement mystifié, et où il n'y aurait plus de problème pour personne. Mais que personne ne s'y trompe: l'objectif socialisme qui est actuellement offert à la population québécoise n'est à toute fin pratique qu'un socialisme de castes où nos leaders syndicaux d'aujourd'hui seraient nos chefs politiques de demain et nos directeurs des nouveaux appareils de contrôle, nos intellectuels aux idées marxistes d'aujourd'hui.

Mais comme nous le démontre largement l'histoire, nos travailleurs d'aujourd'hui seraient toujours nos travailleurs de demain, à cette différence importante près cependant qu'ils auraient un régime de vie moins élevé et qu'ils n'auraient plus la liberté, qu'ils emploient si largement ces jours-ci, d'exprimer leur désaccord.

Nous estimons que malgré la dialectique savante de ces penseurs québécois en mal d'exhibitionnisme intellectuel, la population québécoise n'en sera pas dupe. Encore cependant qu'il nous faudra, nous du milieu de l'entreprise, faire connaître davantage à la population québécoise les risques de cette aventure incroyablement destructrice où on voudrait la conduire.

Et pendant que circulent ces idées socialistes, animées surtout par nos leaders syndicaux, on tente parallèlement de modifier carrément la formule traditionnelle du syndicalisme qui s'était implantée chez nous depuis maintenant plus d'un demi siècle. Depuis près d'un an en effet, nous assistons à une politisation évidente du mouvement syndical, comme nous l'a amplement démontré le schéma de la négociation provinciale dans les secteurs public et para-public. On a substitué dans cette négociation, à l'action syndicale professionnelle et économique traditionnelle, l'action politique directe, ce dont on ne s'est pas caché d'ailleurs et qui a été clairement exprimée par des slogans comme "c'est le système qu'on va casser".

Une telle orientation n'a rien de rassurant pour l'avenir des relations patronales-ouvrières dans ces secteurs, et on peut même craindre certaines de ses répercussions sur le secteur privé. Car, bien sûr, on peut envisager de nouveaux mécanismes de négociation dans les secteurs public et para-public. Et ces nouveaux mécanismes s'avèrent essentiels. Mais, même les meilleurs mécanismes actuellement suggérés par maints spécialistes s'avèreront probablement inefficaces parce que conçus pour un contexte traditionnel de relations patronales-ouvrières, et non pas pour un conflit carrément politique. On peut même ajouter que tous les mécanismes envisagés, quelle que soit leur valeur, seront de la plus parfaite inutilité, si certains groupes de travailleurs de la société continuent, comme aujourd'hui, de s'arroger des droits qu'ils n'ont pas, et à se situer en marge de la loi.

On alléguera qu'il ne s'agit pas là de phénomènes nouveaux, tout au moins à l'extérieur du Québec. La grève "plus ou moins générale" est par exemple un outil de pression bien connu en Europe.

Les activistes syndicaux

Mais on ne transporte pas à bon vouloir des pratiques sociales d'un milieu à un autre. Le Québec n'a pas atteint la maturité qui lui permette de faire face à de telles attaques. On s'aperçoit d'ailleurs de la forte opposition venant de toutes les classes de la société à l'endroit des récentes actions syndicales. En multipliant leurs attaques contre un "système" qui leur semble une forteresse hostile, les leaders syndicaux sous-estiment gravement la fragilité de la structure sociale à laquelle ils s'attaquent.

Or, une fois cette structure ébranlée – et l'invitation des chefs du mouvement syndical à violer les injonctions et la loi constituait une tentative de détruire un de ses derniers remparts – le besoin de toute société pour un minimum d'ordre pourrait très bien nous plonger dans un régime autoritaire. La sécurisation d'une telle formule attire déjà beaucoup de Québécois; il en tient largement aux activistes syndicaux de le reconnaître avant qu'il ne soit trop tard.

Et pendant que les manifestes marxistes succèdent aux manifestes marxistes: pendant que le mouvement syndical se politise de plus en plus; pendant que l'ordre établi est défié; d'autres leaders de notre société optent carrément pour une séparation du Québec avec le Canada, proposant alors à la population un régime économique nouveau où elle "serait vraiment maître chez elle". Encore là, l'option n'est pas nouvelle. Ce qui peut être nouveau cependant, c'est le programme précis et cohérent qui est proposé aux Québécois, au lendemain du grand jour.

Mais, il ne faudrait pas s'y laisser prendre. Sous le couvert d'un programme d'une logique impeccable, on ne fait rien moins que d'offrir à la société québécoise de troquer son standard de vie actuel contre des hypothèses qui ne se caractérisent pas toujours par leur réalisme. S'il est exact d'affirmer que l'entreprise privée a fourni aux Québécois d'aujourd'hui le quatrième plus haut niveau de vie au monde, n'est-il pas également exact d'affirmer que le Québec de demain serait lourdement pénalisé dans l'application d'une proposition où, à toutes fins utiles, il n'y a plus de place réelle pour l'entreprise privée?

Le manifeste du PQ

Car ce que propose le manifeste du Parti Québécois c'est que l'entreprise appartienne aux Québécois, soit contrôlée par l'Etat, embauche beaucoup de travailleurs et réalise très peu de profit. Sur tous les plans de son fonctionnement, le manifeste réserve à l'entreprise des conditions pénibles et aléatoires, tant au plan des marchés, que des ressources humaines, des ressources financières, des impôts que des relations du travail.

Mais arrêtons là notre bref tour d'horizon de ce Québec d'aujourd'hui pour voir s'il est toujours possible aux milieux des affaires québécois de contribuer positivement, sainement, et de façon délibérée, à la discussion sinon à la solution de cette vaste fresque de problèmes réels ou "imaginés" soumis à l'attention des Québécois.

Une première responsabilité qui lui incombe, c'est sûrement de prendre connaissance et d'analyser ces diverses réalités québécoises. Il voudrait les ignorer d'ailleurs, que les événements quotidiens le rappelleraient vite au réalisme.

Pas de panique!

Et il doit les aborder de façon positive. Une attitude de panique, face aux contestations actuelles, serait aussi mauvaise qu'une attitude de statu quo ou d'immobilisme. Pourquoi le monde patronal se croirait-il d'ailleurs démuni face à ces nouvelles réalités? Ses réalisations passées ne sont-elles pas là pour lui confirmer ses immenses possibilités?

Davantage que par le passé cependant, il lui faudra passer à l'action; il lui faudra davantage considérer l'entreprise elle-même, ses associations patronales, sa confédération patronale, comme autant d'éléments dans l'élaboration des divers programmes qu'il doit mettre sur pied pour affirmer les valeurs réelles du régime que rallie encore l'immense majorité de la population.

Mais, dans cette réalisation de programmes, dans cette recherche des éléments de notre collaboration, nous devons souligner immédiatement que le milieu des affaires ne peut partager certaines des solutions mises actuellement de l'avant en certains milieux et présentées comme panacées.

Outre le fait en effet que les questions soient le plus souvent mal posées, les solutions offertes ne tiennent pas compte de toutes les conséquences, dont certaines peuvent invalider la formule.

Ainsi, il ne saurait notamment être question pour nous:

1) D'endosser des principes, comme ceux de la négociation sectorielle obligatoire, qui ne pourraient conduire qu'à une intervention accrue de l'Etat dans un domaine, celui des relations de travail, qui appartient en propre aux parties patronale et syndicale;

2) D'endosser le principe de la syndicalisation des cadres, selon la formule syndicale traditionnelle, ce qui serait la négation même de l'entreprise, et ne règlerait pas pour autant les problèmes réels des cadres;

3) D'accepter que les travailleurs de la fonction publique et para-publique jouissent de salaires plus élevés que ceux du secteur privé, puisqu'une telle condition équivaut à un transfert de ressources en faveur d'un groupe privilégié de travailleurs, et qu'une telle politique placerait l'entreprise privée dans une situation économique impossible;

4) De privilégier l'affectation d'une part toujours de plus en plus importante des revenus de l'Etat québécois à la santé, au bien-être et à l'éducation, alors que nous devons affecter des sommes immenses aux divers outils de l'Etat voués à la création directe de richesses;

5) De sacrifier des emplois en nombre important à la protection du milieu, s'il n'y a pas moyen de réconcilier cette protection avec le fonctionnement économique de l'entreprise, et que celle-ci se trouve ainsi dans l'impossibilité de rencontrer sa première responsabilité sociale, celle de procurer des emplois;

6) De souscrire à une politique linguistique qui ne tiendrait pas compte de toutes les réalités québécoises.

Nous croyons fermement que de telles positions, qui peuvent être pleinement justifiées, sont réalistes et constituent un apport tout aussi positif à la discussion que certaines aventures qui nous sont actuellement proposées.

Le patronat québécois doit s'efforcer d'apporter des solutions positives, non seulement à ces problèmes mais également à ceux de l'environnement, du chômage et des disparités régionales.

Sur courte période, nous ne saurions trop insister afin que l'entreprise québécoise accélère son intégration véritable à la vie communautaire québécoise. Il incombe à l'entreprise de participer elle-même à la création de nouveaux emplois, notamment en ne cédant pas à la panique "économique" qui la conduirait à déplacer vers l'extérieur des capitaux actuellement disponibles pour l'investissement local. L'entreprise surtout se doit d'attacher plus d'importance peut-être qu'elle ne l'a fait dans le passé, à l'apport humain de ses travailleurs aux finalités de l'entreprise.

■ propos d'actualité

Il convient de souligner un autre élément important pour le Canada sur la scène internationale. En 1964, notre pays avait une grande confiance dans les forces de maintien de la paix. Mais depuis, la Force d'urgence des Nations Unies a dû quitter le Moyen-Orient. On a fait peu de progrès vers une entente au sujet du financement international des forces de maintien de la paix. Les commissions internationales de surveillance et de contrôle en Indochine ont encore perdu de leur efficacité pendant cette guerre tragique du Vietnam. En outre, certaines missions d'observateurs ont été établies et ont fonctionné pendant quelque temps à la frontière de l'Inde et du Pakistan occidental à la suite du conflit frontalier de 1965, ainsi qu'au Nigéria en 1969; mais depuis 1964, date à laquelle la Force des Nations Unies à Chypre a été établie, aucune opération importante de maintien de la paix a été mise sur pied. **(Livre blanc sur la politique de défense, août 1971)**

Les politiciens et hommes d'affaires du Canada étaient convaincus que la "relation unique" existant entre le Canada et les Etats-Unis permettrait de développer librement le commerce entre les deux pays sans risque "d'accidents" de ce genre. Les politiciens et industriels américains le pensaient probablement aussi. Cette conviction est maintenant remise en question.
(Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du commerce, Montebello, 18 octobre 1971).

Quelques semaines auparavant, j'avais parlé à Harvard de la coexistence. Partant des expériences faites à Berlin, je disais que quand on est sûr de soi et, à la fois, conscient des réalités, on n'a pas à craindre le contact avec l'adversaire politique et idéologique. L'insécurité de notre temps ne devait pas nous rendre nous-mêmes incertains. A quoi servait-il d'être voisins si l'on n'était pas prêt à parler.
Willy Brandt, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne conférence faite à l'université d'Oslo, le 11 décembre 1971.

L'existence d'un réseau de services de santé mentale presque exclusivement en marge du réseau général des services de santé, pour utile et nécessaire qu'elle ait été à une époque donnée, ne me semble plus devoir être maintenue. Une plus grande intégration du réseau des services de santé mentale à celui des services de santé doit être réalisée. C'est la raison pour laquelle nous ne retrouvons plus, entre autres choses, dans l'organigramme du ministère des Affaires sociales, une Direction des services psychiatriques telle qu'elle existait sous l'ancien ministère de la Santé. C'est pourquoi également nous attachons tellement d'importance au développement des départements de psychiatrie dans les hôpitaux généraux et à l'instauration de centres locaux de services communautaires qui dispenseront des services courants de santé mentale de pair avec d'autres services de santé et services sociaux courants.
(Claude Castonguay, ministre des affaires sociales, Montréal, 27 septembre 1971).

Certaines personnes disent que le Canada a mis trop d'oeufs dans un seul panier "d'exportation"! C'est facile à comprendre: le "panier" américain est le plus grand, le plus proche, le plus profitable et le plus ouvert de ceux auxquels nous avons accès. La plupart des Canadiens seront d'accord à admettre qu'il faut continuer de considérer les Etats-Unis comme le meilleur et plus grand client de notre pays mais il serait également normal que les Etats-Unis nous considèrent de la même façon.

Le gouvernement canadien n'a "jamais eu l'intention" de pousser plus loin notre dépendance sur le marché américain en négligeant les autres. Au contraire, une des principales raisons de ce qu'on appelle parfois "l'obsession" canadienne pour les politiques commerciales multilatérales est la création de nombreux débouchés pour les producteurs et fabricants canadiens sur tous les marchés du monde. Il n'est pas nécessaire de "réorienter" cette politique.

A travers cette "politique commerciale", nous veillons (avec succès d'ailleurs) à ce que les exportateurs canadiens ne rencontrent qu'un minimum de barrières douanières et puissent bénéficier de conditions d'accès aussi favorables que celles des autres fournisseurs étrangers.

Les exportateurs canadiens ont toujours pu bénéficier de l'appui le plus entier du gouvernement par l'intermédiaire des programmes de développement commercial et grâce également à l'amélioration constante des dispositifs de financement des exportations.
(Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du Commerce, Montebello, 18 octobre 1971).

■ lettres

Une seule justice pour tous

Quand un individu tue son voisin, c'est un meurtrier. Quand un individu vole son voisin, c'est un voleur. Quand un individu viole sa voisine, c'est un criminel. Tous ont quelque chose en commun; ce sont des bandits. Le terme est sévère, admettons plutôt que ce sont des hors-la-loi. Nous admettons tous aussi qu'ils méritent d'être punis selon la gravité du cas qui peut aller d'un emprisonnement de quelques années à un emprisonnement à vie.

Pourquoi lorsqu'il s'agit de MM. Pepin, Laberge, Charbonneau ou autres syndiqués qui refusent d'obéir à la loi comme tous les hors-la-loi, pourquoi ces deviendraient-ils des martyrs? Pourquoi ces gens jouiraient-ils d'une amnistie? Ce sont des hors-la-loi qui méritent d'être punis, quelle que soit leur instruction ou leur fonction. Sinon il y aurait du vrai dans ce que disait le fabuliste, à savoir, si vous êtes faible ou puissant, les jugements de cour vous rendront noir ou blanc.

G. Roger ROY

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

VOLS CANADA-EUROPE CANADA

Vers l'EUROPE
aller-retour à partir de $188
DESTINATIONS Paris
Bruxelles-Zurich
Madrid-Genève

S.E.T.A. Vacances
1176 rue Drummond
Montréal 107
Tél. : 861-0200

Le Centre Interdisciplinaire de Montréal Inc.

offre à l'intention du **personnel de cadre** des institutions qui s'occupent d'éducation au Québec, un **stage en relations humaines.**

Si vous êtes directeur d'école, directeur de service pédagogique, directeur administratif, directeur de service d'éducation permanente, directeur de service aux étudiants, directeur de département, etc., et si vous désirez chercher, avec des personnes qui ont les mêmes préoccupations que vous, les réponses aux problèmes de relations humaines que vous rencontrez dans l'exercice quotidien de vos fonctions, il y a une place pour vous dans ce stage.

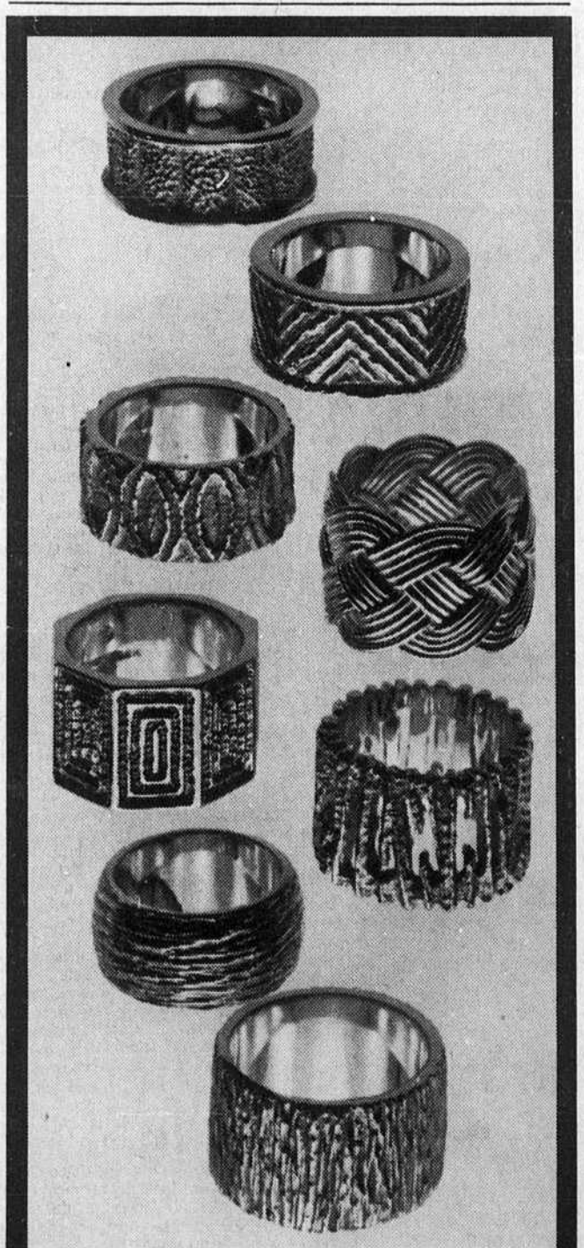
Ce stage vous permettra d'atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

a) Une meilleure connaissance de vos ressources personnelles
b) Une prise de conscience de votre style de leadership
c) L'acquisition de certaines habiletés aux niveaux suivants :
* animation de réunion
* créativité dans la solution de problème (synectique)
* relation d'aide
* prises de décision en groupe.

Stage résidentiel à Joliette du 31 juillet au 11 août 1972

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au :

cim
CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL INC.
5055, Avenue Gatineau, Montréal 247 (514) 735-6595.



Quelques exemples d'alliances choisies dans notre très importante collection. Sculptées dans de l'or 18K massif et de largeur différente, leur prix varie de $95 à $125.

LUCAS

1476, Sherbrooke, ouest et Westmount Square
Stationnement gratuit

Vient de paraître aux Éditions Fides

CROYANTS DU CANADA FRANÇAIS - II
DES OPINIONS ET DES ATTENTES
par Normand Wener et Jacques Champagne
Quatrième annexe au rapport de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église
303 pages • $3.50

EN RAPPEL L'ÉGLISE DU QUÉBEC : UN HÉRITAGE, UN PROJET
RAPPORT SYNTHÈSE - INSTRUMENT DE TRAVAIL
- par Yves-M. Côté 119 pages • $1.00

FIDES 245 est, boul. Dorchester, Montréal 129 • 861-9621

Les Musées nationaux acquièrent 70 Borduas au coût de $250,000

par Gilles Constantineau

La Société des musées nationaux du Canada vient de faire l'acquisition d'une importante collection de toiles, d'aquarelles, d'esquisses ainsi que de documents personnels du grand peintre québécois Paul-Emile Borduas.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, l'a annoncé hier à Montréal, au cours d'une conférence de presse à laquelle participait également le ministre des affaires culturelles du Québec, Mme Claire Kirkland-Casgrain.

Ce sont en effet les musées du Québec - et plus précisément le Musée d'art contemporain de Montréal – qui deviennent en quelque sorte les "dépositaires" de la collection, selon un accord "dont les modalités n'ont pas encore été définies", a précisé M. Pelletier.

Invité à dévoiler le coût de cette prestigieuse collection, le secrétaire d'Etat s'est borné à indiquer qu'il excédait un quart de million de dollars. D'autre part la femme du peintre, Mme Gabrielle Borduas, à qui appartenait la collection, a informé Le Devoir que le prix payé par la Société des musées n'excédait que de peu les 250,000 dollars, et que sur le marché libre, d'autre part, l'écoulement des 70 et quelques pièces de l'ensemble aurait probablement rapporté près de un million.

Mme Kirkland-Casgrain a fait savoir qu'en plus de veiller sur les oeuvres picturales de la collection, le Musée d'art contemporain s'appliquerait à garder "en parfait état de conservation", tout en la laissant disponible aux chercheurs, la partie documentaire de la récente acquisition. Ces documents sont des lettres, des manuscrits ainsi que des coupures de journaux.

Le ministère des affaires culturelles, a ajouté Mme Casgrain, a de plus pris des mesures pour récupérer, à tout le moins sous forme de copie, les documents personnels de Paul-Emile Borduas qui étaient depuis plusieurs années conservés, a-t-on récemment appris, à l'Ecole du meuble de Montréal.

La collection Borduas, selon Mme Borduas elle-même, constitue environ 20 pour cent de l'oeuvre totale du peintre. Le secrétaire d'Etat a souligné que l'acquisition en avait été faite dans l'esprit de la nouvelle politique de conservation du patrimoine culturel et de vulgarisation des services de musées. Il est donc possible qu'elle devienne une collection "ambulante", comme le gouvernement fédéral souhaite le faire, a déclaré M. Pelletier, de toutes les collections du domaine des arts plastiques offrant un intérêt plus que simplement local ou régional.

La politique de conservation repose présentement sur l'application d'un programme quinquennal nanti, pour l'excercice 1972-1973, d'un budget total de près de 9 millions et demi. Ce programme se propose principalement de créer à travers le pays un réseau d'une quarantaine de musées associés.

Mme Casgrain, à qui on demandait s'il était possible que le Musée d'art contemporain revête ce statut de musée nationaux du Canada, des musées nationaux du Canada, a répondu que la question n'avait pas été examinée, mais qu'elle voyait dans l'accord interministériel annoncé une manifestation de "fédéralisme rentable".

11 accusations sont portées contre la fromagerie Saputo

par Jean-Pierre Charbonneau

Onze accusations se rapportant aux conditions sanitaires entourant la fabrication du fromage ont été portées hier par l'escouade du crime organisé de la police de Montréal contre l'importante fromagerie Giuseppe Saputo et Figli Ltée de Montréal.

Ces accusations font suite aux perquisitions effectuées la semaine dernière et cette semaine à la fromagerie Saputo de Saint-Michel, à Montréal, à la Fromagerie Caillette de Maskinongé sur la route no 2 et à la crèmerie des Produits Lessard de Saint-Justin, toutes trois propriétés de la famille Saputo de Montréal.

Les accusations portées hier s'énoncent comme suit:

"A contrevenu à des règlements de la ville de Montréal en permettant ou tolérant que les opérations dans la laiterie ne se fassent pas d'une manière hygiénique et de façon à prévenir toute contamination du lait ou des produits laitiers..."

"En permettant qu'un tuyau d'égout, voyageant des excréments, suinte et coule dans des bassins de meules de fromage; que des échafaudages de construction tout rouillés soient à proximité de bassins de lait; qu'une couche considérable de poussière recouvre un bassin de saumure à l'état de construction; que des rails au-dessus de chacun des bassins de fromage soient mal lavées en permettant aussi l'accumulation de déchets près de la porte extérieure ouverte ainsi que la présence de bidons de lait rouillés...

De plus, "en tolérant la présence de mouches dans un bassin de fromage" de même qu'en permettant à un employé ayant des plaies aux mains d'effectuer des opérations dans la laiterie; en tolérant aussi que "plusieurs valves à lait soient craquées et contiennent du lait sûr et que la tuyauterie soit rouillées et s'écaille à l'extrémité des bassins..."

D'autres accusations portent sur des règlementations touchant les installations de la laiterie, les ustensibles et l'équipement. Et certaines concernent la propreté du personnel.

Fait à noter: toutes les accusations concernent les conditions hygiéniques: aucune accusation n'a trait aux produits eux-mêmes. A ce sujet cependant, les analyses microbiologiques se poursuivent.

La police de Montréal a dû intervenir elle-même et faire appel à un microbiologiste indépendant car les services de santé de la ville de Montréal avaient préféré dans le cas de la fromagerie Saputo s'en tenir aux avertissements et aux recommandations.

Les produits Saputo sont distribués à travers le Canada. Dans la région de Montréal, toutes les épiceries et pizzerias italiennes sont alimentées par la firme Saputo.

Propriété de M. Giuseppe Saputo et de ses fils Emmanuel et Francesco, la fromagerie Saputo et Figli Ltée aurait été associée pour la première fois à la Mafia en 1961 alors qu'un des principaux chefs de famille de la pègre de New York, M. Giuseppe "Jos" Bonanno, avait manifesté l'intention de s'installer au Canada et d'acquérir des intérêts dans la firme Saputo.

En 1966, le fils de Bonanno était venu rencontrer l'important producteur de viandes italiennes de Montréal, M. Vic Cotroni, et la rencontre avait été précédée d'une visite à la fromagerie Saputo de Saint-Michel.

Réunion à l'auditorium Le Plateau

400 syndicalistes montréalais recommanderont au prochain congrès d'exclure à vie les 3 D

par Gisèle Tremblay

Réunis hier soir à l'auditorium Le Plateau, quelque 400 responsables de syndicats montréalais affiliés à la CSN ont réaffirmé avec enthousiasme leur fidélité à cette centrale et résolu en conséquence:

- de recommander au prochain congrès de la CSN (du 11 au 17 juin) l'exclusion à vie de MM. Paul-Emile Dalpé, Jacques Dion et Amédée Daigle, membres dissidents de l'exécutif de leaders du groupe scissionniste;
- de demander aux autres syndicats, conseils centraux et fédérations de la CSN la démission ou la suspension des responsables et des membres qui ont participé "au sabotage du Conseil confédéral le 17 mai à Québec";
- de demander en outre la démission ou la suspension de ceux qui participent à la désaffiliation de l'un ou l'autre de ces groupes constituants de la CSN.

L'assemblée, convoquée par le Conseil central de Montréal dont le président est M. Michel Chartrand, a remercié officiellement le secrétaire général de la CSN, M. Raymond Parent, pour "avoir su assumer la légitimité de la CSN pendant l'emprisonnement du président, M. Marcel Pepin".

M. Parent, qui fut ovationné, a tenu à préciser qu'il avait assumé les responsabilités attachées à sa fonction "sans plus" et a invité les syndiqués à conserver à la CSN les trois "D" suivants: décence, dignité, démocratie (allusion à MM. Dalpé, Dion et Daigle, surnommés familièrement "les trois "D").

"Il y a urgence à la CSN", a reconnu M. Parent, mais ce qui est urgent, c'est non pas de procéder à un partage des bons et des méchants ou de mener une "opération guillotine", c'est plutôt de susciter la prise de conscience des travailleurs de manière qu'ils puissent affronter leurs problèmes "au-delà du quotidien" et vaincre le phénomène de peur qui a présidé aux récents événements.

Précisant sa pensée, M. Parent a soutenu qu'il fallait en effet régler le sort des "caporaux qui ont mené la mutinerie", non celui des syndiqués de bonne foi qui, invités à participer à un "nettoyage" ont été "pris au piège de la scission."

Le "coup d'Etat a raté", a poursuivi M. Parent qui a alors évoqué des querelles survenues hier à une réunion des dirigeants de la nouvelle centrale: "Quand on sème la division, on la récolte", a conclu là-dessus M. Parent.

Plusieurs syndiqués présents ont relaté au micro des problèmes particuliers qu'ont connus leurs syndicats respectifs sans que M. Dalpé n'assume à cet égard, ont-ils dit, les responsabilités de sa fonction. M. Parent a lui-même fait allusion à certain "boycottage" administratif de la part de M. Dalpé et ajouté que les trois dissidents "qui préparaient leur coup depuis longtemps" freinaient systématiquement le fonctionnement de l'exécutif.

M. Chartrand a affirmé de son côté que le Conseil central allait "continuer à se battre dans le vrai syndicalisme" car le mouvement syndical est la seule organisation qui veut "un changement radical du système". M. Chartrand a alors repris, pour décrire le "pourrissement" de ce système, ses thèmes familiers: l'assujettissement des "vieux partis" aux caisses électorales, l'indifférence des ministres du travail quant à la sécurité sur les chantiers, la "dégradation" judiciaire, les mensonges des journaux, etc.

Si on ne peut pas parler de ça, a-t-il dit en dénonçant ceux qui contestent la politisation de l'action syndicale, il vaut mieux ne parler de rien. On va se rendre au congrès, a conclu M. Chartrand, et proposer que la centrale se choisisse une idéologie, de sorte que les actions posées au jour le jour s'inscrivent dans la perspective d'une transformation de la société.

Dans un message qui a été lu à l'assemblée, M. Pepin déclare de son côté qu'il ne reste plus aux travailleurs qu'un seul choix s'unir pour se débarrasser une fois pour toutes de la bourgeoisie "qui s'engraisse en marchandant nos richesses naturelles et notre force de travail avec le capitalisme international".

Les expériences que j'ai vécues ces dernières semaines, explique M. Pepin, l'expression de solidarité que "j'ai constatée de ma prison d'Orsainville" m'ont profondément convaincu de ce choix.

M. Pepin donne rendez-vous dans deux semaines, au congrès, aux syndiqués qui veulent faire "du vrai syndicalisme" et salue chacun des hommes et des femmes libres, les défenseurs "de la véritable démocratie qui est syndicale". Le président de la CSN termine sur ces mots: "S'il y en a qui veulent s'amuser à faire des choses tranquilles dans le système, ils ne le feront pas avec moi."

L'assemblée s'est déroulée en présence d'une dizaine de responsables syndicaux libérés mardi de prison: ils portaient tous un oeillet rouge, symbole de commissions ouvrières, syndicats clandestins qui doublent en Espagne, les syndicats officiels assujettis au gouvernement.

Les combats font rage à Kontum

PLEIKU (Reuter et AFP) – Les rues de Kontum ont été ce matin (vendredi) le théâtre de violents combats, apprend-on de source militaire à Pleiku.

Trois chars nord-vietnianmiens ont réussi à pénétrer dans le nord-est de la ville assiégée. Un quatrième patrouille à l'entrée.

Le feu nourri des deux camps interdit aux hélicoptère d'atterrir à Kontum, et les forces gouvernementales défendant la ville reçoivent leur munitions par parachute.

Dans la soirée d'hier, un bataillon nord-vietnamien a chassé les soldats sud-vietnamiens de leurs retranchements.

Avions américains et sud-vietnamiens font du rase-motte à proximité de la ville, bombardant des chars nord-vietnamiens.

Deux des trois chars qui ont fait irruption à Kontum ont été détruits par les troupes sud-vietnamiennes usant de missiles, apprend-on de même source.

Par ailleurs, le colonel Brechinsky, principal conseiller militaire américain de Kontum a été tué, hier après-midi avec un pilote d'hélicoptère.

Les bombardiers géants américains B-52 ont effectué dix-neuf raids au cours de cette nuit. Selon le commandement militaire américain, les B-52 en formation de trois ont bombardé à huit reprises les positions nord-vienamiennes et vietcong autour de la ville de Kontum dans un périmètre de deux à cinq kilomètres, déversant plus de sept cents tonnes de bombes.

Les bombardiers géants ont également pilonné les positions "ennemies" au nord est de la ville d'An Loc, à cent kilomètres au nord de Saïgon, en trois raids successifs ainsi que le front arrière nord-vietnamien à Quang Tri où ils sont intervenus à cinq reprises.

Albert-Prévost

La médiation Corbeil commence aujourd'hui

par Solange Chalvin

Le médiateur spécial nommé par le ministre des affaires sociales dans le conflit qui oppose les syndiqués et l'administration, à l'hôpital psychiatrique Albert-Prévost, commence aujourd'hui son travail. Me Gilles Corbeil a reçu pour mission de rencontrer les deux parties et de faire un rapport complet au ministre Claude Castonguay.

Le directeur médical de l'institution, le Dr Gilles Lortie, nous dit accueillir favorablement cette proposition du gouvernement qui permettrait de faire le point sur un climat de tension et de crise qui existe depuis plus de six mois et qui se détériore au jour le jour dans cet hôpital. Pendant ce temps, la situation est stationnaire à l'intérieur de l'hôpital où 60 malades sont soignés par six médecins, quelques cadres et un personnel para-médical recruté à l'extérieur de l'institution. Ce personnel assume tous les besoins essentiels des malades, nous dit le Dr Gilles Lortie, mais toute nouvelle addition est à l'heure actuelle, impossible. Les cliniques externes fonctionnent au ralenti.

Le cartel syndical appuyé du conseil des médecins choisit chaque jour six médecins qui pénètrent à l'intérieur de l'hôpital et y font leur travail. Les médecins se remplacent à tour de rôle quotidiennement. Selon le Dr Lortie, tous les médecins ne seraient pas favorables à l'attitude des syndiqués mais tous respectent présentement les directives qui leur sont données.

Le médiateur jouera un véritable rôle de conciliateur nous a dit un porte-parole du ministère des affaires sociales, et non un rôle de commissaire enquêteur ou d'administrateur dans ce conflit. Le rapport de Me Gilles Corbeil sera suivi de directives en provenance du ministère des affaires sociales.

Perquisition chez Golden Canada Products

L'escouade des fraudes commerciales de la police de Montréal a perquisitionné mercredi soir les bureaux de la compagnie Golden Canada Products Ltd, à l'hôtel Hilton de Dorval, en vertu d'un mandat soupçonnant cette compagnie d'utiliser un système de ventes pyramidales pour la commercialisation de ses produits.

De nombreux documents ont été saisis par les enquêteurs Camillien Côté et Réal Vermette qui dirigent l'enquête sous la supervision du lieutenant Léo Talbot. Les documents proviennent des bureaux de l'hôtel Hilton et d'une résidence située au 740 Lakeshore, à Dorval.

Cette compagnie qui n'est qu'une filiale d'une entreprise multinationale – Goldon Products International – mise sur pied il y a moins de deux ans opère dans la région métropolitaine depuis quelques mois seulement. Elle concentre ses efforts sur la vente de son produit – un savon – par le moyen de la vente à multiples paliers.

En somme, les gens sont invités à acheter un titre dans la compagnie; puis, ils ont droit à des commissions s'ils réussissent à intégrer d'autres personnes dans la compagnie.

Selon les prospectus publicitaires distribués par Golden Canada Products, les dirigeants canadiens de cette compagnie seraient MM. Jerry Brassfield, Jack Best, Phil Tornabend, Jim Mallon, Jim Arnott, Burrie Wellis et K. Van Allen.

Golden Products International est implanté dans plusieurs pays dont les Etats-Unis, la France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

Cabano: l'incendie était accidentel

QUEBEC (PC) – L'incendie qui a détruit dimanche dernier l'église de la paroisse Saint-Mathias de Cabano était accidentel.

C'est ce qu'a établi l'enquête menée par l'escouade des incendies criminels de la Sûreté du Québec, à Québec, qui précise que l'incendie a éclaté au sous-sol de l'église.

Une défectuosité électrique ou un mégot oublié pourraient être à l'origine du sinistre.

Selon l'enquête, l'incendie s'est propagé par la soufflerie de l'orgue, dont la base était au sous-sol, jusqu'au toit de l'église.

Toute possibilité d'incendie criminel est ainsi écartée.

Montréal continuera d'être la principale porte d'accès internationale (Jamieson)

OTTAWA (par Jean-Pierre Bonhomme) – Le ministre des transports, M. Don Jamieson, a affirmé hier que l'infrastructure aéroportuaire de Montréal, y compris les installations de l'aéroport de Sainte-Scholastoque présentement en chantier, continueront d'être "la principale porte d'accès internationale" pour le Canada.

"La construction du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique, a-t-il précisé, progresse dans les délais prévus et l'ouverture de ce deuxième aéroport civil international montréalais est toujours prévue pour 1975. Les pistes d'atterrissage sont en bonne voie de réalisation et un nouveau projet architectural d'aérogare répondant aux besoins internationaux sera inauguré".

"Cette expérience nous aidera dans notre planification du nouvel aéroport de Toronto et dans l'agrandissement de ceux de Calgary et de Winnipeg, qui sont les portes d'accès du centre-ouest, sans oublier Vancouver, notre principale porte d'accès du Pacifique"

Le ministre des transports a fait cette déclaration devant les membres de la commission parlementaire des transports et des communications qui étudie présentement les crédit du ministère.

Dans une longue communication, M. Jamieson a passé en revue les réalisations de son administration qui a juridiction sur plusieurs aspects de la vie économique, notamment sur l'ensemble de la circulation aérienne et maritime. Les prévisions budgétaires de ce ministère s'établissent cette année à $467 millions, chiffre qui se compare au budget de l'année dernière.

D'une manière générale, le ministre a dit que la plupart des ports du Canada ont connu la meilleure année financière de leur histoire au cours du dernier exercice et qu'ils ont "admirablement fait face aux pressions extraordinaires causées" par la grève des dockers américains.

Mais c'est dans le domaine du transport aérien que le ministère est le plus actif.

"Pour soutenir l'administration des transports aériens, a dit M. Jamieson, je demande au Parlement de voter des crédits de $174 millions, suit huit millions de plus que ce qui avait été voté en 1971-1972. Si l'on ne tient pas compte des revenus, les dépenses d'exploitation brutes totaliseront $178 millions en 1972-1973 et les immobilisations atteindront $48 millions.

Le ministre a souligné que ces dépenses ne comprennent pas l'exploitation et la construction des aéroports internationaux existants ou projetés pour Montréal et Toronto. Ces frais d'exploitation et d'immobilisation sont financés au moyen de prêts remboursables que le ministère appelle "le fonds renouvelable des aéroports."

En 1972-1973, a dit M. Jamieson, le gouvernement pense dépenser $182 millions de ce fonds auquel sont crédités les revenus provenant de Dorval et de Malton, qui se sont élevés à $37 millions. Les dépenses prévues pour Dorval et Sainte-Scholastique s'élèvent à $100 millions. Le solde de $82 millions représente les dépenses prévues pour Malton et le second aéroport international de Toronto.

Le ministre a souligné également que les aéroports de Malton et de Dorval ainsi que les deux nouveaux aéroports en construction à Sainte-Scholastique et à Pickering nord doivent selon les prévisions être autonomes, c'est-à-dire que les fonds tirés du fonds de roulement des aéroports soit pour la construction primitive soit pour l'agrandissement des installations sont considérés comme des prêts et qu'en conséquence ils seront remboursés au gouvernement. On songe à utiliser les mêmes méthodes de financement pour les autres aéroports.

L'une des principales activités de l'administration des transports aériens au cours du présent exercice financier a précisé M. Jamieson, sera la planification et l'aménagement du deuxième aéroport international à Toronto. Pour le moment, l'emplacement a été choisi sur la base de la nouvelle loi fédérale sur les expropriations qui prévoit l'audience des objections avant la prise de décision définitive, soit en décembre soit en janvier prochain.

La première étape de l'aménagement de l'aéroport coûtera $300 millions environ. En 1972-73, quelque $40 millions serviront à l'acquisition des terrains nécessaires dont le coût total est estimé à $60 millions.

Les ordonnances moins coûteuses pour l'Ontario

TORONTO (CP) – L'Assemblée législative de l'Ontario a été saisie hier d'un projet de loi tendant à autoriser les pharmaciens à utiliser dans la préparation des ordonnances des substances chimiques moins coûteuses que celles qui sont prescrites par les médecins.

Au même moment, le ministre de la santé, M. Potter, a fait savoir que des règlements sont en voie de rédaction qui obligeront les pharmaciens à employer des flacons "à l'épreuve des enfants".

Dans les explications qu'il a données à la Chambre, le ministre a précisé que le projet de loi intéressant la préparation des ordonnances laissera toutefois aux médecins une certaine latitude: dans quelques cas prévus par la loi, le médecin pourra interdire au pharmacien toute substitution de produits.

M. Cardinal pour une présence plus directe de l'Éducation dans ses rapports avec les enseignants

QUEBEC (PC) – M. Jean Guy Cardinal, ex-ministre de l'éducation, a invité le gouvernement Bourassa hier à reviser les mécanismes de négociation dans les secteurs public et parapublic, pour que la présence du ministère de l'Education soit "plus directe dans ses relations avec les enseignants".

"Je ne pense pas que cela puisse être changé cet après-midi, de préciser le député de Bagot devant la commission parlementaire de l'éducation, mais je dirai au gouvernement actuel, qui a lui-même critiqué le présent système de négociation dans le passé, qu'il faudrait peut-être penser à le modifier pour l'avenir."

M. Cardinal a noté, à l'intention du ministre François Cloutier, nouveau titulaire de l'Education, que la population "comprenait difficilement" que son ministère ne négocie pas directement avec les enseignants.

"Cela donne l'impression que les ministres jouent à la balle", a ajouté le porte-parole uniquiste, qui trouve insatisfaisantes les méthodes par lesquelles les employés des secteurs public et parapublic négocient ensemble des conditions de travail se voulant communes.

M. Cloutier a reconnu d'ailleurs que le ministre de l'éducation, comme celui des Affaires sociales, se trouve parfois "en porte-à-faux" dans l'opinion publique.

Sans vouloir défendre l'actuel régime de relations de travail et "les mécanismes institutionnalisés nous permettant de négocier", le ministre de l'éducation a déclaré toutefois qu'il ne peut pas être question maintenant de tout remettre en cause.

M. Cloutier s'est empressé d'ajouter que son ministère est quand même présent dans la présente ronde des négociations publiques, en faisant partie d'un comité interministériel chargé de définir les mandats dont se servent les porte-parole patronaux, qui sont sous la direction immédiate du ministère de la Fonction publique, dont le nouveau titulaire est M. Jean Cournoyer.

M. Claude Charron, critique du Parti québécois en matière d'éducation, a harcelé le ministre, quant à lui, pour savoir si le gouvernement a fait de nouvelles offres concernant la sécurité d'emploi, à la reprise des négociations qui avait lieu à ce moment au motel Holiday Inn de Québec.

M. Cloutier s'est catégoriquement refusé de répondre au porte-parole péquiste, estimant que ce serait outre passer ses responsabilités.

Déçu par le mutisme total du ministre de l'éducation, M. Charron lui a signalé finalement que son parti ne croit pas que le gouvernement "ait été au fond du baril", en ce qui concerne particulièrement la sécurité d'emploi, demande syndicale qui intéresse surtout les enseignants de la CEQ.

M. Cloutier a ensuite ramené le débat sur l'étude proprement dite des crédits affectés à son ministère, l'objet principal des travaux de la commission parlementaire de l'Education.

Joe Frazier, vainqueur facile de Ron Stander

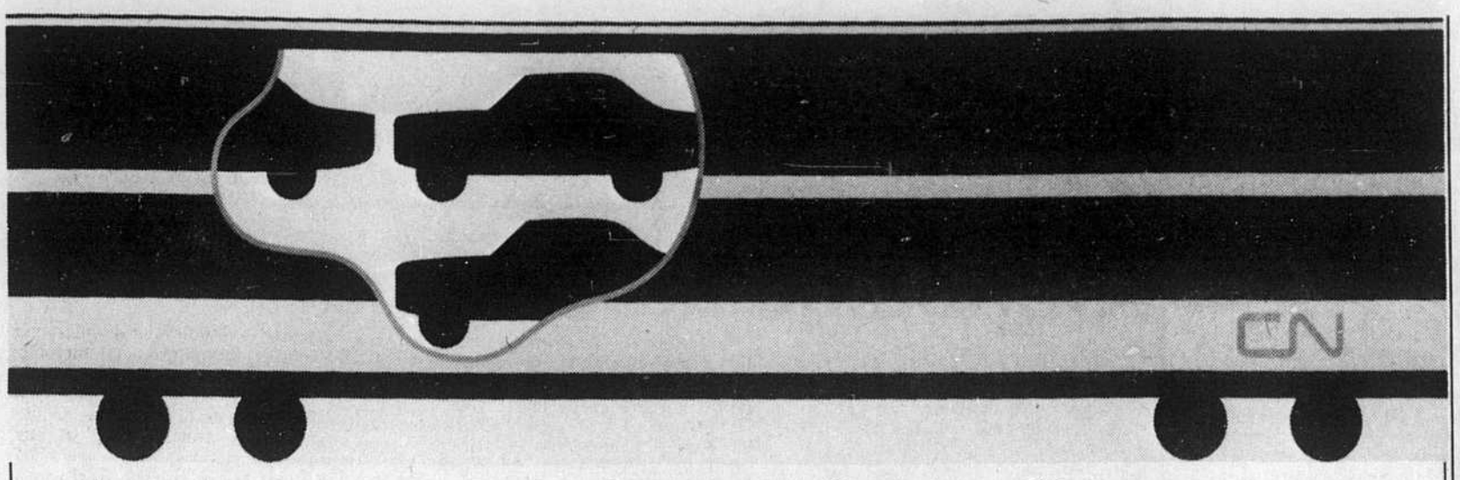
OMAHA (Nebraska) (AFP) – Joe Frazier, le vainqueur de Camies, n'a eu aucune peine à conservé son titre de champion du monde des poids lourds en battant Don Stander, un obscure challenger, par K.O. technique à l'issue de la quatrième reprise hier soir devant 10,050 personnes à Omaha, Nebraska.

Après un premier round au cours duquel il fut pratiquement inactif, Frazier accéléra le rythme et saoula de coups son courageux adversaire qui, coupé au nez et à une arcade sourcilière, ensanglanté, étourdi mais toujours debout, fut renvoyé au vestiaire par l'arbitre au gang annonçant la fin de la quatrième reprise.

Les deux adversaires se sont présentés pratiquement au même poids. Frazier à 97,700 kg (il n'avait jamais été aussi lourd) et Stander, flasque et velu, à 97,900 kg.

Immobiles au centre du ring, tête contre tête, les deux boxeurs semblaient se livrer à un terne match de lutte gréco-romaine au premier round lorsque, pris en déséquilibre, Frazier tomba en arrière sur une forte ruade de son challencer à l'embonpoint de catcheur.

A la reprise, Frazier dans son style débordant de vitalité, commença à faire pression sur le boucher de Counsil Bluff dont les ressources s'épuisaient visiblement au fil des secondes. Les cours crochets et uppercuts du champion au monde décochés sous tous les angles faisaient leur impitoyable travail de sape, et à l'issue du deuxième round déjà, la victoire du tenant du titre ne faisait plus de doute.



Au tour du ferry-rail

Un voyageur pourra bientôt monter dans un train avec son auto si une expérience que tentera le CN à compter du 23 juin prochain est couronnée de succès. Le Canadien National présente depuis quelques années déjà le plan "Train-Auto", suivant lequel les voyageurs se rendent quelque part par rail, suivis de près par leurs automobiles.

Le nouveau plan, qui sera mis à l'essai entre Toronto et Edmonton, dans les deux sens, s'appliquera aux voyages par Super Continental. L'entrée en vigueur du plan coïncidera avec l'adoption de l'horaire d'été.

Par opposition au plan "Train-Auto", le nouveau régime, sorte de "Ferry-Rail", prévoit que l'automobile sera conduite au train le jour du départ des voyageurs qui en reprendront possession dès l'arrivée à destination. En d'autres mots, auto et passagers feront le trajet dans le même train. Il faut cependant réserver à l'avance.

Les automobiles seront transportées dans des wagons porte-automobiles fermés d'une capacité de six voitures. Les wagons sont peints aux couleurs traditionnelles du Super Continental.

Les moniteurs d'un projet d'Initiatives locales souhaiteraient travailler douze mois par année

par Renée Rowan

La Halte pour enfants, un projet original de socialisation et de développement de la créativité chez les jeunes, mis sur pied il y a quatre mois grâce au programme des Initiatives locales, fonctionne tous les jours, après les classes, de 15h30 à 17h30, dans les écoles Lajoie, Sainte-Madeleine et St. Mary Magdalen, à Outremont, sous la surveillance de seize moniteurs spécialisés.

Cent quarante enfants, garçons et filles de 9, 10 et 11 ans, vont tous les jours à la Halte, après l'école pour y faire des arts plastiques, du théâtre, de la musique ou pour participer à des activités sportives et à des jeux organisés.

Ce projet qui devait en principe se terminer le 31 mai, comme tous ceux du programme fédéral, bénéficiera peut-être d'un sursis jusqu'au 31 septembre. Les responsables de la Halte viennent de renouveler une demande de subvention de l'ordre de $35,000.

"Le gouvernement nous offrait, il y a quelques semaines à peine, de prolonger l'expérience pendant les mois d'été, nous dit Louise Gareau, agent de communication pour la Halte, au cours d'une conférence de presse qui avait lieu hier matin. C'est bien et nous en sommes contents. Mais le projet doit prendre une forme différente et cela nous laisse très peu de temps pour le faire. Nous aurions préféré le savoir beaucoup plus tôt."

Plusieurs des moniteurs se sont déjà engagés ailleurs. Quatre quittent le groupe le 31 mai: il ne restera à la fin de juin que la moitié de l'équipe.

"C'est d'autant plus malheureux, souligne Louise, que les seize moniteurs forment maintenant une véritable équipe, ce qui a demandé pas mal de rodage. Nous aurions souhaité continuer ensemble le travail à peine ébauché. Maintenant, nous devrons trouver d'autres moniteurs. Ce n'est pas de les trouver qui est difficile, c'est de former une véritable équipe."

Un sondage effectué auprès de 140 enfants a démontré que la Halte répond à un besoin réel: familles nombreuses, moyenne de cinq enfants par famille; 3 p.c. des mères au travail; 13 p.c. des pères en chômage; 07.1 p.c. des enfants ne participent à aucun loisir organisé; présence régulière à la Halte de 76.4 p.c. des enfants; les enfants mentionnent avoir autant besoin d'activités créatrices que d'activités physiques.

L'image d'Outremont est donc tout autre que beaucoup se l'imaginent. "Le projet et le sondage auront permis une meilleure connaissance du milieu", dit Louise Gareau. Les objectifs de la Halte – développer chez l'enfant sa capacité de s'organiser lui-même, la créativité, des intérêts nouveaux et de l'aider à se socialiser – ont été atteints dans une large mesure.

C'est pourquoi la Halte doit demeurer ouverte non seulement pendant les mois d'été mais à longueur d'année. "Cette façon de fonctionner par petits bouts de quatre mois est inacceptable. Il faudrait être assuré d'une certaine permanence. Il appartient au gouvernement du Québec d'assurer le fonctionnement de la Halte, en particulier aux ministères des affaires sociales et économiques et on est en train, selon nous, de réaliser le règlement numéro 7."

Pour les mois d'été, la Halte a déjà plusieurs projets: se joindre à l'équipe des moniteurs du parc Beaubien, organiser des loisirs dans les ruelles, essayer de faire ouvrir les cours de récréation de certaines écoles pour y organiser des loisirs pour les petits Outremontois qui restent à la ville (57.7 p.c. des enfants qui fréquentent la Halte sont dans cette situation), collaborer avec le Y.M.C.A., etc.

Une priorité demeure toutefois: il faut que la Halte reste ouverte après le 31 septembre. "Si le gouvernement provincial nous refuse son aide, nous tâcherons de trouver d'autres appuis ailleurs, disent les initiatrices du projet. Nous pensons à des fondations privées, à l'industrie; nous comptons sur un projet de collaboration avec le département des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal."

Une chose est certaine: les bénévoles de la première heure, les quelque cinq mères de familles d'Outremont qui ont assuré le fonctionnement de la Halte comme projet pilote au printemps 1971, ne peuvent seules continuer à tenir le coup. "Le temps du bénévolat est révolu. Il appartient au gouvernement du Québec de prendre la relève."

La future Église du Canada

Faudra-t-il réordonner les ministres de l'Église unie?

LONDON, Ont. (d'après CP) – "L'Eglise du Canada", qui devrait bientôt sortir de la fusion de l'Eglise Unie et de l'Eglise Anglicane, aura-t-elle des évêques et ses ministres devront-ils recevoir une véritable ordination sacerdotale? Telle semble être le principal problème théologique qui fasse obstacle au projet d'union des deux Eglises: les anglicans ont une structure épiscopale mais ce n'est pas le cas de l'Eglise Unie.

Pour la première fois, la semaine dernière, une portion de l'Eglise Anglicane a pris officiellement position dans le débat: le synode du diocèse de Huron s'est opposé à la reconnaissance mutuelle des ministres de chaque Eglise tant qu'un consensus plus large n'aura pas été établi sur les difficultés théologiques qui séparent les deux églises.

Commentant ce débat, le président de la conférence de l'Eglise Unie (à London) le président John McKay, a déclaré mercredi que l'union des deux Eglises ne pourra jamais se faire s'il faut attendre que toutes les divergences théologiques aient été aplanies pour que le projet d'union ait été entériné unanimement par tous les fidèles.

Le révérend McKay s'est dit prêt, à titre de compromis, à accepter que tous les ministres de l'Eglise Unie reçoivent une ordination des mains des évêques anglicans. Pourtant, il serait inacceptable que l'Eglise Unie devienne une simple section de l'Eglise Anglicane, a-t-il ajouté: il faut que les concessions viennent des deux côtés.

A ses yeux, la position du synode anglican de Huron ne représente pas la position définitive de l'Eglise anglicane. Il estime normal qu'il y ait des réticences de plusieurs côtés: "Nous tenons tous à nos traditions et il est certain que plusieurs préféreront se retirer plutôt que de les abandonner."

La première version du projet d'union, que les deux églises doivent maintenant amender, prévoit que la futur église du Canada sera dotée d'une structure épiscopale. Jusqu'à maintenant, l'Eglise anglicane a refusé de reconnaître officiellement les ministres de l'Eglise Unie parce qu'ils n'ont pas été vraiment ordonnés par un évêque qui leur aurait imposé les mains selon le protocole qui remonte aux premiers apôtres.

ASSURANCE MOTO
467-9311
861-5395
L.M. DÉSILETS INC.

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES HO-DO
ÉMAILLÉS • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMÉS GRATUITS
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

SEMAINE DU DISQUE
GRANDE VENTE À RABAIS

DISQUES				CARTOUCHES
Prix régulier:	$2.98	Spécial:	$2.08	8 pistes - stéréo
"	$5.29	"	$3.70	Prix régulier: $7.98
"	$5.98	"	$4.18	Prix spécial: $6.49
"	$6.29	"	$4.40	
"	$6.98	"	$4.88	

EN TRÈS GRAND SPÉCIAL


Charlebois
Barc 80123
Rég: $5.98 Sp.: $3.71


Il était une fois dans l'ouest
CGPSX-374
Rég: $2.98 Sp.: $1.77



Booker T. & the M. G.'s
"Melting Pot" STS-2035
Rég: $5.98 Sp.: $3.71



Claude Landré
"Récital Place des Arts"
PSC-4015
Rég: $5.98 Sp.: $3.71



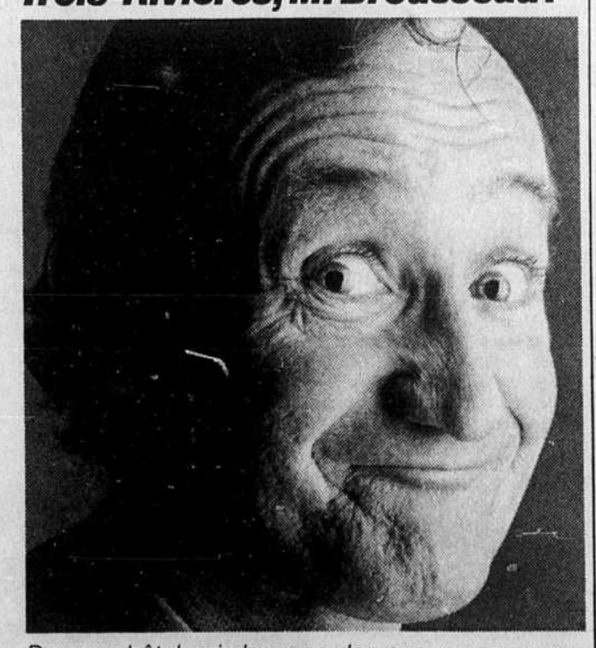
Isaac Hayes
"Shaft"
ENS-2-5002
Rég: $9.98 Sp: $6.50


Waldo de los Rios
"Sinfonias"
SBA-16003
Rég: $5.98 Sp: $3.71

BECAUD 80035 80056 80101 Régulièrement: $5.98 En spécial: $2.97

UN CHOIX DE PLUS DE MILLE DISQUES!
COOP SAINT-LAURENT
604, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Mtl. 379e) 744-6277
Ouvert tous les jours jusqu'à 18 heures
Jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures
Samedi jusqu'à 17 heures
Commandes postales acceptées
Ajouter 50c par disque pour frais d'expédition

Tout a bien marché à Trois-Rivières, M. Brousseau?


Dans un hôtel qui s'occupe de vous, vous pouvez voir à vos affaires à tête reposée. A Trois-Rivières, c'est l'hôtellerie **Le Baron.**
Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.
CP Hôtels

UNE SIMPLE PRESSION DU DOIGT...
TOUS VOS DOCUMENTS DÉFILENT SOUS VOS YEUX.


Finies les fastidieuses recherches dans les dossiers! Finies les pertes de temps! Le système Miracode II de Kodak vous permet de faire défiler vos documents à vitesse d'ordinateur et de retrouver en quelques secondes celui que vous cherchez. Ainsi, vous pouvez rassembler les informations nécessaires à un rapport complexe, en obtenir une copie électrostatique par simple pression sur un bouton, puis les reclasser instantanément, sans risque d'erreur ni de perte.

Le système Miracode II à classement automatique permet de mettre à jour, d'augmenter, de réviser l'information, tout aussi facilement, tout aussi rapidement. De cette façon, vos archives sont consultables, entièrement et instantanément. Toute une gamme d'appareils périphériques sont à votre disposition pour adapter le système Miracode II à vos besoins. Ainsi, vous pourrez consulter tous vos documents, d'une simple pression du doigt, quel que soit votre domaine de travail. Découvrez tous les avantages du système Miracode II, si économique, si facile d'emploi. Remplissez et postez le coupon ci-dessous.

MIRACODE II est une marque déposée appartenant à Kodak Canada, Ltd.

Veuillez m'envoyer votre documentation sur:
☐ Le système Miracode II.
☐ Les colloques sur les systèmes de microfilmage Kodak.
☐ La brochure Kodak "Management of Information".

Nom _____ Titre _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____

Kodak Canada Ltd.,
Division Systèmes Micro-Information,
2, place du Commerce, Ile des Soeurs,
Montréal 201, P.Q. Tél.: (514) 761-3481

Kodak
Systèmes de microfilmage Kodak

informations internationales

Partisan de la ligne dure

M. Piotr Chelest est évincé de la direction du PC ukrainien

par Jean Raffaelli, de l'AFP

MOSCOU, – Au moment où l'URSS cherche les voies d'un modus vivendi avec les Etats-Unis, le clan des durs au Kremlin perd l'un de ses chefs de file, M. Piotr Chelest, libéré de ses fonctions de premier secrétaire du parti communiste d'Ukraine à l'issue d'un plénum expéditif tenu hier à Kiev.

Farouche partisan d'une intervention rapide en Tchécoslovaquie en 1968, membre du lobby pro-Ulbricht, défenseur de la dureté idéologique, M. Chelest a, semble-t-il, payé l'opposition de son groupe au maintien de la visite du président Nixon en URSS, et sa propre impuissance à lutter efficacement contre le nationalisme ukrainien.

Il reste pour l'instant membre du Politburo, et assumera les fonctions de vice-président du conseil de l'URSS. Mais sa disgrâce, attendue lorsque fut annoncée le 19 mai sa nomination dans l'appareil gouvernemental soviétique, avec résidence à Moscou, est considérée comme un événement intérieur de tout premier plan. On la compare, en importance, à ce qu'est sur le plan international la visite du président Nixon.

Dans l'épilogue de l'affaire Chelest, les deux événements sont apparemment liés.

C'est en effet le 19 mai qu'un plénum du comité central de l'URSS votait la confiance à M. Leonid Brejnev pour son analyse de la crise vietnamienne, et lui donnait carte blanche pour négocier avec le président Nixon. Le même jour M. Chelest faisait l'objet d'une nomination qui équivalait à son éviction de la direction de l'influent parti ukrainien.

La confiance unanime du comité central à M. Brejnev impliquait la défaite du groupe des ultras, dont on soupçonne qu'ils menèrent pendant dix jours au Kremlin une lutte serrée contre les réalistes pour obtenir une attitude de solidarité sans faille avec Hanoï et l'annulation de la visite du président Nixon. On ne doute pas que M. Chelest faisait partie de ce groupe.

Les positions souvent personnelles prises par l'ancien premier secrétaire d'Ukraine contre la détente et le compromis avec l'Occident avaient déjà gêné la haute direction soviétique. Un discours qu'il fit à Kiev un mois après la visite en France de M. Leonid Brejnev, et où il mettait en garde contre un rapprochement qui se ferait au détriment de la lutte de classe internationale, avait irrité en haut lieu.

On suppose que les arguments qu'il pouvait tirer de la crise vietnamienne contre un essai de dialogue américano-soviétique l'ont conduit à des imprudences qu'il paie aujourd'hui.

La destitution du proconsul du parti en Ukraine, si elle confirme la détermination de la majorité du politburo à Moscou d'ouvrir un dialogue avec les Etats-Unis, risque cependant, pour la première fois depuis plus de sept ans que fonctionne la direction collective, d'ébranler l'équilibre savamment dosé de la haute direction soviétique.

L'événement est si important, sur le plan intérieur, qu'on n'exclut pas que M. Brejnev s'en soit préoccupé personnellement, en dépit du travail considérable qu'il doit fournir pendant la visite du président Nixon. On remarque depuis qu'il a pris congé, tard mercredi soir, du président Nixon qui était son hôte à sa villa près de Moscou, le secrétaire général du PC soviétique n'a participé hier à aucun des entretiens, à aucune des cérémonies tenus au Kremlin.

Pour la première fois, hier après-midi, le président Nixon n'a pas eu M. Brejnev pour interlocuteur. C'est avec MM. Nicolai Podgorny et Alexei Kossyguine qu'il a étudié les questions, pourtant de première importance, de la coopération commerciale et économique entre les Etats-Unis et l'URSS. Des observateurs bien placés n'écartent pas la possibilité que la relève du pouvoir en Ukraine ait été assez importante pour justifier un déplacement du secrétaire général à Kiev, en pleine visite Nixon.

Génocide au Burundi

BRUXELLES (AFP) – Des massacres, qui auraient déjà fait des dizaines de milliers de morts, se dérouleraient au Burundi. Les informations en provenance de Bujumbura sont extrêmement rares, mais la gravité de la situation dans le pays est confirmée par tous les récits des personnes qui ont pu être rapatriées en Europe et par les témoignages de quelques journalistes s'étant rendus sur place.

Plusieurs missionnaires, dont les déclarations ont été diffusées par les radios belges, ont raconté que l'armée applique au Burundi une politique systématique délimination et de terreur contre l'ethnie Hutu qui constitue près de 80 pour cent de la population. "J'ai vu des centaines de personnes embarquées dans trois cars, a déclaré l'un d'entre eux, le chanoine français Pirard. On les a fait passer entre des haies de jeunesses révolutionnaires Rwagasore qui les ont battues à coups de gourdins. On a laissé les victimes mourir de leurs blessures et des camions les ont ensuite déposées dans des charniers. En une journée, une religieuse a vu passer plus de dix camions chargés chacun de plus de 200 cadavres."

Officiellement "La voix de la révolution du Burundi" avait qualifié il y a une quinzaine de jours, les événements survenus dans le pays de guerre sans merci contre les agresseurs qui veulent mettre en cause l'indépendance et la sécurité du pays. En fait, selon l'envoyé spécial de la radio flamande, un plan de liquidation systématique des Hutus a été appliqué. L'armée et la sûreté, aidées par les jeunesses révolutionnaires Rwagsore, ont d'abord capturé des fonctionnaires de rang élevé, puis subalterne, des comptables d'entreprises, des universitaires, des étudiants d'écoles normales, a-t-il rapporté.

Dans cette simistre hiérarchie de la liquidation, ils en étaient la semaine dernière à venir enlever dans leurs écoles techniques des élèves de 14 à 17 ans, et commençaient à s'en prendre aux femmes et aux jeunes filles, a-t-il ajouté. Il y a une huitaine de jours les estimations les plus sérieuses du nombre des victimes du génocide allaient de cinquante à cent mille personnes mais depuis le massacre s'est poursuivi.

L'évolution de la situation au Burundi préoccupe vivement le gouvernement belge qui a chargé son ambassadeur à Bujumbura, M. P. J. Van Haute, qui avait été appelé en consultation à Bruxelles, de remettre au chef de l'Etat, le colonel Michel Micombero, un message lui exprimant la préoccupation et l'espoir inquiet du gouvernement belge de voir restaurer l'ordre et la paix. Environ 2,500 Belges vivent encore au Burundi, pays qui a été placé pendant une quarantaine d'années sous mandat, puis sous tutelle, de la Belgique avant son indépendance en 1962. M. Van Haute, qui a regagné son poste hier, a également été chargé de prendre toutes les mesures utiles pour assurer leur sécurité.

Le ministre des affaires étrangères, M. Pierre Harmel, annonçant mercredi à la commission des affaires étrangères du Sénat que le gouvernement belge avait offert une aide humanitaire pour secourir les populations en détresse du Burundi, avait indiqué que des désordres d'une gravité exceptionnelle et des troubles dans l'ensemble du pays avaient suivi le coup d'Etat du 29 avril visant à remettre au pouvoir l'ex-roi Ntare et la rébellion simultanée assistée de l'étranger pour renverser le gouvernement Micombero. M. Harmel avait ajouté que le gouvernement, pour reprendre le contrôle de la situation avait pris des mesures répressives et que tous ces événements avaient provoqué la perte d'un grand nombre de vies humaines.

En marge du sommet

Un incident met aux prises Américains et Soviétiques

MOSCOU (AFP) – Le premier incident entre Américains et Soviétiques depuis l'arrivée à Moscou du président Richard Nixon – qui s'est d'ailleurs produit en marge de cette visite – a eu pour origine le problème de la situation des juifs en URSS, tandis qu'une polémique sur les droits d'auteur et la drogue opposait également écrivains américains et soviétiques.

Au cours d'une conférence de presse organisée hier par l'agence de presse Novosti, et consacrée essentiellement à la liberté d'expression littéraire et artistique en URSS, l'écrivain américain James Michener, auteur des romans "La source" et "Hawai", a bruyamment quitté la salle où se déroulait la conférence à la suite de la négation par un écrivain soviétique de l'existence d'un problème juif dans son pays, affirmation qu'il a appuyée d'une citation extraite d'une oeuvre satirique soviétique publiée en 1935, "Le veau d'or" par Ilf et Petrov.

Le passage cité par M. Alexandre Tchakovski, rédacteur en chef de la Literatournaya Gazeta, relate la conversation d'un journaliste américain avec un confrère soviétique à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau tronçon du transsibérien. Alors que le journaliste américain interroge son confrère sur le problème juif, celui-ci lui répond sur un ton définitif: il n'y a pas de problème juif. L'Américain lui demande alors s'il n'y a pas de Juifs en URSS, ce à quoi le Soviétique réplique: nous avons des Juifs et pas de problème, réponse qui amène le journaliste américain à constater: dans ce cas, je ne pourrai pas travailler chez moi, sans problème juif je n'aurai pas de travail.

C'est alors que M. Michener a interrompu l'écrivain soviétique et s'est écrié avant de quitter la salle: "C'est une honte, vous tournez en dérision un problème sérieux".

Toutefois, du côté soviétique – où M. Ivan Oudaltzov, président de l'agence Novosti, a qualifié l'écrivain américain d'hystérique – on déclare que l'incident serait dû à une mauvaise traduction de la question posée par M. Michener qui avait conduit M. Tchakovski à citer l'oeuvre d'Ilf et Petrov. Cependant, les observateurs estiment peu vraisemblable que le rédacteur en chef de la Literatournaya Gazeta possède en permanence sur lui les oeuvres d'Ilf et Petrov.

D'autre part, le représentant américain de la société Copyright a interpellé un traducteur soviétique d'oeuvres américaines, le professeur Nikolai Fedorenko, protestant contre le fait que les écrivains américains touchaient peu ou pas de droits d'auteur pour leurs ouvrages traduits en russe, alors qu'inversement les écrivains soviétiques dont les oeuvres étaient traduites aux Etats-Unis étaient grassement payés.

Le professeur Fedorenko a totalement nié les faits tout en précisant: "Nous payons en roubles ou en dollars des droits aux auteurs que nous traduisons sur la base de valeur de leurs oeuvres et non sur la base des taux établis par la société des copyright.

Enfin, en réponse à une question sur la lutte contre la pornographie et la drogue en URSS, le critique littéraire Alexandre Dyn Chitz a admis qu'il y avait en URSS un petit nombre de drogués, tout en affirmant qu'il s'agissait d'imbéciles et d'irrationnels que la société s'emploie à traiter. Passant à la contre-attaque, il a souligné que ce problème était extrêmement grave dans le monde occidental prétendu libre.

Nouveau type de bombes contre le Vietnam

WASHINGTON (AFP) – Plus d'un millier de bombes d'avions utilisant un système de guidage radicalement nouveau ont été jusqu'ici employées contre des objectifs militaires aux deux Vietnam.

On précise, parmi les experts américains généralement bien informés, que ces projectiles de construction toute récente ont une précision qui de loin dépasserait celle des bombes larguées selon les méthodes conventionnelles. Cette précision irait jusqu'à 79 pour cent et offrirait l'avantage de réduire le nombre des raids et, ainsi, les risques encourus par les équipages.

Malgré le black-out quasi-total entourant le nouveau système d'armements aériens, on précise qu'au moins sept dispositifs de guidage sont utilisés à cette fin. Les bombes employées appartiennent toujours au type classique de 500, 2,000 et 3,000 livres. Mais il leur est incorporé un appareillage dont le coût n'excédrait pas $5,000.

Les nouvelles bombes américaines sont utilisées contre des objectifs prioritaires et en général fortement défendus par batteries de SAM ou d'artillerie de DCA.

Les deux systèmes de guidage les plus répandus sont de loin un émetteur de rayons-lasers à bord du bombardier ou chasseur-bombardier effectuant le raid, ou d'un avion qui l'escorte, d'une part, et, de l'autre, une caméra de télévision hautement miniaturisée logée dans l'ogive même de la bombe.

Quel que soit l'appareillage utilisé, les nouveaux projectiles ont reçu le nom de bombes guidées (guided bombs), ou le surnom de bombes rusées (smart bombs), ou de hobos (homing bombs: les bombes qui vont à destination).

Les projectiles guidés par lasers seraient, de loin, les plus précis. Ils sont équipés d'un détecteur synchronisé à un ordinateur, le tout servant à orienter la trajectoire en direction de la cible une fois que celle-ci a été touchée par le laser ou rayon lumineux à haute concentration d'énergie. Il a donc fallu préalablement au largage de l'arme – que l'équipage du bombardier ou de l'avion d'escorte ait repéré l'objectif et braqué le laser dans sa direction.

A l'aide de son détecteur actionné par l'énergie dégagée par le laser, la bombe fait mouche en principe sur l'objectif. Elle est aidée par l'ordinateur qui actionne des ailerons servant de gouvernail au projectile.

La bombe à télévision, pour sa part, n'est larguée qu'après que le pilote a braqué la caméra en direction de la cible. Une fois lâchée elle est guidée automatiquement à destination – en principe aussi.

Beaucoup moins sophistiquée que la bombe à laser, la seconde est d'un emploi moins aisé. Ce n'est surtout pas une arme capable de fonctionner par tous les temps. L'optique jouant un rôle primordial, il n'est pas question de l'utiliser contre des installations militaires soigneusement camouflées ou mal éclairées. L'obscurité, à plus forte raison la nuit, éliminent tout emploi. En revanche on la dit précise contre des objectifs se détachant nettement, ou dont l'image offre des contrastes accentués.

L'armée de l'air attribue aux nouvelles bombes de 2,000 et 3,000 livres la destruction de ponts stratégiques tels que celui de Thanh-Hoa (laser) et le pont Paul Doumer à Hanoï (télévision).

En Europe

Les attentats se multiplient contre les installations US

Les attentats contre les installations américaines en Europe et les protestations contre la "politique" des Etats-Unis au Vietnam se multiplient.

Après le grave attentat commis mercredi contre le mess du quartier général des forces américaines en Europe (USAREUR) à Heidelberg, deux bombes ont explosé au cours de la nuit, à une heure trente d'intervalle, au consulat américain et à l'American Legion à Paris. De plus, un paquet contenant une bombe a été découvert hier matin au siège parisien de la Panam à la suite d'un avertissement donné anonymement à cette compagnie et à la TWA.

En ce qui concerne les deux premières bombes, elles avaient été déposées dans les lavabos. Lorsque la première explosa au consulat américain, rue Saint-Florentin, il n'y avait dans les bâtiments que deux gardiens de nuit et un marine. La deuxième explosion qui se produisit à trois heures du matin, au premier étage de l'American Legion, rue Pierre Charron, devait également ne causer que des dégâts matériels.

A Barcelone, 500 ouvriers et étudiants ont manifesté hier soir contre ce que font les Américains au Vietnam et ont jeté plusieurs cocktails Molotov contre les bureaux de la Pan Am et contre ceux du Readers' Digest dans le centre de la ville. Les explosions on fait des dégâts considérables mais pas de victimes.

En Allemagne de l'Ouest, l'enquête déclenchée par la police en vue de mettre un terme à l'action terroriste s'est étendue hier à l'ensemble du territoire. Des centaines d'enquêteurs sont lancés à la chasse des responsables des six attentats à la bombe commis au cours des deux dernières semaines. Le bilan s'élève à quatre morts et une trentaine de blessés.

Au lendemain de l'attentat de mercredi à Heidelberg, les enquêteurs ont découvert des indices prometteurs. Après avoir passé au peigne fin les débris des deux puissantes explosions qui ont tué trois personnes et en ont blessé 5 autres, les policiers ont pu identifier les deux voitures piégées introduites dans le parking d'Usareur, pourtant sévèrement gardé. Il s'agit d'une Volkswagen et d'une Ford. La première a été volée le 20 mai à Benserg, près de Cologne, et la deuxième à Mannheim. Une femme âgée de 25 à 30 ans aurait été vue au volant de ce dernier véhicule.

D'autre part la "Fraction armée rouge", comme se nomme le groupe anarcho-terroriste de la bande Baader Meinhof, a annoncé de nouvelles opérations terroristes – Le commando Thomas Weissbecker de la Fraction armée rouge – Francfort en a averti le journal Frankfurter Rundschau.

Le commando, qui porte le nom d'un jeune homme tué lors d'une opération policière contre un groupe anarchiste à Augsbourg, a revendiqué la responsabilité des attentats à la bombe commis récemment contre les préfectures de police d'Augsbourg et de Munich.

Pendant ce temps les mauvais plaisants continuent de mobiliser les services de police et les brigades de pompiers en lançant de fausses alertes à la bombe. C'est ainsi qu'hier après-midi, la gare de Heidelberg a dû être provisoirement évacuée à la suite d'une menace d'attentat.

Le point à mi-chemin du sommet de Moscou

MOSCOU (AFP) Le président Nixon et M. Brejnev, qui étaient l'un pour l'autre des inconnus achevent de se connaître, estiment les observateurs à Moscou, au milieu du sommet américano-soviétique. Un contact humain a été créé et chacun, aujourd'hui, peut mieux apprécier son interlocuteur. Le désir de réchauffer le bilatéralisme entre l'URSS et les Etats-Unis, considérés comme des pays égaux, en dehors de leurs divergences ou de leurs responsabilités, s'est affirmé.

Si l'accueil a été glacial au niveau de la population, empêchée de montrer même sa curiosité, il a été correct puis très vite courtois et coopératif au niveau des dirigeants. On s'aperçoit aujourd'hui que la visite initialement officielle s'est transformée en une visite de travail et une véritable rencontre au sommet.

Le style de cette rencontre a été immédiatement opérationnel: tête-à-tête multiples entre MM. Nixon et Brejnev, colloques restreints entre le président américain et les trois grands dirigeants soviétiques dans le bureau de M. Brejnev ou encore, comme mercredi soir, dans la datcha qu'il possède aux alentours de Moscou. La salle Catherine du Kremlin n'est pas le lieu du sommet, mais une chambre d'enregistrement.

Mais qu'a donné ce sommet jusqu'à présent? Le manque de recul et surtout le secret qui entoure les entretiens ne permettent pas de faire le point avec sûreté.

Aux yeux des observateurs il apparaît toutefois d'ores et déjà que des résultats tangibles ont été obtenus sur le plan bilatéral comme l'atteste la signature d'accords sur l'environnement, la coopération médicale, spatiale, scientifique et technique. Dans les autres secteurs bilatéraux fortement politisés comme les SALT, le commerce et les crédits américains, la progression est plus difficile tandis que sur les grandes questions internationales la confrontation demeure apparemment peu féconde.

L'impression prévaut aux yeux des observateurs que le face à face sur ces questions entre les deux superpuissances a jusqu'à présent marqué le pas.

Mais, estiment-ils, ces grands problèmes internationaux (Vietnam, Proche-Orient Europe) ne seront véritablement abordés que dans la seconde moitié de la visite. Ainsi, M. Brejnev répondra publiquement ce soir au discours conciliant prononcé par le chef de l'exécutif américain au soir de son arrivée à Moscou, tandis que la journée de dimanche pourrait être consacrée à la rédaction des documents officiels, notamment d'un document politique commun, avant un ultime tête-à-tête Nixon-Brejnev lundi.

A mi-chemin de ce sommet et sur la base de ce qui est déjà acquis, tant un échec total qu'un succès retentissant sont exclus.

Les résultats vers lesquels paraissent s'orienter les protagonistes des entretiens de Moscou sont: un assainissement du climat des relations américano-soviétiques, une série d'accords bilatéraux plus ou moins importants – selon que les SALT, le commerce et la coopération économique figureront au nombre de ces accords – une connaissance réciproque considérablement approfondie des positions et des intérêts internationaux respectifs. Cependant, en ce qui concerne le règlement des grands problèmes internationaux, peu de progrès sont attendus, sauf peut-être une démarche commune en vue de la détente en Europe après la ratification par la R F A des traités de Moscou et de Varsovie et la prochaine signature des accords quadripartites sur Berlin.

Mais, selon les observateurs et d'après les différentes indications recueillies auprès des milieux proches du sommet, le résultat essentiel de ces entretiens sera un nouvel engagement des deux grands de ne pas s'affronter directement quoiqu'il arrive et de s'efforcer de coopérer – chacun défendant ses intérêts et ceux de son camp – au maintien de la paix.

Ces engagements seront vraisemblablement contresignés à l'issue de la visite du président Nixon dans un document politique commun dégageant les principes de cette coexistence, interdisant l'agression réciproque et créant un mécanisme de concertation en cas de crise.

Difficultés aux SALT

HELSINKI (AFP) – L'ajournement hier soir du départ pour Moscou de M. Gerard Smith, chef de la délégation américaine aux SALT, et le silence absolu observé par la délégation soviétique laissent supposer que les négociations pour un traité sur la limitation des armements stratégiques ont rencontré des difficultés de dernière minute.

Ces difficultés paraissent sérieuses malgré le ton relativement optimiste des déclarations d'une source proche des milieux américains des SALT.

Le départ de M. Smith prévu pour hier, avait été annoncé officiellement mercredi et un avion spécial l'attendait en permanence à l'aéroport. Les heures prévues pour son envol vers Moscou furent remises plusieurs fois dans la journée et ce n'est que vers 20 heures hier soir que l'équipage fut informé que le voyage était remis.

Une source américaine, après avoir souligné qu'il ne fallait pas interpréter négativement cet ajournement, a attribué le délai à la nécessité pour chaque délégation de communiquer constamment avec Moscou.

A la question de savoir si ces consultations prolongées avec les plus hautes autorités américaines et soviétiques à Moscou signifiaient qu'il y avait entre elles de sérieuses divergences de vues sur le texte d'un traité, cette source a déclaré: "les choses ne vont pas mal à Moscou".

DÉCÈS

BAIL Alexina. A Bedford, le 23 mai 1972 à l'âge de 77 ans, est décédée, Mme Alexis N. Bail, née Alexina Labonté, demeurant à Bedford. Les funérailles auront lieu samedi le 27 mai. Le convoi funèbre partira du Salon Joseph Dion & Fils de Bedford pour se rendre à l'église paroissiale de Bedford où le service sera célébré à 3:00 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELAINE Hervé: Les cendres de M. Hervé Chapdelaine, décédé le 30 avril dernier à Moscou, seront en Chapelle samedi le 27 mai au Salon Ubald Lalime Inc., 900 avenue Bourdages à St-Hyacinthe, de 10 à 15 heures, moment où sera célébré un service funèbre en l'église du Christ-Roi, avenue de la Concorde. Il laisse dans le deuil ses frères: Roger, Laurent, Gérard, ses soeurs: Marie-Berthe et Thérèse.

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél. : 277-2135

DESIGNER D'INTÉRIEURS

LAURENT LAMY
Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955

YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10-P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes
LONGPRE MARCHAND
GOUDREAU DOBUSH
STEWART BOURKE
MONTRÉAL - 842-1401
Ottawa St-Jean. T.-N.

L'eau-de-vie du tonnerre des dieux
METAXA
★★★★★
BRANDY
IMPORTÉ DE GRÈCE
Vendue partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMI LES AMÉRICAINS

ST. JOSEPH
ENGLISH LANGUAGE CENTER
Wallingford, Vermont, U.S.A.

Pour les jeunes 13 ans - 17 ans
Étudiez pour apprendre à lire, écrire, parler, et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp de jeunesse. Surveillance continuelle jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

Pour les adultes 17 ans et plus
Programme d'anglais pour étrangers - sections élémentaire, intermédiaire, avancée, sur-avancee, et universitaire. Les cours : 26 juin, 4 septembre, et 30 octobre. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïcs.
Classes formelles et laboratoire linguistique. Programme de récréation.

SESSION D'ÉTÉ - 26 juin - 18 août

COURS INTENSIFS DE 4 SEMAINES EN ANGLAIS POUR PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES
Les intéressés doivent écrire au:
Prof. Ernest A. Boulay, Président
St. Joseph English Language Center,
P.O. Box 8, Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.

Jean-Maurice Simard est la voix des Acadiens dans le Cabinet de Hatfield

de notre envoyé spécial, Gérald LeBlanc

FREDERICTON – Québécois établi à Edmundston depuis 1959, M. Jean-Maurice Simard, fut l'un des trois francophones élus au sein du parti conservateur qui prit le pouvoir en novembre 1970 et remplaça l'équipe de Louis Robichaud qui avait dominé la politique du Nouveau-Brunswick durant les années 60.

A cause de la faible députation francophone chez les conservateurs et à cause des importantes fonctions qu'il cumule (ministre des finances, président du conseil du trésor et responsable de la fonction publique), ce Québécois formé à l'école de Daniel Johnson est maintenant considéré comme le numéro 2 du gouvernement et le porte-parole des francophones dans l'équipe anglophone dirigée par M. Richard Hatfield.

Dans une interview exclusive accordée au **Devoir**, au lendemain du congrès des Acadiens. M. Simard se situe à l'intérieur du parti conservateur, évalue le travail fait par le gouvernement Hatfield, analyse les principaux problemes de la francophonie au Nouveau-Brunswick et parle un peu du nouveau Parti acadien.

Il reconnait qu'une véritable crise secoue présentement le nord-est et avoue

- il reconnait qu'une véritable crise secoue présentement le nord-est et avoue que son gouvernement n'a réussi jusqu'ici qu'à éteindre les feux. Il promet des transformations dans la politique de développement économique autour des pôles de Saint-Jean et Fredericton
- il tient la fonction publique, contrôlée par les anglophones, grandement responsable du manque d'intérêt manifesté par le gouvernement pour le développement des régions francophones. Il promet des changements imminents, "pas plus tard que cet été" au sein des hauts fonctionnaires, notamment à la Commission de développement économique.

Responsable de la fonction publique au conseil des ministres, il considère l'absence de francophones dans ce secteur comme la principale cause de l'inaction gouvernementale à l'endroit des régions francophones.

"Je peux dire que la fonction publique m'a beaucoup déçue. Je ne peux plus compter les réunions et les interventions que j'ai faites pour y changer quelque chose et y attirer des francophones. Il va falloir passer des voeux pieux à l'action. On va le faire très bientôt et il y aura des changements importants dès cet été."

Il souligne le geste que vient de faire le gouvernement: l'embauche de 15 jeunes diplômés (dont 12 francophones) en commerce et en administration qui seront affectés à des postes importants dans les divers ministères. Il faudra plus que cela mais il considère que cette "transfusion de sang" préparera les changements plus structurés qui s'imposent.

Il déplore surtout l'attitude des hauts fonctionnaires du ministère de l'expansion économique et de la Commission du développement économique qui détournent sciemment les industries voulant aller s'installer dans les régions francophones.

"On ne peut pas s'attendre à ce qu'ils comprennent nos problèmes et encore moins à ce qu'ils les règlent."

"Il va falloir mettre le pied à terre et remplacer des gens. Je peux vous promettre que nous allons le faire."

Il admet que le programme électoral du parti conservateur prévoyait un développement économique axé sur les pôles de Saint-Jean et de Moncton. Il ajoute cependant que ce plan est en voie de revision et qu'on aboutira à un nouveau projet axé sur 5 ou 6 zones de croissance, dont Edmundston et Campbellton.

- Il ne croit pas la séparation du Québec imminente et ne considère pas les provinces maritimes prêtes pour une union politique, d'autant plus qu'elles n'ont pas encore appris, selon lui, à collaborer.
- Tout en soulignant les difficultés d'attirer des fonctionnaires francophones compétents à Fredericton, il ne peut affirmer que le gouvernement est prêt à accorder une prime au bilinguisme.
- Il ne peut expliquer qu'après deux ans à la tête d'une province "officiellement bilingue", le premier ministre Hatfield ne puisse par ler le français.
- Il conseille au parti conservateur, à l'intérieur duquel il se sent très à l'aise, d'appuyer le Parti acadien qui ne peut que gruger dans la clientèle du parti libéral.

Tout au long de l'interview, M. Simard rappelle le type du politicien unioniste de l'époque de Daniel Johnson. Rien de surprenant à cela si l'on considère qu'il a assisté aux conventions de 1960 et de 1970 de l'Union nationale, qu'il a participé à deux campagnes électorales pour ce parti et que son frère, Montcalm Simard, est député d'Unité Québec pour le comté de Témiscouata.

Originaire de Rivière Bleue, à 50 milles et d'Edmundston et de Rivière-du-Loup, dans le comté du Témiscouata, M. Simard travailla à Montréal et à Ottawa avant d'établir son étude de comptable à Edmundston en 1959. Après avoir milité quelques années dans le parti conservateur, il devient président de l'association provinciale de ce parti. Défait aux élections fédérales de 1968, il est élu comme député provincial d'Edmundston en 1970.

Nommé ministre des finances et président du Conseil du trésor, premier francophone à occuper ces postes au Nouveau-Brunswick, il admet avoir été victime de filtrage de l'information de la part de ses sous-ministres et de ses hauts fonctionnaires.

Il doit cependant admettre que dans la crise qui secoue le nord-est, le gouvernement n'a pu faire mieux que d'éteindre les feux en sauvegardant certaines industries de pêche, en préservant certains emplois à la Brunswick Mining et en dépensant une quinzaine de millions pour refaire la route 11 qui relie cette région.

La seule excuse qu'il peut apporter, pour le fait que M. Hatfield n'ait pas encore appris le français dans une province à 35% francophone, est que le premier ministre est débordé de travail et qu'il a accordé la priorité au développement économique.

M. Simard, qui a choisi le parti conservateur parce qu'il voulait s'assurer que les francophones soient représentés quand ce parti prendrait le pouvoir, accorde peu de chance au Parti acadien d'effectuer une percée lui permettant de détenir la balance du pouvoir. "du moins pas avant une quinzaine d'années".

"Si le parti conservateur, ajoute-t-il, avait de l'argent à gaspiller, je lui conseillerais de supporter le Parti acadien qui peut tout au plus gruger dans la clientèle libérale du nord-est."

Il croit que René Lévesque se "sacrera" des minorités francophones s'il obtient l'indépendance du Québec mais il ne croit pas cette éventualité aussi imminente qu'on le laisse entendre.

Quant à l'union des trois provinces maritimes, M. Simard est convaincu que ce n'est pas pour demain. "Il faudra d'abord, ajoute-il, prouver qu'on peut collaborer ensemble, ce qui n'est pas le cas actuellement."

Il cite le cas du projet d'uniformiser les lois sur les successions qui vient d'avorter faute de collaboration entre les provinces. Si jamais l'union se réalisait, il faudrait, selon lui, conserver des gouvernements régionaux.

Tout en se disant à l'aise dans le parti conservateur, il trouve éreintant d'avoir à se battre continuellement pour faire reconnaître le droit des francophones.

Chez les fonctionnaires rencontrés à Fredericton, les opinions sont partagées quant à la valeur du ministre des finances. On trouve M. Simard sérieux, travailleur et ambitieux. On reconnait qu'il a à coeur la cause des francophones mais certains se méfient de son "opportunisme" qui laisse difficilement prévoir où résident ses vraies convictions.

Services médicaux et sociaux

Les règlements de la loi 65 seront connus samedi

C'est demain que seront publiés dans la Gazette officielle les règlements accompagnant la Loi sur les services de santé et les services sociaux qui entre en vigueur le 1er juin. Dès la semaine prochaine, les organismes intéressés pourront faire connaître leurs réactions à l'égard de ces règlements.

Dans un exposé sur la distribution des services de santé aux étudiants de la faculté des sciences de la santé de l'université McMaster, à Hamilton, le sous-ministre des affaires sociales du Québec, le Dr Jacques Brunet, a rappelé les principaux objectifs de cette loi: satisfaction des besoins de la population, accessibilité physique, sociale et financière aux services, respect de la dignité de la personne humaine et capacité d'adaptation constante au milieu.

Selon le sous-ministre, la réforme en cours découle d'un choix fondamental, celui du concept de la médecine sociale. Les nouveaux services de santé comprendront trois centres de distribution des soins: le centre local de services communautaires (CLSC), le centre hospitalier (CH) et le centre hospitalier universitaire (CHU). Le CLSC est l'endroit où l'individu entre en contact avec le régime; le CLSC assume la complète responsabilité du patient et offre à cette fin des soins de qualité. Le centre hospitalier correspondra aux hôpitaux généraux actuels qui devront modifier leurs structures et s'intégrer au nouveau régime. Quant au centre hospitalier universitaire, il distribuera des soins hautement spécialisés à une population beaucoup plus considérable que pour les deux premiers niveaux.

Le Dr. Brunet a expliqué à ses auditeurs que le nouveau régime de santé doit demeurer à la fois souple et objectif. A cet effet, a-t-il précisé, la Loi prévoit la mise sur pied de douze conseils régionaux de la santé et des services sociaux dans les différentes régions administratives du Québec. Le rôle de ces conseils régionaux sera en premier lieu d'encourager la population à participer à la définition de ses besoins et à l'administration des divers établissements. Ces conseils régionaux devront maintenir une communication officace entre le public, le ministère et les établissements, recevoir les plaintes de la population et faire les recommandations appropriées au ministre. Ils aideront en outre les établissements dans la préparation de leurs programmes, suggéreront la mise sur place de services communs et organiseront l'élection des membres des conseils d'administration des établissements de leur région.

La réforme des services de santé est bien engagée

A Winnipeg, où se déroule le congrès de l'Association des hôpitaux canadiens, le directeur exécutif du collège des omnipraticiens du Canada, le Dr Donald Rice, a noté que le Canada était bien engagé dans une réévaluation de ses services de santé.

Ces derniers, a-t-il souligné, seront axés sur la régionalisation, sur des centres communautaires de santé et sur un renouveau du rôle du médecin de famille et de l'infirmière.

Il fait peu de doute, a déclaré le Dr Rice, que ces trois critères feront partie de tout projet fédéral-provincial en matière de santé.

"S'il s'en trouve parmi vous qui ne peuvent accepter cette nouvelle orientation, a dit le Dr Rice aux délégués au congrès, je les enjoins de se familiariser avec les nombreuses déclarations du ministre fédéral et de son sous-ministre, de prendre connaissance des diverses études réalisées sur les services régionaux de santé, sur les centres communautaires de santé".

La nouvelle orientation est bien déterminée, a fait remarquer le Dr Rice, même si on ignore encore de quelle façon elle pourra être appliquée.

Pour être efficace, a-t-il poursuivi, le concept du service communautaire de santé doit pouvoir desservir avec certaines modifications, une foule de régions, allant du village de pêcheurs au centre urbain très populeux. Ce centre devra continuer de donner les soins aux malades, mais devra en plus mettre l'accent sur la médecine préventive.

A la base des soins médicaux, le Dr Rice entrevoit une équipe communautaire composée d'un omnipraticien, d'une infirmière, de conseillers, de travailleurs sociaux au fait des problèmes de santé et d'infirmières chargées de la santé publique.

L'unité de base de cette équipe sera l'omnipraticien et l'infirmière et c'est justement dans la formation de ces deux spécialistes de la santé qu'il faut concentrer les efforts.

Les étudiants en médecine semblent s'intéresser de plus en plus à la médecine dite de famille, et un grand nombre d'entre eux s'orientent vers le travail communautaire.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Le conseil confédéral de la CSN se réunit à Montréal ce week-end

C'est demain et dimanche, à Montréal, que se tiendra la réunion du conseil confédéral de la CSN convoquée par le président Marcel Pepin peu après sa mise en liberté. Demain à la salle Morin (6515 Saint-Denis) et dimanche au sous-sol de l'église Saint-Edouard (425 est Beaubien), les délégués devront se prononcer sur la tentative du trésorier Jacques Dion, du directeur des services Amédée Daigle et du vice-président Paul-Emile Dalpé de provoquer la sécession d'un certain nombre de syndicats.

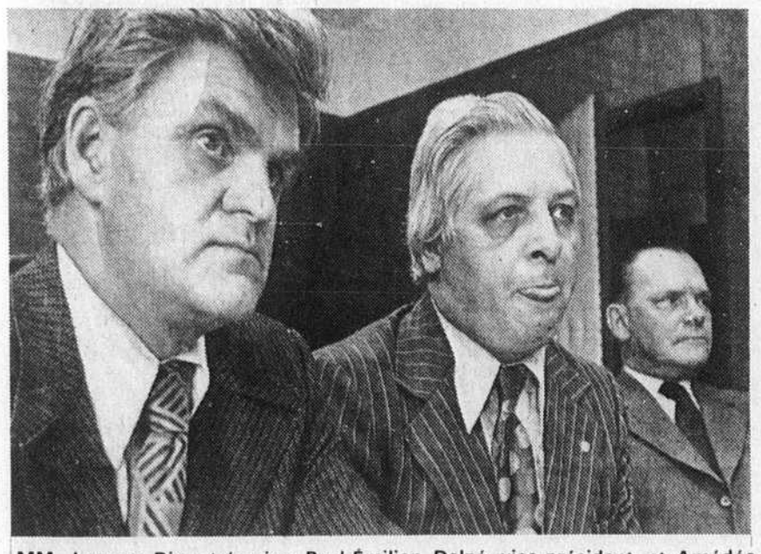
M. Pepin a déjà déclaré que la "simple décence" dictait aux dissidents de se désister de leur fonction, après avoir enfreint leur serment d'office; si les trois ne se retirent pas volontairement, M. Pepin a l'intention de réclamer leur destitution.

Le conseil confédéral de la CSN est l'instance qui tient lieu de pouvoir suprême entre les congrès. L'avis de destitution prévoyant un délai de deux semaines, il est peu probable qu'ils soient remplacés avant le congrès spécial de la centrale syndicale, convoqué pour le 11 juin à Québec. Ce congrès donnera lieu à une discussion sur l'orientation de la centrale à partir du document de travail: "Ne comptons que sur nos propres moyens".

Au bureau de la CSN, M. Pepin comptait ordinairement sur l'appui du secrétaire général Raymond Parent dans les discussions d'ordre idéologique; les trois autres ont semblé réticents à toute démarche aboutissant à ce qu'ils croient être une politisation néfaste de l'organisme syndical.

A Thetford, mercredi soir, le conseil central des syndicats nationaux de l'amiante a choisi de ne pas se prononcer dans le litige actuel, estimant toutefois que le problème devrait se régler à l'intérieur des structures de la CSN et souhaitant que les trois dissidents participent au congrès de juin.

Le courant sécessionniste à l'intérieur de la CSN a été interprété comme une querelle entre cols bleus et cols blancs. Mais le directeur (pour la région des Laurentides) de la Fédération du bâtiment et du bois, M. Claude Cloutier, s'est ouvertement dissocié hier des velléités de sécession. M. Cloutier a fait part de sa position aux dirigeants de sa fédération dans un télégramme où il annonce sa démission, afin de demeurer "dans une vraie centrale syndicale qui s'appelle la CSN". A l'unanimité, le conseil syndical du syndicat de la construction des Laurentides a déjà voté de couper ses liens avec la Fédération du bois et du bâtiment.



MM. Jacques Dion, trésorier; Paul-Émilien Dalpé, vice-président; et Amédée Daigle, directeur des services de la CSN, sont au coeur du malaise qui agite la centrale. (Photo CP)

L'art québécois à la cimaise du foyer du Conseil exécutif

QUEBEC (PC) – Le premier ministre Bourassa a décidé de transformer le foyer du nouvel édifice du Conseil exécutif, sur la colline parlementaire, en salle d'exposition permanente d'oeuvres d'arts québécoises.

M. Bourassa a invité les étudiants en arts plastiques et les artistes professionnels du Québec à participer à cette exposition permanente organisée avec la participation du ministère de l'éducation, des affaires culturelles et des universités.

Des bourses de travail seront remises aux étudiants dont les oeuvres auront été sélectionnées par un jury provincial formé à cette fin. Au premier lauréat sera accordée une bourse de $1,500, au deuxième, de $1,000; de plus, cinq bourses de $750, trois bourses de $500 et 40 bourses de $100 seront distribuées.

Exposées pendant un an dans l'édifice du Conseil exécutif, où se trouvent également les appartements du premier ministre, les oeuvres d'art seront ensuite retournées aux étudiants.

On procédera d'autre part à l'achat d'oeuvres d'artistes professionnels, oeuvres qui auront eté choisies par un comité d'acquisition disposant d'un montant de l'ordre de $10,000. Le comité d'acquisition, sous la présidence d'honneur du premier ministre, sera formé de M. Guy Langlois, chef du cabinet de M. Bourassa, et des membres du comité d'acquisition du Musée d'art contemporain.

Les oeuvres d'artistes professionnels seront exposées pendant un an dans les nouveaux bureaux du Conseil exécutif et iront ensuite enrichir les collections du Musée d'art contemporain.

Volontaires par excellence



Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

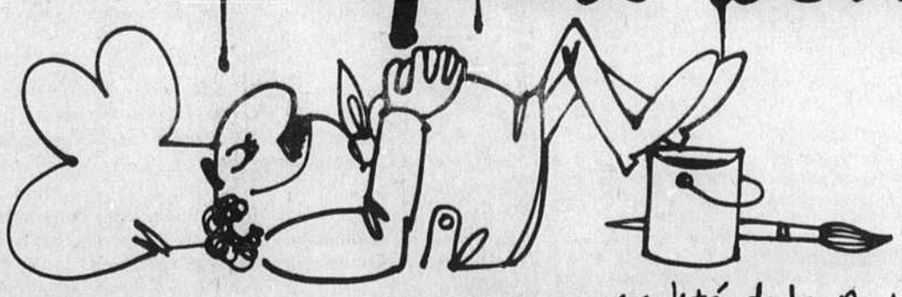
dès la première année 7% d'intérêt
obligations d'épargne du Québec

FAISCA
FAISCA
ILY EN A DEUX!
Tous les amateurs de vins connaissent Faisca Rosé, le vin rosé pétillant du Portugal ensoleillé dont la qualité distinctive lui a mérité une réputation mondiale.
Maintenant, il a un compagnon — Faisca Blanc Pétillant . . . délicieux, plein de vie. Dégustez-le.
Inégalable



No. 534-C Rosé Pétillant 13 oz. $1.20
No. 534-G Rosé Pétillant 26 oz. $1.95
No. 535-G Blanc Pétillant 26 oz. $1.95

Shish Kebab— C'est c'qu'est bon!



Une Spécialité de la Popina, restaurant Méditerranéen sur la Plaza de la Place Ville Marie.
Réservations: 861-3511
Administré par le Reine Elizabeth
Stationnement seulement $1.00 au "Canadawide Parking" de la P.V.M., dès 18h.30. Faites valider votre billet au restaurant.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en page 11

Centre d'Intégration

déclaré d'intérêt public
recherche pour rentrée scolaire 1972-73

ÉDUCATEURS ENSEIGNANTS

(hommes seulement)

Exigences :

Diplôme d'enseignement, spécialisation pour enfants inadaptés ou possibilité de se spécialiser pour enfants ayant des troubles de lecture par des stages de formation.

Salaire:
Selon qualification au barème des commissions scolaires.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à:

Case 1794, Le Devoir

PHYSIOTHÉRAPEUTES

DEMANDÉES

Nous sommes à la recherche de physiothérapeutes pour un centre de réhabilitation régional.

POSTES VACANTS :
Physiothérapeute-chef
Physiothérapeutes.

LIEU DE TRAVAIL :
Rimouski - Mont-Joli

QUALIFICATIONS REQUISES :
Diplôme en physiothérapie.
Pour le chef : expérience de deux ans dans le milieu hospitalier.

Toute demande doit être faite par écrit au :

**Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph,
150 Ave. Rouleau,
Rimouski.**

AGENTS DE VOYAGES

Pour organisation internationale de voyages.
Un an d'expérience ou plus.
Bilingues.

Appeler **849-5323**

CHIMISTE

Nous recherchons un chimiste ou technologiste des vivres pour laboratoire de recherche d'une compagnie de produits alimentaires.

Le travail consistera à améliorer les procédés et produits déjà existants ainsi que le développement de nouveaux produits.

Ce poste permettra un développement personnel au sein d'une compagnie progressive.

Le candidat devra envoyer son curriculum vitae complet à:

**Gérant du laboratoire de recherche,
General Foods Limitée,
795, 90e avenue,
LaSalle, Qué.**

CEGEP DE SAINTE-FOY

Le Collège de Ste-Foy demande des professeurs :

- **un professeur d'histoire de l'art**
- **un professeur de matériaux**
- **un professeur de dessin technique**
- **un professeur de graphisme**

Qualification :
Diplôme universitaire de 1er cycle.

Salaire :
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 mai 1972 à :

**Jean-Claude Lemieux
Département des arts
Cegep de Ste-Foy
2410, Chemin Ste-Foy
Québec 10**

COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR

Offre d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Fonctions :
- En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur général, il en exerce les fonctions et pouvoirs (art. 204 de la Loi de l'Instruction Publique et Loi 27 - 1971).
- Membre du comité exécutif de la commission mais sans droit de vote.
- Sous l'autorité du directeur général, le directeur général adjoint remplit toute tâche que peut lui confier le directeur général, à savoir coordination et évaluation de plusieurs services de la commission.

Exigences :
- Une formation universitaire exigeant au moins 17 ans de scolarité ou l'équivalent.
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.
- Une expérience accumulée, de préférence dans le système d'enseignement.

Traitement :
Conforme à la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir le curriculum vitae le/ou avant le 6 juin 1972 à :

**Commission Scolaire Le Gardeur,
a/s Secrétaire général,
80, Jean-Baptiste Meilleur,
Repentigny, Qué.**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre Hospitalier Régional situé près de Montréal

LE CANDIDAT : Possède une expérience pertinente en administration hospitalière, ainsi qu'un diplôme universitaire terminal ou l'équivalent.

EXIGENCES : Qualités de chef et un bon jugement. Il doit, de plus, faire preuve de dynamisme, de relations humaines et jouir d'une excellente santé.

RÉMUNÉRATION : Selon les échelles de traitement du Ministère des Affaires Sociales.

Toutes les candidatures seront confidentielles. Faire parvenir "Curriculum Vitae" avant le 5 juin 1972 à :

**Case 1811
Le DEVOIR**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

recherche les services :

D'UN DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Attributions

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'approvisionnement, à l'entretien, à la sécurité de même qu'au transport.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service et les directeurs d'écoles au sujet de l'équipement.

Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

Qualifications requises
- Diplôme universitaire en génie ou en architecture.
- Huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois ans dans des fonctions administratives équivalentes.
- Des qualités jugées exceptionnelles pourraient tenir lieu de l'expérience.

Traitement : D-2-14500 à 17500

Toute demande et curriculum vitae devront parvenir le ou avant le 2 juin 1972 à :

**M. Lionel Filion
Directeur aux services du personnel
103, Montcalm
Hull P.Q.**

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

Écoles secondaires de North Bay et de Sturgeon Falls

Nous recherchons pour l'année scolaire 1972/73 les professeurs suivants.

École secondaire Franco-Cité, Sturgeon Falls. Ontario.

Sciences

Dessin industriel

Éducation physique (garçons)

**Directeur:
M. D. Lafeur, B.A.
Tél.: Bur. (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587**

École secondaire Algonquin North Bay, Ontario

Économie domestique (Couture)

Sciences (Junior)

**Directeur:
M.R. Perron, B.A., M.Ed.,
Tél.: Bur. (705) 472-8240
Rés. (705) 472-3368**

Échelle de salaires 1971/72

	Minimum	Maximum
Cat. 1	$7,400	$12,600
Cat. 2	$7,700	$13,300
Cat. 3	$8,600	$15,100
Cat. 4	$9,100	$16,100

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes

recherche les services d'un

TECHNICIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE

(pour une école secondaire)

Lieu de travail :
Polyvalente Deux-Montagnes à Cité Deux-Montagnes.

Attributions :
Sous l'autorité du directeur de l'école, le technicien
- accomplit les tâches techniques relatives au programme institutionnel de l'école;
- développe et applique les techniques appropriées concernant la programmation des horaires des élèves;
- transcrit les données et reçoit l'information du service de l'informatique.

Qualifications :
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec spécialisation en informatique ou posséder un diplôme ou attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Expérience :
Au moins 2 années d'expérience valable dans l'organisation scolaire, le domaine de l'informatique ou dans une organisation équivalente.

Salaire :
Selon l'échelle de la commission.

Faire parvenir curriculum vitae le plus tôt possible à :

**Directeur du personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298,
Cité Deux-Montagnes, Qué.**

L'Hôpital St-Michel de Buckingham

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions :
- diriger et coordonner toutes les activités de l'hôpital
- mettre à exécution les décisions du conseil d'administration
- administrer l'hôpital en étroite collaboration avec le comité de régie
- voir à l'organisation et à la surveillance de tous les services nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital.

Exigences :
- diplôme en Administration, relations industrielles ou administration hospitalière.
- l'expérience est un atout.

Salaire :
- Selon les échelles en vigueur dans le milieu hospitalier.

Faire parvenir le curriculum vitae le plus tôt possible à :

**M. Rémi Plante
Président du Conseil d'Administration
Hôpital St-Michel
155 McLaren
Buckingham, P.Q.**

Faites carrière dans la fonction publique

MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES

Postes à Québec

DIRECTEUR
- Direction de l'Electricité
- Traitement initial de $18,300 à $21,800 selon la compétence.
- Planifier, coordonner et contrôler les activités de la Direction de l'électricité; surveiller l'application de la loi et des règlements dans ce domaine; maintenir les relations avec les organismes producteurs et distributeurs d'électricité et collaborer à la réalisation de la politique québécoise de l'électricité.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en génie électrique décerné par une université reconnue; une formation supplémentaire en économique est souhaitable. Posséder au moins 10 années d'expérience dans le secteur concerné, dont quelques-unes dans un poste de direction. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Habileté démontrée au travail de liaison; initiative et entregent.
- Concours AD-1528.

DIRECTEUR
- Direction des Hydrocarbures
- Traitement initial de $18,300 à $21,800 selon la compétence.
- Planifier, coordonner et contrôler les activités de la Direction des hydrocarbures: application des lois et règlements concernant la recherche et la distribution de produits pétroliers; collaboration en vue de réaliser la politique du Québec dans le domaine concerné.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences pures ou appliquées, décerné par une université reconnue; une formation supplémentaire en économie pétrolière est souhaitable. Posséder au moins 10 années d'expérience dans le domaine concerné, dont quelques-unes dans un poste de direction. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Habileté démontrée au travail de liaison; initiative et entregent.
- Concours AD-1529.

METEOROLOGISTE
- Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $16,100.
- En collaboration avec le Centre de traitement électronique des données, établir un système de traitement de données météorologiques. Vérifier la qualité et l'exactitude des documents produits par l'ordinateur.
- Etre titulaire d'une maîtrise en sciences, avec spécialisation en météorologie, décernée par une université reconnue (joindre une photocopie du diplôme). Posséder au moins une année d'expérience reliée à ce secteur d'activité.
- Concours PA-2124.

GEOLOGUE
- Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $16,135.
- **A – Service de l'exploration géologique**
- Diriger les travaux de cartographie reliés à la géologie dans les districts miniers; entreprendre diverses recherches concernant le développement minier. Administrer le budget d'une équipe composée de 7 à 20 hommes.
- Etre titulaire d'un doctorat en sciences appliquées ou physiques avec spécialisation en géologie décerné par une université reconnue (joindre une photocopie du diplôme). Posséder une expérience reliée au secteur d'activités concerné.
- **B – Service de l'exploration géologique**
- Assister le chef d'équipe dans les travaux de cartographie reliés à la géologie dans les districts miniers.
- Etre titulaire d'une maîtrise en sciences appliquées ou physiques avec spécialisation en géologie décerné par une université reconnue (joindre une photocopie du diplôme).
- **C – Service des gîtes minéraux**
- Effectuer des études sur la mécanique des sols, plus spécialement sur les argiles sensibles du Québec, relativement aux glissements de terrain. Effectuer des travaux géotechniques sur la capacité portante des sols en vue de l'implantation d'industries secondaires.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences appliquées ou physiques avec spécialisation en géologie décerné par une université reconnue (joindre une photocopie du diplôme). Posséder au moins 2 années d'expérience reliée à la fonction.
- Concours PG-2124.
- ECHEANCE DE L'INSCRIPTION: 9 juin 1972.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT
- Traitement initial de $18,300 à $21,800 selon la compétence. Service général des moyens d'enseignement, ministère de l'Education; **poste à Montréal.**
- Coordonner le travail des secteurs "recherche et développement" et "programmes de développement" du S.G.M.E. Implanter l'expérimentation sur les moyens techniques d'enseignement. Diriger le personnel de différents secteurs du service.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal en sciences humaines ou en administration et posséder au moins 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Aptitudes manifestes au travail d'organisation, de conception et de coordination. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours AD-1502. Echéance de l'inscription: 9 juin 1972.

COORDONNATEUR DU PERFECTIONNEMENT DES CADRES SCOLAIRES
- Traitement initial de $15,500 à $19,500 selon la compétence. Direction générale de la gestion, ministère de l'Education; **poste à Québec.**
- En collaboration avec les responsables du perfectionnement des institutions d'enseignement, concevoir un plan et des programmes de formation destinés aux cadres scolaires, aux principaux et au personnel de direction des commissions scolaires et des C.E.G.E.P.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal en administration générale ou en administration scolaire et posséder 10 années d'expérience dans le milieu scolaire, dont quelques-unes dans le domaine du perfectionnement. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction.
- Concours AD-1530. Echéance de l'inscription: 9 juin 1972.

DIRECTEUR DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
- Traitement initial de $21,000 à $26,100 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce; **poste à Montréal.**
- Participer à la conception des politiques et des programmes d'expansion économique et commerciale; conseiller les autorités du ministère sur les mesures à prendre afin de favoriser le développement industriel et commercial du Québec et de faciliter la vente des produits québécois à l'extérieur; assurer la liaison avec les autres directions du ministère et les organismes concernés ainsi qu'avec les ministères fédéraux à vocation économique.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration, et posséder 10 années d'expérience dont quelques-unes reliées aux activités de la fonction. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine du développement industriel peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours AD-1527. Echéance de l'inscription: 2 juin 1972.

SECRETAIRE DE LA REGIE DE L'ASSURANCE-DEPOTS
- Traitement initial de $15,550 à $19,050 selon la compétence. Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives; **poste à Québec.**
- Sous l'autorité du Directeur général adjoint, préparer les assemblées du Conseil d'administration et rédiger les procès-verbaux des réunions; s'assurer que les institutions inscrites observent la loi et les règlements généraux; examiner les états financiers et les rapports des services de surveillance et d'inspection et formuler des recommandations appropriées; participer aux autres activités administratives de la Régie.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de l'administration, en droit ou en toute autre discipline appropriée et posséder plusieurs années d'expérience dans la coordination d'activités administratives. Aptitudes manifestes pour l'analyse, la synthèse, la rédaction de rapports, et le travail de conception et de direction.
- Concours AD-1531. Echéance de l'inscription: 9 juin 1972.

RESPONSABLE DES RELATIONS DE GROUPE
- Traitement initial pouvant atteindre $12,621 selon la compétence. Commission des Accidents du travail. Service des relations publiques; **poste à Québec.**
- Elaborer des programmes de publicité pour faire connaître au public les services de la Commission des Accidents du travail. Voir à la mise en oeuvre de ces programmes, conformément aux objectifs de la Commission. Implanter un service d'accueil et de renseignements. Maintenir des relations avec les divers services internes, les ministères, le monde du travail et les organismes patronaux et syndicaux.
- Etre titulaire d'un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines et posséder plusieurs années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des relations publiques peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours TAL-2111. Echéance de l'inscription: 9 juin 1972.

SPECIALISTE EN SCIENCES PHYSIQUES
- Traitement initial de $7,600 à $13,700 selon la compétence. Ministère des Affaires sociales; **poste à Québec.**
- Inventorier et analyser les politiques et pratiques d'utilisation d'équipements médicaux dans les hôpitaux; définir des normes qualitatives et quantitatives dans les projets visant à élaborer et à implanter, sur une base régionale, des systèmes d'utilisation en commun d'équipements médicaux spécialisés.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences, de préférence en biochimie, décerné par une université reconnue (joindre une photocopie du diplôme). Posséder quelques années d'expérience reliée au secteur concerné.
- Concours PF-2124. Echéance de l'inscription: 9 juin 1972.

CHIMISTE OU BIOCHIMISTE
- Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $16,135. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Direction générale des bureaux et laboratoires régionaux; **poste à Nicolet.**
- Sur les plans administratif, scientifique et technique, être responsable de la division de chimie des aliments, des sols et de la toxicologie. Remplir le rôle de conseiller auprès des producteurs et des sociétés agricoles.
- Etre titulaire d'une maîtrise en sciences avec spécialisation en chimie ou en biochimie, décernée par une université reconnue (joindre une photocopie du diplôme).
- Concours P-2124. Echéance de l'inscription: 9 juin 1972.

BIOLOGISTE
- Traitement initial pouvant atteindre $12,621 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $15,661. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction générale des pêcheries; **poste à Québec.**
- Effectuer des recherches sur les mollusques (myes, pétoncles, moules, etc) et les crustacés (homards, crevettes, crabes, etc). Inventorier et apprécier les stocks en vue d'en assurer une exploitation commerciale rationnelle. Promouvoir la culture de certaines espèces.
- Diplôme universitaire en biologie au niveau de la maîtrise ou du doctorat, avec spécialisation sur les mollusques ou les crustacés décerné par une université reconnue (joindre une photocopie du diplôme). Connaissances en biométrie souhaitables.
- Concours PF-2113. Echéance de l'inscription: 9 juin 1972.

CONCILIATEUR
- Traitement initial de $7,641 à $16,135 selon la compétence. Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre; **postes à Montréal.**
- Voir à l'application du Code du travail dans les matières reliées au règlement des différends dans les relations patronales-ouvrières.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence en relations industrielles ou en droit et posséder plusieurs années d'expérience en relations de travail. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des relations de travail peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours P-2114. Echéance de l'inscription: 9 juin 1972.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:
1050, rue Conroy, Québec 4 (tél. 634-3984)
255, boulevard Crémazie est, Montréal 354 (tél. 873-3035)
ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.

QUÉBEC GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 10

CEGEP DE ROUYN-NORANDA
Postes vacants

• PSYCHOLOGUE AFFECTÉ AU SERVICE DE CONSULTATION

Qualifications:
Membre de la Corporation des Psychologues du Québec.

• ANIMATRICE DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

Qualifications:
Formation universitaire en récréologie et éducation physique ou expérience exceptionnelle en milieu collégial.

• RESPONSABLE DU SERVICE AUDIO-VISUEL

Qualifications:
Formation universitaire en audio-visuel.

• SURINTENDANT GÉNÉRAL AU SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

Qualifications:
Diplôme de technicien en construction et dessin mécanique ou ingénieur.
Rémunération selon expérience, les qualifications académiques et les normes du Ministère de l'Éducation.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 5 juin 1972, à l'adresse suivante:

Secrétaire-général,
Cegep de Rouyn-Noranda,
Case postale 1500,
Rouyn, P.Q.
Tél: 762-0931

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SPÉCIALISTES DEMANDÉS

La Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke requiert les services de spécialistes dans les domaines suivants:

- Education et rééducation psycho-motrice
- Orthopédagogie
- Sociologie de l'éducation et de l'orientation
- Méthodologies de l'enseignement
- Animation pédagogique
- Docimologie et statistiques
- Education physique
- Psychologie (développement vocationnel)

De préférence, être détenteur d'un doctorat en la discipline.

Écrire à :

M. Richard Joly, doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal — **Offre d'emploi**

POSTE OUVERT :

Doyen des Études du 1er cycle

Sous la juridiction et la responsabilité immédiate du Vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche, le doyen doit administrer et exécuter les politiques et les directives arrêtées par les autoritées concernées, e.g. la Commission des Études, le Comité Exécutif, le Conseil d'Administration, entre autres.

TÂCHES :
Le doyen du 1er cycle est responsable devant le Vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche :
- de l'organisation générale des programmes de premier cycle et de leur gestion,
- du fonctionnement des Familles et des Modules et de leurs relations avec l'ensemble de l'Université et en particulier avec les départements,
- de l'application des règlements généraux de l'Université du Québec, des règlements internes et des politiques de l'Université du Québec à Montréal,
- de l'exécution de toute autre fonction de même nature que pourraient lui confier les autorités de l'Université du Québec à Montréal.

QUALIFICATIONS :
- Diplôme de troisième cycle ou de deuxième cycle avec expérience universitaire pertinente,
- expérience universitaire de direction d'enseignement ou de recherche,
- qualités d'animation dans le milieu académique,
- connaissance des structures de l'Université du Québec.

SALAIRE :
- Selon l'échelle des cadres adoptée par le Conseil d'Administration, selon l'expérience et les qualifications.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au **Secrétariat général avant le 1er juin à 17:00 heures, bureau 7185, Pavillon Louis-Jolliet, C.P. 8888, Montréal 101.**

La Commission Scolaire Nouvelle de Terrebonne
recherche les services de
PROFESSEURS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Faire parvenir votre curriculum vitae avant vendredi le 2 juin 1972 à:

M. Jacques Gagnon,
Directeur de l'enseignement élémentaire,
697, rue St-Sacrement,
Terrebonne, Qué.

COLLÈGE SAINT-LOUIS
Edmundston N.-B.

Sollicite des candidatures aux postes suivants pour septembre 1972. Emplois à temps plein.

1 - professeur de français (linguistique).
1 - professeur de mathématiques
1 - professeur de psychologie.
1 - psychologue clinicien.

Qualifications:
Maîtrise ou doctorat.

Salaires:
Selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Direction des études,
Collège Saint-Louis,
Edmundston, N.-B.

RADIO-QUÉBEC RECHERCHE

Titre: RÉALISATEUR

Lieu de travail:
Rimouski
Traitement:
$10,500. - $15,900.
Fonctions:
Elabore, coordonne et exécute les différentes opérations de la production de documents audio-visuels dans les disciplines de la télévision et de l'audio-vision. Assume la responsabilité de la qualité du contenu et de la forme ainsi que de la productivité du personnel qui lui est assigné pour la réalisation des documents audio-visuels.
Exigences:
Formation universitaire, diplôme de premier cycle, de préférence en pédagogie audio-visuelle.
Avoir acquis, par une expérience professionnelle d'au moins (2) deux ans, une connaissance approfondie des différentes étapes de la conception et de la production de documents audio-visuels, et la maîtrise des techniques audio-visuelles.
A défaut d'une formation universitaire, les candidatures présentant quatre (4) ans et plus d'expérience, seront considérées.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 juin 1972 à :

Radio-Québec,
Service du Personnel,
1000, rue Fullum,
Montréal 133, Québec.

CARRIÈRE D'AVENIR
avec
bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

LE POSTE
- Diriger les négociations avec les clients vers l'obtention de prêts et voir à l'administration de ceux-ci.
- Travailler en collaboration avec des conseillers en génie, en droit et en assurance.
- Le candidat choisi devra être prêt à assumer des responsabilités accrues dans le futur.

LES QUALIFICATIONS
- C.A. ou M.B.A. ou diplôme universitaire en commerce (de préférence en comptabilité) ou expérience équivalente dans le monde de la finance.
- Âgé de 22 à 30 ans.
- Familier avec le monde des affaires, du commerce ou de l'industrie.

LE TRAITEMENT
- Basé sur l'expérience et les qualifications.
- Excellents bénéfices sociaux.

L'ENDROIT
- Montréal, Québec et ailleurs en province.
- Allocation de déménagement à considérer.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Le contrôleur,
BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE,
800, carré Victoria, suite 4600,
Montréal 101, Qué.

Commission Scolaire Régionale Provencher
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Fonction: travailler en consultation au niveau élémentaire et enfance exceptionnelle.
Condition: être membre de la C.P.P.Q. (ou en voie de le devenir)
Salaire: selon les politiques de la C.S.R. Provencher.

CONSEILLER EN ORIENTATION

Fonction: travailler en orientation au niveau élémentaire et/ou secondaire.
Condition: être membre de la C.C.O.P.Q. (ou en voit de le devenir)
Salaire: selon les politiques de la C.S.R. Provendher.

Pour demande d'emploi à ces postes, les intéressés devront faire parvenir leur candidature avant le 2 juin 1972 à:

M. Yvon Beaulieu, dir.,
Services aux Étudiants,
C.S.R. Provencher,
497 Mgr Bruneault,
Nicolet, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS
RECHERCHE LES SERVICES :

D'UN CONSEILLER D'ORIENTATION

Endroit de travail :
École Polyvalente
Qualifications :
Être Membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation de la province de Québec.
Salaire de base :
$8,755.00 (sujet à révision selon les politiques salariales du ministère).

D'UN PSYCHOLOGUE

Endroit de travail :
Écoles de niveau secondaire, Hull métropolitain
Qualifications :
Être membre de la Corporation des Psychologues de la province de Québec
Salaire de base :
$8,755.00 (sujet à révision selon les politiques salariales du ministère).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 2 juin à :

M. Lionel Filion, Directeur
Service au Personnel
C.S.R.O.
103, rue Montcalm
Hull, Québec

LE COLLÈGE DE VALLEYFIELD
demande un
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Tâches:
Sous l'autorité du directeur général, il est responsable
- du secrétariat général du collège (entre autre il est secrétaire du conseil d'administration, du comité exécutif, il est responsable des archives, etc.);
- du service du personnel du collège. A ce titre, il participe à la formation et à l'administration des politiques de recrutement, sélection, administration des salaires, mutations, promotions du personnel. De plus, il participe à l'administration des conventions collectives.

Qualifications:
Le candidat devra posséder un diplôme universitaire dans les secteurs suivants: droit, relations industrielles ou administration. De plus, il devra posséder une expérience pertinente.

Conditions de travail:
Selon la politique administrative et salariale des cadres des collèges.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 juin au :

Directeur général,
Collège de Valleyfield,
169, rue Champlain,
Valleyfield, Qué.

DOCUMENTALISTE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ARCHIVES
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:
Sous directives de l'archiviste, exerce les fonctions générales relatives au secteur de la documentation administrative tel que catalogage, classement, fichiers, certains travaux de secrétariat dont correspondance et comptabilité élémentaire.

Qualifications:
Diplôme d'études collégiales, option bibliotechnique et quelques années d'expérience pertinente à des fonctions connexes ou toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente aux exigences normales du poste; connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Programme complet d'avantages sociaux.
Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.
Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:

SERVICE du PERSONNEL,
Université de Montréal,
Case postale 6128,
Montréal, Québec.

GM rappelle 22,000 autos

DETROIT (PA) – La General Motors Corp. a annoncé, hier, qu'elle rappelait chez ses concessionnaires et à ses usines quelque 22,000 voitures de marques Buick et Oldsmobile pour vérifier si elles ne souffrent pas d'une certaine faiblesse dans le volant.

Ces automobiles auraient été montées en mars et en avril. A cause d'une perforation qui ne serait pas exactement ronde, il est possible qu'avec un mouvement extrême dans un sens ou dans l'autre un arbre de conduite se brise et provoque une perte de contrôle totale.

Jusqu'ici, selon la compagnie, on ne lui a rapporté aucun accident qui aurait été dû à cette erreur de construction. D'ailleurs, la pression suffisante pour provoquer la cassure ne serait possible qu'à vitesse très réduite, dans un tournant par exemple ou en stationnement, a précisé un porte-parle de GM.

Les modèles visés sont de 1972, soit 14,000 Oldsmobile 88 et 98, ainsi que 8,000 Buick Electra 225 et Riviera.

A Oshawa, un porte-parole de GM of Canada Ltd. a confirmé que la filiale canadienne rappelait 508 Buick et Oldsmobile pour la même raison. Il a ajouté que toute réparation serait effectuée aux frais de la compagnie.

Moins d'examens à l'hospitalisation

QUEBEC (PC) – Le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a révélé que des mesures avaient été prises pour "couper" les abus qui se produisaient dans certains hôpitaux quant au nombre d'examens de routine exigés à l'admisssion d'un patient.

Le ministre a annoncé cette décision devant la Commission permanente des affaires sociales, en réponse à une question du député péquiste de Bourget, le Dr Camille Laurin.

M. Castonguay a précisé que les patients étaient maintenant soumis à un nombre minimum d'examens de routine et que cette mesure permettrait de réduire les frais d'hospitalisation.

M. Laurin lui avait demandé si le ministère s'était attaqué au "problème de l'abus des examens de laboratoire et des médicaments" en ce qui concerne le contrôle des coûts.

Pour ce qui est des médicaments, M. Castonguay a déclaré qu'il y a eu des rencontres à ce sujet avec le Collège des pharmaciens et la Collège des médecins et que la liste, en voie de préparation, sera un atout précieux dans la lutte pour réduire les coûts.

Pagan serait expulsé

OTTAWA (PC) – Le tribunal d'appel du ministère de l'immigration a rejeté l'appel de Humberto Pagan Hernandez, étudiant portoricain accusé du meurtre d'un policier l'an dernier à San Juan.

Pagan s'était enfui de cette possession américaine alors qu'il était en liberté provisoire sous caution, à la suite, de l'assassinat du commandant Juan Mercado au cours d'une émeute estudiantine survenue en mars 1971.

Le jeune homme, âgé de 21 ans, était membre du mouvement indépendantiste portoricain, et était entré au Canada sous un nom d'emprunt; c'est pour cette raison qu'il a été frappé d'expulsion.

L'avocat du jeune Pagan, Me Clayton Ruby, de Toronto, a déclaré dans une interview téléphonique, qu'il en appellerait probablement devant la Cour fédérale du Canada.

L'appel de Pagan pour empêcher l'exécution de l'ordre d'expulsion invoquait tout particulièrement le fait qu'il serait l'objet de peines extrêmement graves à Porto Rico, et qu'étant donné son association avec le mouvement indépendantiste, il ne pouvait espérer un procès juste dans son pays.

Hausse des tarifs banlieue à CP Rail

CP Rail a présenté à la Commission des transports du Canada un nouveau tarif qui comporte une augmentation générale de six pour cent pour les parcours du Lac Saint-Louis, Sainte-Thérèse et Farnham.

Les nouveaux prix seront en vigueur à compter du 1er juin. Toutes les classes de billets – cartes mensuelles, carnets de 10 et 40 voyages, cartes pour les points intermédiaires, trajets simples et tarifs d'étudiants – seront touchées par cette hausse.

L'augmentation des frais du matériel et de la main-d'oeuvre, prévue pour 1972, a motivé cette décision d'augmenter les tarifs de la banlieue. C'est la première augmentation générale pour ces services depuis 1970.

Voici certains exemples de ces nouveaux tarifs ainsi que les prix actuels entre parenthèses:

Trajet simple Montréal-Westmount, 55 cents (50 cents); trajet simple Montréal-Beaconsfield, $1.15 ($1.10); carnet de 10 voyages, Montréal-Vaudreuil, $11.80 ($11.15); carte mensuelle, Montréal-Pointe-Claire, $23.75 ($22.40); tarif d'étudiant, Montréal-Sainte-Anne, $22.80 ($21.50).

Masse et les Esquimaux

QUEBEC (PC) – Le député indépendant de Montcalm, M. Marcel Masse, a proposé la création d'une commission parlementaire permanente à l'intention des Esquimaux qui "désirent jouir pleinement de leurs droits afin de contrôler eux-mêmes leurs développement, leur avenir".

Parlant devant les membres du club Fleurs de Lys de Québec, M. Masse a déclaré que cette commission permettrait aux Esquimaux de faire part de leurs problèmes, de formuler leurs requêtes, et d'informer les députés de l'action des divers ministères et de la situation en général dans le Grand Nord.

Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de réorganiser l'actuelle structure administrative québécoise dans le Grand Nord, soit la direction générale du Nouveau-Québec rattachée au ministère des Richesses naturelles.

Selon le député de Montcalm, le gouvernement devrait redonner à chaque ministère, commission, régie ou service le pouvoir et la responsabilité de l'application de ses lois sur l'ensemble du territoire du Québec, quitte à tenir compte, comme c'est le cas actuellement pour plusieurs secteurs, des disparités régionales inhérentes à toute administration publique responsable d'un territoire aussi vaste que le Québec.

"Nous sommes pour d'autres une majorité avec ce que cela entraîne de distraction, d'ignorance et de grandeur", a dit M. Masse.

"Nous jugeons l'autre majorité, l'anglophone, à ses actions, nous serons également jugés pour les nôtres. N'imposons pas aux Esquimaux ce que nous reprochons aux autres", a-t-il ajouté.

L'ancien ministre a d'autre part réclamé une représentation parlementaire plus réelle de la population esquimaude.

Il a souligné que les habitants du Nouveau-Québec, à l'exception de ceux de Fort-Chimo et de Schefferville, ne pouvaient choisir leurs représentants parce qu'il n'y a pas de districts électoraux dans ce territoire.

Interrogé par ailleurs par les membres du club Fleurs de Lys, M. Masse a déclaré qu'il terminerait son actuel mandat de député de Montcalm à titre d'indépendant.

Il a expliqué qu'il commettrait en quelque sorte un accroc à la démocratie s'il adhérait à un parti politique dans les circonstances actuelles puisqu'il a été élu en 1970 pour un mandat de quatre ans sous l'étiquette de l'Union nationale, parti qui a été remplacé par l'Unité-Québec.

arts spectacles

Le coup d'envoi du concours de violon

A l'occasion d'une conférence de presse tenue hier, à la brasserie Molson, la directrice générale du Concours International de Montréal, Mlle Monique Marcil, a annoncé que vingt-deux violonistes venant de treize pays participeront au huitième Concours International de Montréal qui aura lieu du 27 mai au 13 juin.

Manifestement enthousiaste, Mlle Marcil a exprimé l'espoir que, comme par le passé, le concours marquera pour plusieurs le début d'une carrière internationale.

Déterminé à l'issue de cette rencontre, l'ordre dans lequel les candidats se produiront aux éliminatoires est le suivant: Adam Kornissewski (Pologne) Masoko Yanagita (Japon), Valentin Steffano (Bulgarie), Eriko Sato (Japon), Hiroko Yajima (Japon), Eugen Sarbu (Roumanie), Robert Davidivici (Australie), Sylvie Gazeau (France), Henryk Pawal Kowalski (Danemark), Eugen Fodor jr. (USA), Nanynn Kim (Corrée), Andrsej Hanzelewics (Pologne), Gerardo Ribeiro (Portugal, Piotr Janowski (Pologne), Jacques Israelievitch (France), Bruce Berg (USA), Nana Yashvili (URSS), Reimundas Katilus (URSS), Roswitha Randacher (Autriche), Ruban Agaronian (URSS), Otto Armin (Canada) et Mikhail Bezverhny (URSS).

Les épreuves éliminatoires auront lieu à la salle Claude Champagne, les 27, 28 et 29 mai, 1er et 2 juin. L'épreuve finale se déroulera au théâtre Maisonneuve, les 9, 10 et 11 juin, le concert gala des lauréats se tiendra à la salle Wilfrid-Pelletier le 13 juin avec l'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction de Franz-Paul Decker.

Le tirage au sort des candidats a été effectué en présence des candidats et des membres du jury: Stefan Gheorghiu, Valeri Klimov, Ricardo Odnoposoff, Theo Olof, Paul Makanowitzky, Tossy Spivakorsky, Josef Vlach, William Primrose et Boyd Noel. Ces derniers auront pour mission de choisir les neuf lauréats qui se partageront la somme de $22,000.

On apprend également que la maison Deutsche Grammophon s'est engagée à enregistrer le gagnant du premier prix ($10,000) du concours de cette année, sur étiquette "Début".

Rappelons enfin, que ce concours est ouvert aux jeunes artistes de 16 à 30 ans pour les disciplines du violon et du piano; la limite d'âge se situe entre 20 et 35 ans pour la discipline du chant. En sept ans, le Concours International de Montréal a accueilli près de 250 participants en provenance de 33 pays.

L'attribution de $22,000, en prix est possible grâce à des subventions du Conseil des Arts du Canada, du ministère des affaires culturelles du Québec, du Conseil des arts de la région métropolitaine et de plusieurs organismes privés.

J.T.

cinéma

ALOUETTE: "2001 Odyssée de l'espace" 12.15 – 3.00 – 5.45 – 8.30
ARLEQUIN: "Chambres communiquantes" 2.25 – 5.45 – 9.15 et "Rouble à deux faces" 12.45 – 4.10 – 7.30
ATWATER: (Cinéma I) "The French Connection" 1.00 – 3.15 – 5.20 – 7.25 – 9.35
ATWATER: (Cinéma II) "And Now for Something completely different" 5.30 – 7.30 – 9.30
AVENUE: "A Clockwork orange" 2.00 – 4.30 – 7.00 – 9.30
BERRI: "Un frisson dans la nuit" 2.25 – 6.10 – 10.00 et "Les proies" 12.30 – 4.10 – 8.00
BIJOU: "Justice de Sade" 12.25 – 3.32 – 6.19 – 9.26 et "Liela, la bête érotique" 2.04 – 5.11 – 8.18
BONAVENTURE: "Night after night" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
CANADIEN: "L'Orphelin à la voix d'or" 2.45 – 6.20 – 9.55 et "Les mariés de l'an 2" 1.00 – 4.35 – 8.10
CAPITOL: "Tales of the Crypt" 12.30 – 2.20 – 4.00 – 5.45 – 7.35 – 9.35
CHAMPLAIN: "L'hôpital en folie" 12.00 – 3.25 – 6.50 – 10.15 et "Les stances à Sophie" 1.35 – 5.00 – 8.25
CHATEAU: "Camp spécial No 7" 2.40 – 6.00 – 9.30 et "Les Esclaves du plaisir" 1.15 – 4.35 – 8.00
CHEVALIER: "Le temps des loups" 12.05 – 2.30 – 5.05 – 7.12 – 9.37
CINEMA COTE-DES-NEIGES: Cinéma II) "Last Picture Show" 12.55 – 2.55 – 4.55 – 7.00 – 9.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "To find a man" 1.20 – 3.20 – 5.15 – 7.15 – 9.15
CINEMA DE PARIS: "Zacco et Vanzetti" 12.15 – 2.30 – 4.45 – 7.00 – 9.15
CINEMA V: Voir Cinéma de Paris
CREMAZIE: "Le survivant" 9.30 et "L'homme qui sortait du bagne" 7.30
DAUPHIN: (Renoir) "Symphonie pathétique" 7.30 – 9.30 (McLaren) "Sans mobile apparent" 7.30 – 9.30
ELECTRA: "Les exclaves du plaisir" 1.15 – 4.30 – 7.50 et "Camp spécial No. 7" 3.10 – 6.30 – 9.50
ELYSEE: (Salle Renais) "La vieille fille" 7.30 – 9.30 (Salle Eisenstein) "Trafic" 7.30 – 9.30
FESTIVAL: "Wr. Mysteries of the organism" 7.30 – 9.30
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris
SALLE HERMES: "Carry on Doctor" 6.25 – 9.55 et "Carry on Pimpernel" 8.25
IMPERIAL: "Scandale" 12.30 – 3.40 – 6.55 – 10.05 et "Monsieur le curé est mis au vert et voit rouge" 1.55 – 5.05 – 8.20
JEAN-TALON: "Tiens-toi bien" 6.00 – 8.00 – 10.00
KENT: "Song of the south" 2.40 – 6.05 – 9.25 et "Barefoot executive" 1.00 – 4.20 – 7.40
LOEWS: "The Godfather" 9.30 – 12.30 – 3.30 – 7.00 – 10.15
LUCERNE: "My fair lady" 5.45 – 8.35
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MIDI-MINUIT: "Les Fantaisies amoureuses de Siegfried", 12.30 – 3.30 – 6.30 – 9.30 et "Les plaisirs secrest d'un playboy" 2.00 – 5.00 – 8.00
MONKLAND: "Carry on camping" 2.30 – 5.35 – 8.50 et "Carry on up the jungle" 1.00 – 4.05 – 7.10 – 10.25
OUTREMONT: "Walkabout" 7.00 et "Le bal des vampires" 9.30
PALACE: "Z.P.G." 1.00 – 3.05 – 5.15 – 7.25 – 9.30
PAPINEAU: "Qui si fortte si pique" 2.20 – 4.55 – 7.35 – 10.10 et "Cette soif d'amour" 1.00 – 3.35 – 6.10 – 8.50
PARC: "Les bidasses en folie" et "Sibérie, terre de violence"
PIERROT: "Le mur de l'Atlantique" 5.01 – 7.13 – 9.25
PALACE: Voir Midi-Minuit
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" 2.00 – 7.30
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) "Minnie and Moscoritz" 12.30 – 2.30 – 4.25 – 6.30 – 8.35
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "Decameron" 1.10 – 3.10 – 5.10 – 7.20 – 9.30
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Dominique Doughters of Lesbos" 12.00 – 2.35 – 5.10 – 7.45 – 10.20 et "Only in my dreams" 1.10 – 3.45 – 6.20 – 8.55
RIVOLI: "Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "La vraie nature de Bernadette" 12.05 – 2.42 – 4.19 – 6.07 – 8.14 – 9.52
SEVILLE: "One is a lonely number" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.40
SNOWDON: "Cabaret" 12.25 – 2.35 – 4.45 – 7.00 – 9.10
VAN HORNE: "The great waltz" 1.15 – 3.15 – 5.10 – 7.10 – 9.10
VENDOME: "Bedroom mazurka" 12.45 – 2.55 – 5.05 – 7.15 – 9.20
VERSAILLE: (Rouge) Voir Château
VERSAILLE: (Salle bleue) "La contesse nue" et "Viens mon petit oiseau" 7.50
VERDI: "On n'arrête pas le printemps" 7.30 – 9.30
VERDUN: "Les dix commandements" 8.00
VIDEOGRAPHE: "Système m'aimes-tu"? 8.00
VIEUX MONTREAL
STUDIO A: "La salamandre" 7.30 – 9.60
STUDIO B: "Raga" 7.30 – 9.40
VILLERAY: "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00
WESTMOUNT: "What's up Doc" 1.00 – 2.40 – 4.20 – 6.00 – 7.40 – 9.20
WESTMOUNT SQUARE: "Made for each others" 1.05 – 3.05 – 5.05 – 7.05 – 9.10
YORK: "Play it again sam" 1.50 – 3.45 – 5.40 – 7.35 – 9.30
CINEMATHEQUE QUEBECOISE:
"L'Homme n'est pas un oiseau" (de D. Makavekev – Yougoslavie 1966) 7.30 et "Innocence sans protection L.D. Makavejev – Yougoslavie 1966) 9.30

L'Asta décédée

COPENHAGUE (A.F.P.) – Asta Nielsen, qui vient de mourir à l'âge de 90 ans, fut l'une des stars les plus célèbres du cinéma muet et l'un des premiers monstre sacré du septième art.

Née à Copenhague, l'actrice danoise avait surtout trouvé le succès en Allemagne, où elle tourna une cinquantaine de film dont L'abc de l'amour, de Magnus Stifler; Après l'amour, de Willy Grunwald; "Ivresse", d'Ernst Lubitsch, "La rue sans joie", de G.F. Pabst, et des adaptations d'Ibsen et de Strindberg. Ses débuts remontaient à 1911 avec L'âbime, sous la direction de son premier mari, Urban Gad.

Très prisée du public allemand, Asta Nielsen (L'Asta), quitta pourtant son pays d'adoption à l'avènement de Hitler, ne voulant pas se laisser exploiter par la propagande nazie. Elle se retira définitivement au Danemark, où elle vivait depuis paisiblement en compagnie de son deuxième époux, le marchand d'art danois, A.C. Theede. Son dernier film remontait à 1932. "L'amour impossible," d'Erik Waschnek, mais elle faisait périodiquement des apparitions à la télévision.

télévision

CBFT 2

8.30 Le point cardinal
8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 Les aventures du chevalier bleu
9.30 Education physique
9.50 Court métrage c
10.00 Les aventures de Saturnin
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Pépinot
11.00 Le trésor des Hollandais c
11.30 Les coulisses de l'exploit
12.30 Boubou c
1.30 Cinéma:
"Nuit de décembre" (mélodrame – Français 1939)
3.00 Femme d'aujourd'hui c
4.00 Bobino c
4.30 Télé-Chrome c
5.00 Tarzan c
6.00 Le gourmet farfelu c
6.30 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 Les Pierrafeu c
8.00 Le grand Chaparral c
9.00 Donald Lautrec c
9.30 Format 60
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport
11.00 Ce soir, Jean-Pierre c
12.00 Cinéma:
"Le coup de l'oreiller" (comédie – Américaine 1964) c
1.30 Téléjournal
1.35 Ciné-Nuit:
"Violence charnelle" (drame social – Italien 1952)
Ciné-Nuit:
"Les Malfaiteurs" (drame - Espagnol 1963).

Voir page 13

théâtre

ASSOCIATION ESPAGNOLE: (Casanous) Activités suspendues durant l'été
GRAND THEATRE DE QUEBEC: "Charbonneau et le chef" de John Thomas McDonough – 21h
LA POUDRIERE: Relâche
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Atelier 72" Yvan Canuel – horaire irrégulier.
RIDEAU VERT: "L'amante anglaise" de M. Duras – 20h
REVUE THEATRE: "Atonale" de M. Huldschinski – 21h
THEATRE DE QUATSOUS: "Boum Arbalette et vieille Rapierre", de G. Michel – 19h30
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Dédé Mesure" de J.C. Germain – 20h30.
LE PATRIOTE: Barbara.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sammy Davis Jr. Show – 20h
SALLE MAISONNEUVE: Relâche
SALLE PORT-ROYAL: "Jules Cesar" de Shakespeare – 20h15 par le T.N.M.

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENRG.
NOUVELLE ADRESSE : 5110 AVE. DU PARC (COIN LAURIER)
ÉTÉ '72
• EXPRESSION CORPORELLE • DANSE CONTEMPORAINE •
AUCUN PRÉ-REQUIS
TARIF : $12.00 PAR MOIS
RENSEIGNEMENTS : 843-8768

RÉALISATION SERGIO LEONE
Festival CLINT EASTWOOD
26 et 27 mai POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS et LE RETOUR DES SEPT
28 et 29 mai POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS LE COLT DES SEPT MERCENAIRES
30, 31 mai et 1 juin PENDEZ LES HAUT ET COURT SEPT SECONDES EN ENFER
14 ANS
MONTROSE 722-0302 3180 Bélanger est

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON
MONTRÉAL DU 27 MAI AU 13 JUIN
PREMIÈRE ÉPREUVE ÉLIMINATOIRE
27 - 28 - 29 mai 13 h. 30 et 20 h.
SECONDE ÉPREUVE ÉLIMINATOIRE
31 mai, 1er et 2 juin 14 h. et 20 h.
SALLE CLAUDE CHAMPAGNE
200 CHEMIN BELLINGHAM
Entrée libre
ÉPREUVE FINALE
avec l'Orchestre Symphonique de Montreal
THÉATRE MAISONNEUVE, Place des Arts
9, 10, 11 juin à 20 heures.
billets: $1.00, $2.00, $3.00
CONCERT GALA DES LAURÉATS
avec l'Orchestre Symphonique de Montréal
sous la direction de Franz Paul Decker
SALLE WILFRID PELLETIER,
Place des Arts
13 juin à 20h 15
billet:
$1.50, $2.00, $3.00, $4.00

LE SUCCES DE L'ANNÉE
6 MOIS
opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS
Québec : Canardière - Drummondville : Drummond - Victoriaville : Laurier - Bagotville : Saguenay - Chicoutimi : Impérial - Jonquière : Bellevue - Alma : Canadien - Rouyn : Paramount - Val d'Or : Capitol -

15ème saison
La Poudrière
DU CÔTÉ DE CHEZ L'AUTRE
Adaptation de Francis Veber
Mise en scène de Thomas Donohue
avec
Janine Sutto, Gaétan Labrèche
Roger Garceau, Nicole Kerjean
Marie Bégin, Jérôme Tiberghien
Les 27 mai et 3 juin à 6:30
Du 4 au 10 juin à 8:30
Billets en vente à l'Hôtel Mt Royal, Suite G-20 Mtl Trust PVM
Réservations : 526-0821

GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADEMIE
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof" À L'ÉCRAN
Spécial lundi 2 rep. 2h. et 8h.
AUJ. : 1 REPRÉSENTATION À 8 PM.
ACHETEZ VOS BILLETS À L'AVANCE
GUICHETS OUVERTS DE 12.30 À 9.00 P.M. TOUS LES JOURS
LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI À 8 P.M.
MER. 2 P.M. - 8 P.M.
SAM. 1.30 P.M. - 5 P.M. - 9 P.M.
DIM. 2 P.M. - 7.30 P.M.
TOUTES LES CARTES DE L'ÂGE D'OR VALABLES EN MATINÉE LE MER. ET SAMEDI SEULEMENT : $1.50
PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-1431

CE SOIR MINUIT
festival de films FANTASTIQUES
LA CHUTE DE LA MAISON USHER de Roger Corman
Demain: en anglais
Sam.: en français
et
L'HOMME TATOUÉ de Jack Smight
Demain: en anglais
Sam.: en français
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR VENDREDI 26 MAI
de Nichobs Roeg (v.o.a.)
7:00 WALKABOUT
Jenny Agutter, Lucien John
de et avec Roman Polanski
9:30 LE BAL DES VAMPIRES
Sharon Tate et Jack McGowran
de George A. Romero
MINUIT: NIGHT OF THE LIVING DEAD
à voir et à revoir absolument !
DEMAIN (SAMEDI 27 MAI)
4:30 MON ENFANCE à MONTRÉAL
7:00 THE MARRIAGE OF A YOUNG STOCKBROKER
9:30 THE FEARLESS VAMPIRE KILLERS
MINUIT : NIGHT OF THE LIVING DEAD
DIMANCHE 28 MAI
2:00 WALKABOUT
4:30 LE BAL DES VAMPIRES
7:00 MA NUIT CHEZ MAUD
9:30 LE GENOU DE CLAIRE
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

NEUVIÈME TIRAGE
OPUS 72
Dans le hall d'entrée de la Place des Arts, jeudi, le 18 mai à midi, avait lieu le neuvième tirage d'Opus 72, la super-loterie des comités bénévoles de l'Orchestre symphonique de Montréal.
Le gagnant : Monsieur Stellan David, numéro du billet : 3327,
M. David a gagné une télévision en couleur Baycrest, écran de 25 pouces, et d'une valeur de $600 offerte par Morgans.
Rappelons que cette superloterie a été approuvée par le gouvernement du Québec et les recettes seront versées à l'OSM.
Les quatre autres tirages auront lieu à la même heure tous les deux jeudi dans le hall d'entrée de la Place des Arts.

À l'affiche !
Ce film divertissant, intelligent, sincère, n'a rien d'un film compliqué. C'est le plus grand compliment qu'on puisse faire aujourd'hui à un film.
C.E.G.E.P.
EN PRIMEUR
POUR TOUS
POUVOIR ETUDIANT!
ON N'ARRÊTE PAS LE PRINTEMPS
de René Gilson
avec Jeanne Goupil et Marc Chapiteau
en français
en couleurs
tous les soirs 7:30, 9:30
verdi
5380 St-Laurent
277-3233
dès le 2 juin : "LA CONDITION HUMAINE" 1re, 2e, 3e partie de Kobayashi

La Salle Bonaventure vous présente THE NEW CHRISTY MINSTRELS
En vedette du 8 mai au 3 juin. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez 861-3511 pour réservations.
Prochainement:
Los Trovadores de España du 5 juin au 1er juillet
La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

9e SEM. POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE "Z"
SACCO & VANZETTI
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

SALLE RESNAIS
AIR CLIMATISÉ
POUR TOUS
5e SEMAINE
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
EASTMANCOLOR
un film écrit et réalisé par JEAN-PIERRE BLANC
élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
C'EST TRÈS DRÔLE
FRANCE-SOIR
un film de Jacques Tati

STUDIO A
POUR TOUS
"PLUS RICHE, PLUS ORIGINAL QUE "JULES ET JIM"" — NOUVEL OBSERVATEUR
"CERTAINES SCÈNES ÉVOQUENT LE CHAPLIN DES "TEMPS MODERNES"" — L'EXPRESS
"UNE SÉRIE DE SITUATIONS SENTIMENTALES PASSIONNANTES" — COMBAT
"DES COMÉDIENS MERVEILLEUX DE NATUREL NOUS FONT PARTAGER LEUR VIE DE BOHÊME" — PARIS-MATCH
LA SALAMANDRE
un film d'ALAIN TANNER
en couleur
BULLE OGIER JEAN-LUC BIBEAU
STUDIO B
POUR TOUS
"ÉCLATE EN COULEURS ET EN NUANCES" — CRAWDADDY
"CEUX QUI S'ATTENDENT À UN FILM SUR LA MUSIQUE INDIENNE FERONT UN VOYAGE FANTASTIQUE! " — VILLAGE VOICE
Raga
RAVI SHANKAR
GEORGE HARRISON
YEHUDI MENUHIN
EN ANGLAIS — EN COULEUR
SEMAINE: 7:30 - 9:40; SAM. et DIM.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40.
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863
(Place Jacques-Cartier)
MÉTRO CHAMP DE MARS
FACILITÉ DE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

Cinémas ODEON
FILM DE KEN RUSSELL
18 ANS
POUR TOUS
Renoir "LA SYMPHONIE PATHETIQUE"
2e MOIS
version française The Music Lovers
McLaren
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
Film de PHILIPPE LABRO
"SANS MOBILE APPARENT"
Tchaikovsky : L'Amour de la Vie poussée jusqu'à la Frénésie!
Sam. - Dim.: 1.00 - 3.00 5.15 - 7.30 - 9.35
Semaine 7.30 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 - 9.30
Semaine: 7.30 - 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
CHEF-D'OEUVRE
SERGIO LEONE
14 ANS
CLAUDIA CARDINALE
HENRY FONDA
5e MOIS
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
EN COULEURS
Sam. - Dim.: 12.00 3.00 - 6.00 - 9.00
Semaine: 8.00
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
MONTY PYTHON'S
UNE COMÉDIE POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION!
POUR TOUS
AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT
4e SEM.
Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
Semaine: 5.30 - 7.30 - 9.30
ATWATER 2
ALEXIS NIHON PLAZA
931-3313

Le phénomène des charters

L'IATA prête à la contre-attaque

GENEVE (AFP) - Les compagnies aériennes membres de l'IATA (association du transport aérien international) sont d'accord pour mettre fin aux pratiques concurrentielles déloyales et pour adopter devant le phénombre de charters, une attitude réaliste.

En une journée, les présidents et directeurs généraux de 64 compagnies, réunis à Genève pour une conférence au plus haut niveau, sont parvenus à déterminer les grandes lignes d'un programme d'action qui vise à rétablir des conditions de concurrence normales et à redonner à leurs sociétés une rentabilité satisfaisante. La discussion a été franche, a dit le porte-parole de l'IATA, M. Anthony Vandyke. "Nous avons parlé de tout ce qui ne va pas, et nous sommes résolus a mettre fin à la pagaille dans laquelle nous nous trouvons actuellement".

Le rétablissement de conditions de concurrence normales passe par l'abandon de pratiques commerciales diverses qui représentaient toutes des moyens de tourner la réglementation et les tarifs communs à toutes les compagnies: billets vendus à des prix inférieurs au tarif, pseudo-associations constituées dans le seul but de profiter du tarif de groupe, et tarifs jeunes appliqués a des adultes. M. Vandyke a cité le cas d'un billet jeunes utilisé sur l'Atlantique-Nord par un passager de 72 ans. Ces pratiques ont fait perdre aux compagnies entre 200 et 500 millions de dollars l'an dernier sur le seul Atlantique-Nord.

"Nous voulons, a dit M. Vandyke, nettoyer le marché là où c'est nécessaire, c'est-a-dire sur l'Atlantique Nord et sur les lignes à destination du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient".

Sur un autre plan, les compagnies, selon les propos de M. Vandyke, sont maintenant convaincues quelles doivent passer de l'ère de l'épicerie de village a celle du supermarché, particulierement en ce qui concerne la très forte croissance du nombre de passagers voyageant pour leurs vacances. "Nous ne voulons pas perdre ce marché, a indiqué M. Vandyke. Nous allons adopter une attitude réaliste face aux charters."

M. Vandyke n'a pas précisé en quoi consistera cette attitude réaliste, mais il a insisté sur le fait que les charters écumaient les lignes les plus profitables, et sur l'absence de réglementation gouvernementale qui leur soit applicable. Aux yeux des observateurs, cela signifie que les compagnies vont insister auprès des gouvernements pour que l'action des compagnies de transport à la demande soit plus rigoureusement contrôlée et réglementée. En outre, il est évident que les compagnies régulières vont développer leurs vols charters, là où elles en auront la possibilité. Enfin, M. Vandyke a laissé entendre que les tarifs communs allaient être de nouveau négociés, dans le but de trouver un équilibre plus satisfaisant entre le respect des règles communes et le souci de la rentabilité.

Une étape importante dans la carrière de l'avion franco-britannique

BOAC commande cinq Concorde

LONDRES (AFP) - La BOAC a décidé de commander cinq Concorde, a annoncé hier le président de la compagnie aérienne britannique, M. Keith Granville.

C'est la première commande ferme dont est l'objet l'avion supersonique franco-britannique.

Le premier Concorde, a indiqué M. Granville, doit être livré en 1975.

Cette première commande marque dans la carrière de l'avion supersonique franco-britannique une étape importante, qu'on qualifie même d'historique dans les milieux spécialisés.

La décision de la BOAC était attendue depuis plusieurs jours, les autorités britanniques étant désireuses de la faire connaître avant le 2 juin, date du départ pour une longue tournée en Asie et en Australie du premier prototype construit en Grande-Bretagne.

Pour sa part, Air France devrait annoncer sa décision de passer commande de trois à cinq exemplaires dans un délai assez court. La commande de la compagnie nationale française, qui recherche des solutions au problème du financement de l'achat de Concorde, pourrait être connue dans le courant du mois de juin.

Les commandes des deux compagnies devraient avoir un effet stimulant sur les ventes de l'appareil, ainsi que l'a souligné M. Jean Chamant, ministre français des transports. Il n'est pas d'exemple en effet qu'un avion se vende à l'exportation sans avoir été commandé au préalable par les pays constructeurs eux-mêmes.

Les réactions des compagnies aériennes américaines à la commande de la BOAC sont très attendues. Le marché américain est essentiel pour Concorde, aussi bien pour ses possibilités d'utilisation aux États-Unis par les compagnies internationales que pour sa carrière commerciale. Sur les 74 options prises au total – y compris les 5 transformés en commande ferme par la BOAC – 38, soit plus de la moitié, viennent de compagnies américaines.

Deux des plus importantes de ces compagnies Panam et la TWA n'ont pas ménagé leurs critiques à l'appareil au cours des derniers mois.

Seize compagnies au total dans le monde ont pris des options sur Concorde. En outre, la Chine populaire doit reprendre des négociations entamées il y a plusieurs mois pour l'achat de l'appareil.

L'un des facteurs déterminants de l'avenir commercial du Concorde reste son prix d'achat. Le marché passé par la BOAC porte sur 115 millions de livres (environ $300 millions).

télévision

Voir page 12

CFTM 10

8.30 Horaire-Bienvenue c
8.31 Les P'tits bonshommes
9.00 Le 10 vous informe c
9.15 Les tannants de chez nous c
10.00 Pour vous mesdames c
11.30 Super Héros
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Y'a du soleil c
1.15 Mes amis les animaux c
1.20 Ciné-Vendredi:
"Soeur Blanche" (Mélodrame - Mexicain 1960)
3.00 Banco-Banco c
3.30 Super Bolides c
4.00 Le cirque du capitaine c
5.00 Patrouille du cosmos c
5.30 Studio "10" c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.30 En première:
"La maison du souvenir" (biographie - Franco - italien 1954).
10.00 Toute la ville en parle c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantouffles:
"Le Silicien" (comédie - français 1958)
12.45 En pantoufles:
"Le mort dans le filet" (drame - Allemand 1961)
2.15 Le 10 vous informe
2.20 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby six c
8.35 Mr. Dressup
9.00 Québec school telecast
10.30 Friendly giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street c
12.00 Mothers-in-law c
12.30 Elwood Glover's luncheon date. . c
1.00 One O'Clock report
1.15 Standby noon
1.30 The Galloping Gourmet c
2.00 Paul Bernard, psychiatrist c
2.30 Sea Hunt
3.00 The edge of night c
4.00 Family court c
4.30 Drop-in c
5.00 Abbot and Costello c
5.30 Get smart c
6.00 No that's me over here c
6.30 Hourglass
7.30 The new Dick Van Dike Show . . c
8.00 Chariots of the gods c
9.00 The Tommy Hunter Show c
10.00 World TV showcase c
11.00 The National c
11.22 Viewpoint c
11.30 Night report
11.48 Ciné-six:
"The informer" 1935
1.20 Final report and weather

CFCF 12

7.15 Montreal bulletin board
7.30 University of the air c
8.00 The Lucille Rivers show c
8.10 Morning news
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom c
9.30 Yoga c
10.00 The A.M. show c
10.30 Green acres. c
11.00 All about faces c
11.30 McGowan and Co. c
12.00 The Flintstones c
12.30 Matinee with Joe Van:
"The tenth victim" (drame 1965)
2.30 Whats the good word c
3.00 Another world c
3.30 Anything you can do. c
4.00 The Dick Van Dyke show
4.30 Lassie
5.00 Truth or consequences c
5.30 Beat the clock c
6.00 Pulse c
7.00 Story theatre c
7.30 The Don Rickles show c
8.00 Friday night movie:
"Sergeant Ryker" (drame 1963). . c
10.00 The F.B.I. c
11.00 The CTV notional news c
11.18 Pulse c
12.00 Friday night feature movie:
"The lonley man" (drame 1953)
2.00 Sign - off

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

DESIRONS acheter livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél.: 844-1816. 30-9-72

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

EMPLOI PERMANENT. Personne stable, sérieuse, pouvant prendre charge de la maison, chambre avec télévision, 2 enfants, 11 et 13 ans, excellents congés. Salaire initial $45. Références exigées. St-Lambert. 672-5590 29-5-72

GOUVERNANTE
Enfant 2½ ans. Dans Longueuil, boul. de Normandie.
Logée, nourrie, européenne ou néo-canadienne bienvenue.
Tél.: 849-5973
29-5-72

APPARTEMENTS A LOUER

WESTMOUNT SQUARE: sous-louer, 2 ans, 5e étage, 3 chambres, 2 salles de toilette, air climatisé, disponible immédiatement. $495. Tél.: 931-4063 ou 353-7676. 1-6-72

DEZERY 3590: 3½, chauffé, poêle-réfrigérateur, ménage fait, sundeck. Tél.: 523-1034 ou 524-5708. 29-5-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

PARIS: Quartier Latin, 3 pièces, tout compris, garage inclus. Libre juillet-août. $300. par mois. Tél: 676-4311 avant-midi. 29-5-72.

PARIS 16e: studio meublé, entièrement équipé, très agréable. 5 minutes métro-Etoile. 20 juin-20 août. $130. par mois (plus téléphone et électricité). Tél.: 627-3137. 2-6-72

ARTISANATS

LE BASTION DE LAPRAIRIE: Boutique d'artisanat située dans une maison datant de 1750. 144 chemin St-Jean, Vieux-Laprairie. Ouvert le dimanche. Tél: 659-9287 29-5-72

MAITRE-EBENISTE français vous fera bibliothèque de luxe démontable ou très moderne. Ainsi que décapage de beaux mobiliers. Travail très soigné Tél: 467-2223. 1-6-72

ARTICLES A VENDRE

Carabine Weatherby, magnum 257, avec télescope, a servi une fois. Pour amateur de grosse chasse même safari. Tél.: 735-0375. 29-5-72

Fusil Remington, calibre 20, neuf, excellent pour petit gibier. Tél.: 735-0375. 29-5-72

AUTOS A VENDRE

VOLVO, station wagon, 1968, 38,000 milles, radio AM-FM. Très propre. Prix: $1,400. Tél: 322-0142 31-5-72

MAVERICK 1970, automatique, très bonne condition. Tél.: 843-3292. 27-5-72

CITROEN DS 19, 1968, air climatisé, radio AM-FM, $1,200. Sièges inclinables. Tél.: 768-0411 ou 672-8495. 27-5-72

CHALETS A LOUER

Chalet suisse, ST-SAUVEUR, 2 chambres à coucher, foyer, piscine chauffée. Tél.: 1-227-3305. 29-5-72

CHALETS A LOUER

STE-ADELE: chalet 5 pièces, entièrement meublé, chauffé, plomberie moderne, 220, réfrigérateur-cuisinière électrique, foyer naturel. Vue panoramique, près toutes commodités. Personnes fiables. Saison. Tél. 737-4425 29-5-72

ST-ADOLPHE D'HOWARD: lac Vert, chalet moderne; salon, dinette, chambre, mezzanine, face lac privé. $200. par mois. 1 an-$150. par mois. Tél: soir 388-8156 29-5-72

CHALETS A VENDRE

LAC OUAREAU: St-Donat, chalet été-hiver, 5 chambres, foyer, tennis, bord du lac. Tél: 279-9381 après 7 p.m. St-Donat 424-5460 27-5-72

LAC ST-FRANCOIS: South Lancaster, luxueux chalet, 11 pièces. 2 foyers, 2 salles-bains, chauffage électrique, terrain 17,000 p.c. Tél.: (613) 524-2885. 30-5-72

BELLERIVE: chalet bois rond, 150 pieds sur le lac, foyer, 3 chambres à coucher, tout confort, plage, pêche, voile. Aussi location saison. Tél.: 671-8374 ou 674-6001. 27-5-72

COMMERCES A VENDRE

STE-AGATHE
Commerce de Ferronnerie et de Quincaillerie, 117 rue Principale. Clientèle établie depuis 35 ans. Bâtisse avec logements au 2e étage, 1,800 pieds carrés de plancher et 16,000 pieds de terrain et entrepôts. Centre commercial. Bonnes conditions de financement.
S'adresser à:
326-0366 ou 4360
27-5-72

COURS PRIVES

Jeune femme donne cours privés d'arts plastiques; enfants, adultes. Bon prix. Tél.: 288-3364 A.M. 27-5-72

DEMENAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. 725-2421 29-5-72

DIVERS

DACTYLOS manuels, électriques. Vendons 20% escompte. Louons. Echangeons. Réparons. Aubaine: Recordacall, dictaphone. Enseignons: anglais, français, dactylo, sténo, comptabilité, mathématiques. Frère St-Yves, 3550 Lévesque, Chomedey. Tél.: 332-0044 27-6-72

Luxueux bahut chinois noir et or, comprenant emplacement pour télévision, bar, discothèque, etc. Bibliothèque suspendue au-dessus et entièrement fait à la main a l'Atelier de Pistono. Tél.: 849-4315 (entre 6-9 p.m.). 30-5-72

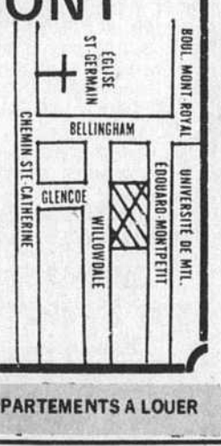
ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547 6-7-72

Brique, foyer, pierre; ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, galeries, escaliers, réparons fondation, creusons cave, enrayons eau des murs. Assurance incluse. Estimé gratuit. Tél.: 642-4077 6-6-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
Nouvel Immeuble
• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées - sun-deck
1½ - $120. 2½ - $135.
3½ - $170. 4½ - $220.
(2 salles de bains)
738-8693
273-4451
1-6-72

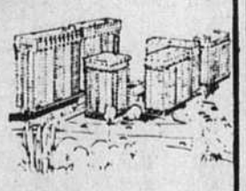


APPARTEMENTS A LOUER

UNE "PETITE VILLE" DES PLUS MODERNES



ROCKHILL
Visites: de 11h. à 21h. tous les jours en fin de semaine, de 11h. à 18h.
4858 Côte-des-Neiges
731-6444
Propriété de Gestion Manulife (Québec) Ltée.
Filiale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers
27-5-72



ÉDUCATION

The Peel County Board of Education
Mississauga, Ontario
recherche des
PROFESSEURS QUALIFIÉS
On a besoin d'un professeur français pour un programme d'immersion dans la langue française des matières suivantes:
• Le français supérieur
• l'histoire
• La géographie canadienne.
S'adresser à:
M. Pringle, Principal,
BRAMPTON CENTENNIAL SECONDARY SCHOOL,
251 rue McMurchy
Brampton, Ontario.
Des entrevues auront lieu à Montréal, si les réponses reçues sont suffisantes.
27-5-72

FEMMES DEMANDEES

SECRETAIRE LEGALE, bilingue, 2 ou 3 ans d'expérience. M. Morris 845-2241. 1-6-72

Institution culturelle cherche secrétaire administrative, compétente. Emploi permanent. Bilingue. Veuillez donner curriculum vitae et indiquer salaire demandé à Case 290, Le Devoir. 29-5-72

SECRETAIRE pour étude légale. Expérience requise. Doit être parfaitement bilingue. Tél.: 842-8792. 27-5-72

Avocats demandent SECRETAIRE d'expérience. Tél.: 376-7791. 30-5-72

DACTYLO rapide, pour travailler à temps partiel, après-midi ou soir, 3 ou 4 heures par jour. Tél. 523-3136. Laissez votre nom et téléphone pour le Dr Newman qui vous rappellera. 29-5-72

HOMMES DEMANDES

OPÉRATEUR
Expérimenté pour opérer presse rotative marque "Tandemer" (didde-glaser). Bonnes conditions. Bénéfices marginaux.
Appelez: 861-6734
29-5-72

MAGASIN DE HAUTE JOAILLERIE
recherche
une personne bilingue, possédant un minimum de 3 ans d'expérience dans la vente de bijoux de haute qualité.
— Salaire de $8,000. à $10,000.
Envoyez un curriculum vitae complet à:
CASE 291, LE DEVOIR
27-5-72

LOGEMENTS A LOUER

DOMAINE ST-SULPICE: grand 3½, neuf, insonorisé, 9144 Papineau. Tél.: 731-8792. 27-5-72

DECELLES - Jean Brillant, 5½, bas de duplex. Pour renseignements téléphonez à 876-3137 jour, 733-6015 soir. 30-5-72

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

AMBIANCE UNIQUE, décor genre fleuri autrichien, 3 chambres à coucher, standard exécutif, foyers, patio, garage, plage. Vue superbe sur domaine de 4 acres cultivés avec fleurs. $1,400. Chalet avoisinant complet pour 2 ou 3 personnes. $750. Lac Supérieur M. Bruck 819-688-2177. 29-5-72

OKA: grande maison confortable, 4 chambres à coucher, très grand terrain boisé, libre du 24 juin au 1er septembre. Meublée. Tél.: 1-479-8454. 29-5-72

MAISONS A LOUER

N.D.G. 7½, meublée, tapissée, jardin, tout confort. juin-juillet-août. Personnes soigneuses. Prix à discuter. Face au parc, près transport. Bien située. Tél.: 482-0890. 29-5-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, B.A.B., Ped. B.Ph., L.ès Lettres. Tél.: 288-2332 de 3-8 p.m. J.N.O.

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs (ves), personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec. Information 729-0680 27-5-72

PROPRIETES A VENDRE

STE-FOY: De La Falaise, bungalow 6 pièces, foyer, salle-manger, garage. Terrain boisé, directement du propriétaire. Tél.: 1-418-651-5178 15-6-72

AUBAINE!
FACADE SUR L'EAU
TRAVERSEZ LE PONT ET ÉPARGNEZ - $15,000.
Magnifique maison avec vue superbe sur la Baie de Vaudreuil et Lac des Deux-Montagnes. Plage privée. Ancrage à eau profonde. Hall en marbre, 2 salons - cheminée surélevée, 4 chambres à coucher, 1½ salle bain, 35 minutes du centre-ville par auto ou train. $39,500. Vente privée.
Tél: 453-5982 ou 738-7278
27-5-72

LAVAL SUR LE LAC: proximité gare CN, 2 étages, foyer. Terrain boisé -10,000 pieds carrés. Qualité et tranquillité. Pas d'agent. Tél: soir 627-3226. Prix: $25,000. 29-5-72

TERREBONNE: bungalow à vendre, 4½ pièces, bord de l'eau. Tél.: 351-1176. 29-5-72

OUTREMONT: 8 pièces, 4 chambres à coucher, entièrement rénovée, garage, fenêtres Rusco, $42,000. Propriétaire, 737-8284 29-5-72

ST-HILAIRE: (Otterburn Park) dans verger, cottage, 3 ans, 4 chambres à coucher, terrain 25,000 pieds carrés, foyer, garage double. Taxes peu élevées. A voir. Tél.: 467-7167. 29-5-72

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

BORD DU FLEUVE 841, St-Sulpice, meublée, confort complet, petite maison pour retraité, 220, chauffage central. Tél.: 1-837-3709. 27-5-72

A LANORAIE: dans village, près fleuve, belle propriété, 9 pièces, chauffage central. Pour règlement de succession. Bonnes conditions. Visitez 439 rue Ste-Marie. Tél.: 1-887-2443. 29-5-72

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

VILLE D'ANJOU: maison à revenus, 8 logements, près Métropolitain et Galeries d'Anjou. Bonnes conditions – cause maladie. Tél.: 674-1756. 30-5-72

PROPRIETES COMMERCIALES A VENDRE

COOPÉRATIVE VIEUX-MONTRÉAL
Disponible immédiatement pour cafés, ateliers pour artistes, sculpteurs, photos. Possibilité d'aménagement de boutiques donnant sur une ruelle intérieure couverte.
Inf.: M. Hubert Beaudry
861-8401, soir: 271-9602
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers 27-5-72

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Tél.: 521-5484. 1-6-72

TERRAINS A VENDRE

LAC MASSON: 2 terrains adjacents, un bord du lac 140' x 150', un arrière 140' x 165'. Droit de plage. Tél.: 669-5371. 27-5-72

TRAVAIL DEMANDE

Jeune anglaise cherche travail d'été à la campagne comme aide familiale dans famille canadienne-française. Expérience. Diplômée de la Société Royale. Tél.: 489-9273 après 4 p.m. 27-5-72

VACANCES

CAMP CASTEL DU BONHEUR: pour jeunes filles: 12-13 ans, du 3 au 15 juillet; 14-15 ans du 16 au 29 juillet. Camp situé au Village des Jeunes, St-Côme, Comté Joliette. 2 formules dynamiques selon les âges: artisanat, natation, feux, excursions, soirées organisées. Coût: $65. la session. Renseignements: Soeur Thérèse Gendron, f.d.l.s. Tél.: 636-4489. 1-6-72

SI VOUS DÉMÉNAGEZ... NOS ANNONCES CLASSÉES VOUS SERONT UTILES...

HOMMES DEMANDES

POMPIERS DEMANDÉS
Service des Incendies
Cité de Côte Saint-Luc
Qualifications requises:
• Instruction : Certificat de 11ième année du Ministère de l'Education ou l'équivalent
• Âge : Être âgé de 20 ans, pas plus de 30 ans.
• Grandeur: 5'8" pied nus
• Poids : 150 livres minimum
• Langue: Posséder des connaissances des deux langues de travail, français et anglais.
• Bénéfices : Avantages Usuels.
• Divers: Acuité visuelle sans verre correcteur. Etre exempt de toute infirmité corporelle de nature à le rendre incapable de remplir son devoir comme pompier. Posséder un permis de chauffeur.
• Renseignements: Certificat de naissance, certificat d'études, ainsi que tous les renseignements utiles devront être soumis au : Directeur du Service des Incendies de Côte Saint-Luc.
Les candidats devront se procurer une formule d'emploi au poste de pompier, 6815 Chemin Côte Saint-Luc, avant le 9 juin 1972.
27-5-72

OCCASION D'AFFAIRES

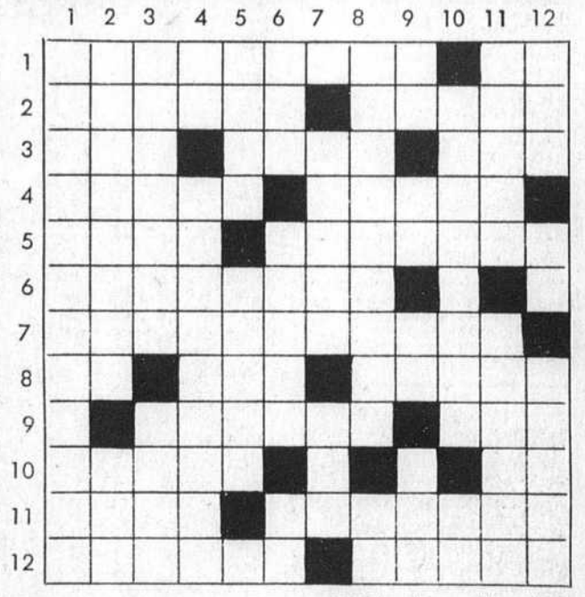
AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ...
à doubler votre revenu actuel ?
Le monde prestigieux des affaires vous le permet. Évoluez dans le domaine du marketing - organisation - supervision - distribution.
Aucune connaissance spéciale exigée. Information est assurée par la Compagnie. Possibilité de travail à temps partiel.
Tél. : M. André 274-9301 1-6-72

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE DES ABONNÉS DU DEVOIR

Afin d'éviter toute interruption dans la livraison de leur journal nous prions les abonnés du DEVOIR qui déménagent de bien vouloir nous faire part de leur changement d'adresse au moins 10 jours à l'avance.

NOM : . . . . . .
ADRESSE ACTUELLE : . . . . . .
. . . . . .
NOUVELLE ADRESSE : . . . . . .
. . . . . .
À PARTIR DU . . . . . .
S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à **LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101.**

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Relatif à la doctrine de Darwin. – Sélénium.
2 – Arbre des forêts tempérées. – Audace.
3 – Vallée très large. – Un des Etats-Unis d'Amérique. – Bière anglaise.
4 – Recueil de cartes géographiques. – Proposition préliminaire dont la démonstration facilite celle d'un théorème subséquent.
5 – Préposition. – Laide.
6 – Gène.
7 – Transformation en sable.
8 – Tellure. – Terre entourée d'eau. – Classas.
9 – Substance grasse et onctueuse extraite de la crème. – Partie aval d'une vallée envahie par la mer.
10 – Image de la Madone. – Tellement.
11 – Angle. – Transforme l'oxygène en ozone.
12 – Petite erse. – Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves.

Verticalement

1 – Qui dévaste.
2 – Qui concerne l'agriculture. – Durillon.
3 – Allume de nouveau. – Forêt
4 – Weber. – Relative à l'âne.
5 – Roi légendaire de Troie; fondateur d'Ilion. – Accroît une quantité de liquide et en altère la teneur.
6 – Propre. – Pointer une arme sur l'objectif. – Marque l'alternative.
7 – Força à garder le lit. – Grain farineux excellent aliment.
8 – Autre nom du tichodrome. – Métal précieux.
9 – Sans vètement. – A moi. – Iridium. – Organisation des Nations Unies.
10 – Machine à l'aide de laquelle on peut réduire la section d'un produit par passage entre deux cylindres. – Préfixe privatif.
11 – Mollusque bivalve. – Vienne au monde.
12 – Saison. – Exprime ce qu'une personne a cessé d'être. – Petites brosses en soie de porc à l'usage des orfèvres.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	U	V	E	R	I	E	■	G	L	U
2	O	C	T	A	V	I	N	■	C	L	A	N
3	T	O	I	■	A	G	N	E	L	I	N	E
4	T	U	L	I	P	I	E	R	■	S	I	■
5	E	V	E	■	O	D	I	E	U	S	E	■
6	L	I	■	O	R	E	S	■	T	E	R	A
7	E	L	E	V	E	■	T	H	E	S	E	S
8	U	L	T	E	R	I	E	U	R	■	S	I
9	R	O	U	E	■	D	■	M	I	E	■	A
10	■	N	D	■	S	O	L	E	N	N	E	L
11	O	■	I	S	O	L	E	R	■	T	R	I
12	C	R	E	U	S	E	T	■	L	E	G	E

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

l'actualité économique

Geoffrion, Robert & Gélinas: une firme ancienne menée à la moderne

par Denis Giroux

Il est une opinion répandue sur la rue St-Jacques qui dit que le commerce des valeurs mobilières ne deviendra pas vigoureux au Québec par des législations ou autres intervertions gouvernementales mais plutôt par l'action d'hommes audacieux et compétents qui professionnaliseront les maisons de courtage.

De l'aveu de plusieurs, il est une tentative en ce sens qui vaut la peine d'être particulièrement suivie et c'est celle de Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée.

Tassé et Associés, Brault, Guy Chaput Inc. sont d'autres exemples de maisons qui ont connu un progrès marqué au cours des derniers mois. Le cas de Geoffrion, Robert est toutefois particulier, le défi y étant différent.

Geoffrion, Robert est en effet une vieille firme fondée en 1920 qui a entrepris il y a moins d'un an une opération de rajeunissement – Guy Desmarais dit de "professionnalisation". Au fait qui est Guy Desmarais? Agé de 33 ans, c'est le nouveau président de Geoffrion, Robert.

Depuis son entrée en fonction, en provenance de Morgan, Ostiguy, Guy Desmarais a rassemblé chez Geoffrion, Robert une équipe jeune dont l'âge moyen varie entre 30 et 35 ans. Parmi les principales figures que compte cette équipe on remarque: Pierre A. Leduc, vice-président et directeur des ventes institutionnelles, Jacques St-Jacques, directeur des ventes au détail, et Hans Schmidt directeur des études de GRG.

Il suffit d'ailleurs d'avoir jeté un coup d'oeil sur les récentes études de GRG pour se rendre compte de l'orientation de cette maison qui entend se spécialiser dans le secteur des ressources naturelles: pétrole, gaz, pipelines, métaux et mines. GRG ne vise pas les titres spéculatifs mais ceux dont l'histoire révèle la qualité du management. Une récente étude portait ainsi sur Trans-Canada Pipelines. Notons en passant la qualité sans cesse améliorée des études des maisons de courtage québécoises: Lévesque, Beau bien; Brault, Guy, Chaput et Morgan, Ostiguy & Hudon produisent elles aussi d'excellentes études.

Dans le cas de Geoffrion, Robert l'intérêt vient de ce qu'il a fallu renouveler et rajeunir la firme. Guy Desmarais devait jouer sur deux plans, le présent et l'avenir; les deux perspectives étaient chez GRG peut-être plus dissonnantes qu'ailleurs. C'est ce qui a forcé Guy Desmarais et son équipe à analyser froidement l'avenir et à prendre des positions sur une foule de questions. Ces prises de position ont été plus ou moins populaires, mais toujours franches, expliquées et défendues ouvertement.

C'est Guy Desmarais qui a critiqué la recommandation du Comité Bouchard d'ouvrir le plus librement possible le marché québécois des capitaux aux maisons de courtage étrangères mais qui s'est dit en faveur de celle qui permettait aux firmes de se financer dans le public. Cela s'est révélé être précisément la position de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario sur la question.

Le 9 mai dernier, Guy Desmarais a dressé les grandes lignes de l'évolution du commerce mobilier d'ici cinq ans. Peu après, une réunion des dirigeants des bourses de Toronto, de Montréal, de Vancouver et de l'IDA entérinait les prévisions de M. Desmarais.

En novembre dernier, Guy Desmarais a produit un rapport de 35 pages décrivant ses projets et la tâche de chacun à l'intérieur de ce programme. Aujourd'hui, les perspectives s'avèrent excellentes pour les 85 employés de GRG et cette définition précise des objectifs faite par Guy Desmarais y aura été pour beaucoup.

Guy Desmarais a trois objectifs: faire de GRG la plus professionnelle des maisons de courtage, en faire le leader des maisons québécoises et ouvrir une succursale à Toronto. Le nouveau siège social de Geoffrion, Robert qui a été inauguré officiellement hier est le symbole du renouveau de GRG. Situé dans l'édifice Chemcell rue Dorchester, les nouvelles installations de GRG sont d'une fonctionnalité probablement unique en son genre au Québec.

GRG est un cas à suivre au Québec, car c'est sans doute un prototype des "nouvelles" firmes québécoises. Son succès ou son échec – Guy Desmarais ne veut pas entendre parler d'un échec – seront significatifs sur ce qui pourra permettre à Montréal de retrouver son rôle de place financière d'importance.

Imasco acquiert Grissol

Imasco a convenu d'acheter les actions des principaux actionnaires de la société Les Aliments Grissol. Dans un communiqué conjoint, les deux compagnies déclarent que l'entente couvre l'achat de 617,943 actions ordinaires à $11 chacune et 33,943 actions privilégiées à 50 cents chacune.

Imasco a l'intention de faire, aux mêmes prix, une offre au public pour le reste des actions aussitôt que possible, après la vérification annuelle de Grissol, soit probablement au début de juin.

Les actions émises par Grissol totalisent 1,024,157 actions ordinaires et 64,688 actions privilégiées. Le prix d'achat pour la totalité de ces actions sera d'environ $12 millions.

LONDRES – L'once d'or fin valait $56,925 jeudi, sur le marché européen de l'or, comparativement à $56.65 mercredi.

Les marchés boursiers

Hausse prononcée des cours

Prolongeant une semaine de gains modérés, les cours étaient soutenus à la Bourse de Montréal.

Le volume combiné des Bourses canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1.35 million d'actions, contre 1.42 million mercredi.

Les industrielles et l'indice composé étaient en vedette, enregistrant tous les deux leur 11ème hausse consécutive. Les industrielles, en effet, ont pris 15 points depuis le 9 mai, ajoutant hier 1.54 à 215.93 et l'indice composé a grimpé de 1.07 à 211.00.

Andres Wines a pris 1 1-4 à $14 7-8, après avoir grimpé de 10 points au cours de la semaine dernière.

Massey-Ferguson a été le plus actif dans les industrielles, avec un volume de 34,538 actions et un gain de 5-8 à $16. Pacific Petroleums a eu un volume de 23,100 actions et un gain de 1 à $33 1-2.

Cockfield Brown a fléchi de 1-4 à $5 3-4. La société a annoncé pour les 12 mois se terminant le 31 mars, des bénéfices de l'ordre de $262,700, ou 44 cents par action; contre $401,700, ou 67 cents par action, l'année précédente.

Copper-Man Mines a été le plus actif dans les minières de la Bourse canadienne, avec un volume de 152,500 et un gain de un cent à 21 cents.

Comportement des valeurs

	Jeudi	Merc.
Gains	120	140
Pertes	149	122
Inchangées	93	83
Total	362	345

Toronto

Un faible mouvement de liquidations avant la clôture, a entraîné un léger fléchissement dans les cours à la Bourse de Toronto. Les prix, qui étaient en forte hausse durant la journée, ont quand même clôturé avec des gains dans la plupart des principaux compartiments.

Les pétroles de l'ouest venaient en tête des valeurs en hausse.

Les gains l'emportainet de justesse sur les pertes.

Le volume s'est inscrit à 2.78 millions d'actions, d'une valeur globale de $35.52 millions, contre 2.71 millions d'actions, valant $31.51 millions mercredi.

Les grands magasins, les immobilières, les raffineries de pétrole, les industries minières, les manufacturières et les boissons ont légèrement progressé, parmi les 11 des 17 sous-groupes de l'indice des industrielles qui ont clôturé en hausse.

Les bancaires, les communications, les papiers et les forestières, les pipe-lines ont clôturé en baisse.

Interpool Ltd. a pris 1 1-2 à $33. La société a annoncé qu'elle comptait demander aux actionnaires d'approuver un fractionnement en deux de ses actions, lors de l'assemblée annuelle prévue pour le mois prochain.

Massey-Ferguson a avancé de 1-2 à $15 7-8, après avoir annoncé une hausse de ses bénéfices pour le premier semestre de son exercice financier.

Rank Organization a cédé 2 points à $25. La société avait offert de reprendre la Watney Mann Ltd. pour la somme de $1.2 milliard. C'était la plus forte offre jamais faite en Grande-Bretagne.

New York

La hausse s'est poursuivie à Wall Street mais les gains ont été modestes et ont porté principalement sur les blue chips.

Les investisseurs ont été encouragés par la nouvelle substantielle progression de l'indice des principaux indicateurs économiques en avril, mais des prises de bénéfices après les récentes hausses ont continué à se faire sentir.

Elles ont donné une certaine irrégularité au marché. Les affaires ont été modérément actives.

Les ordinateurs et les électroniques ont été soutenus, de même que les télévisions parmi lesquelles Motorola a gagné $4.

Les tabacs et les cinémas ont progressé par endroits et les transports aériens et les matériaux de construction ont enregistré quelques gains modestes. En revanche, les baisses l'ont emporté parmi les cuprifères, les automobiles et les papiers tandis que les grands magasins et les pharmaceutiques, parmi lesquelles Bristol Myers a cédé plus de $1, se sont alourdies.

Les aérospatiales ont marqué le pas mais Dupont de Nemours, le Standard du New Jersey et la Standard de Californie ont gagné $1 et plus parmi les chimiques et les pétroles, irréguliers. Les alimentaires, les chemins de fer, les pneumatiques et les sidérurgiques ont fluctué étroitement.

Sun Life

$20 milliards d'assurance-vie en vigueur

Sun Life du Canada vient de franchir aujourd'hui le cap des 20 milliards d'assurance-vie en vigueur.

Cette étape importante reflète la croissance dynamique qu'a connue Sun Life depuis 1871 alors que le portefeuille global d'assurance-vie en vigueur ne dépassait guère les $400,000.

Au cours de la dernière décade, le portefeuille global d'assurance-vie en vigueur a plus que doublé et il continue de s'accroître.

Rectificatif

Dans notre édition du 25 mai, nous rapportions erronément en page 25, dans l'article intitulé "Ames: décision dans une semaine" que la société de gestion KRL avait acheté 63,200 actions à raison de $2 la pièce par l'intermédiaire de la maison de courtage Ames and Ames & Co. Il aurait fallu lire $12 le prix unitaire de l'action.

Bons du trésor à 3.73%

De nouveaux bons du trésor émis hier pour 91 jours ont rapporté $190 millions, à un prix et un rendement moyens de 99.078 et 3.73 p.c., contre 99.084 et 3.71 p.c. la semaine dernière pour un même montant.

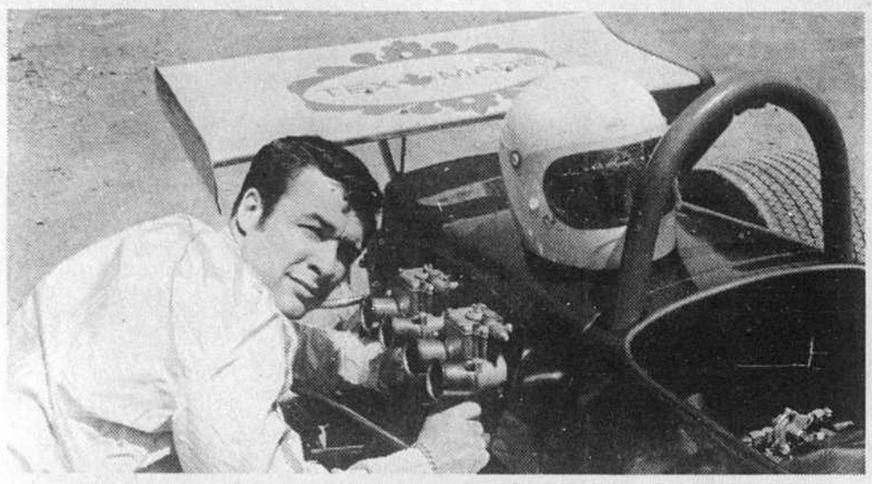
A 182 jours – $35 millions à 97.978 et 4.14 p.c., contre 98.008 et 4.08 p.c. la semaine dernière pour un montant de $40 millions.

$$$

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	7045	$9¼	9	9⅛	— ⅛
Acklands	1000	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Acklnd 2p	300	$12¾	12¾	12¾	
Acres Ltd	2174	$14¾	14⅜	14⅜	
Acres A pr	250	$44½	44½	44½	
Acres wt	3978	425	415	415	
A.G.F.M	875	$6	5¾	6	+ ⅛
Agra Ind	1100	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Ahed M	16800	$6¼	6	6¼	
Alt Gas	10393	$56	55¾	56	+ ¼
Alta Gas p	40	$75	75	75	+ 3
Alta Nat	1945	$20	19⅜	20	+ ¼
Alcan	16490	$20¾	20⅛	20⅜	+ ½
Alcan pr	930	$26¼	25¾	26	
Algo Cent	2375	$11	10¾	10⅞	— ⅛
Algoma St	4540	$14¾	14⅜	14½	— ¼
Alfarco Dv	650	$6⅛	6	6⅛	
Alliance B	6658	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
Anglo-cn	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Anglo-c pr	800	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Ang CT 315	110	$45½	45½	45½	
Aquitaine	5070	$23½	22¾	22¾	— ½
Args 260 p	100	$34	34	34	
Argus B pr	1050	$36	35⅜	35⅜	— ⅜
Arg C p	27290	$12¼	11⅞	12¼	+ ¾
Asbestos	2681	$23¾	23¼	23¼	— ½
Atco Ind	715	$11⅜	11	11	— ¾
Atl Sugar	500	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Atl Sug A	z55	$15½	15¼	15¼	
Atl Sug pr	z10	$65½	65½	65½	
Atl Sug w	700	150	150	150	
Auto El	800	$8¼	8	8	— ½
Auto Hard	900	$8¼	8⅛	8¼	
Bk Mtl	10694	$21⅜	21⅛	21⅛	
BK Ns	13759	$38	37	37	— 1
B Cdn Nat	z65	$16	16	16	
Baton B	3450	$19½	19⅜	19⅜	+ ⅛
Bay Mills	100	325	325	325	— 5
Bay Mils p	900	$5½	5½	5½	— ½
Beavr Eng	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Beaver pr	1100	$21	21	21	
Becker B p	z30	$11	11	11	
Bell Can	11849	$44⅜	44⅛	44¼	— ¼
Bell A pr	278	$51	50¼	51	— ¼
Bell B pr	715	$52½	52¼	52½	+ ¼
Black P	650	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Block B	10700	370	360	365	
Bombrder	1325	$8⅜	8¼	8¼	— ⅜
Bovis Cor	2410	190	185	185	— 5
Bow Valy	6995	$32½	31½	31½	— ¾
Bowater	100	455	455	455	+ 5
Bowes	200	$17½	17½	17½	
BP Can	3200	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Bramalea	9200	$5⅝	5⅜	5⅝	
Bramal w	1000	405	400	400	— 5
Brascan	9878	$22	21⅝	21⅞	+ ⅛
Bright	475	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Brinco	5895	$6½	6⅜	6½	
Br Am Bnk	z100	$16	16	16	
BC Forest	641	$23	22½	23	+ ¼
BC Sugar	1450	$21¼	21	21	— ¼
BC Phone	225	$63	63	63	— ¼
BCPh 6 pr	35	$86	86	86	
BCPh 5.15	50	$71½	71½	71½	— ½
BCPh 6.80	300	$25½	25½	25½	— ¼
Bruck A	200	$15	14½	15	
Budd Auto	1925	$12½	12⅜	12⅜	
Budd A w	z30	655	655	655	
Burns Fds	7287	$15¾	15	15¾	+ ⅜
Cad Dev	10225	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Cad Dev b p	z41	$20⅝	20⅜	20⅜	
CAE Ind	2600	$8	7⅞	8	
Calgary P	185	$25	24¾	24¾	— ¼
Calvrt Dle	600	145	140	140	—10
Cambridg	200	$17	16½	17	+1½
Campeau	3000	$5¾	5⅜	5¾	
CD Sugar	155	$29	28⅞	28⅞	— ⅛
C Cem L p	z50	$19¼	19¼	19¼	
Can Malt	375	$29⅜	29½	29⅜	— ⅛
C Packrs	1350	$18⅜	18½	18½	
Can Perm	4262	$19¼	18⅞	19	— ¼
Cdn Brew	3410	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
C Cablesy	243	$20	20	20	
C Cable w	870	520	510	515	+ 5
Cdn Can A	500	$7	7	7	— ¼
CC Man A	604	$19½	19⅜	19½	+ ¼
C Curtis	3100	75	72	75	+ 2
Cdn Equty	z60	$12¾	12¾	12¾	
C Found	z2	400	400	400	
C Found pr	z2	$8⅜	8⅜	8⅜	
CGE	140	$30¾	30⅛	30⅛	+ ⅛
CGE pr	1125	$30¼	30	30	+ ½
C Goldie	1400	$5¼	5	5⅛	— ⅛
C Hydr	690	$11½	11⅜	11½	
C Hydr pr	200	$15½	15½	15½	+ ⅛
C Imp Bank	6920	$28⅛	27⅞	28	+ ⅛
CGOL	12222	$9⅞	9½	9⅝	+ ⅛
C Ind Gas p	1000	$23¼	23¼	23¼	+1¼
CIL	3070	$18½	18⅛	18½	+ ⅜
C Interurb	225	205	200	200	—10
C Intrurb p	560	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
C Marconi	1400	335	325	325	— 5
C Ocdental	200	$9¾	9⅝	9⅝	— ¼
CP Inve pr	2986	$26¾	26½	26⅜	+ ¼
CP Inve w	3100	325	320	325	+ 5
CP Ltd	36805	$15¼	14⅞	15⅛	+ ¼
CPL A p	1450	$11	10⅞	11	
Cdn Salt	225	$15½	15½	15½	
Cdn Tire	100	$45½	45⅛	45½	+ ½
Cdn Tire A	8546	$42	41¼	42	+ ¾
C Utilties	50	$47	47	47	— 1
C Util $1.25	200	$26½	26⅜	26½	+ ½
C Util w	z5	$14	14	14	
C Vickers	145	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Canron	1810	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Canron pr	z10	$70	70	70	
Capit Div	2500	65	61	61	— 1
Cara	5330	$6½	5⅜	6½	+ ¾
Carrier JD	450	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅜
Carrier w	900	400	375	375	—10
Cassidy L	200	$5⅜	5¼	5¼	
CC Yachts	700	435	430	430	— 5
CDP Com	100	190	190	190	
CDRH Lt	4225	$16	15½	15⅞	+ ¾
Celanese	2740	$5	495	5	
Celan 175 p	z40	$20¾	20¾	20¾	
CFCN	8625	$13	12⅜	12¾	— ¼
Chat-Gai	100	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
Chrysler	1200	$32¾	32⅜	32⅜	— ½
CHUM	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
CHUM B	300	$10¼	10¼	10¼	
City Sav T	400	$11½	11½	11½	
Cockfield	z50	$5¾	5¾	5¾	
Columbia	900	185	185	185	
Columbi p	760	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Cmnc	10195	$30½	29⅞	30½	+ ½
C Holiday I	690	$12⅞	12¾	12⅞	
Compro	100	435	435	435	+ 5
Comb Ins	50	$29¼	29¼	29¼	—1½
Computel	1850	$6⅜	6¼	6¼	
Con Bath	2680	$11	10⅜	10¾	— ⅛
Con Bath p	800	$16½	16¼	16¼	— ¼
Con Bath w	350	62	62	62	
C Bldg	10505	255	245	245	— 5
Con Textle	1000	$5⅛	5	5	— ¼
Con Dis	11825	$38	37¼	38	+ 1
Cons Gas	4215	$18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
Con Glass	100	$17	17	17	+ ½
Control F	5750	270	265	270	— 5
Cooper C	1650	$18	17¾	17¾	+ ⅛
Corby B	z50	$23½	23½	23½	
Cornat I	13203	245	220	245	+25
Cornat r	90327	22	17	22	+ 5
Corontn p	6380	205	190	205	+20
Cr Food A	200	$30	30	30	
Cosms	400	160	155	160	+ 5
Costain R	320	$9¼	9¼	9¼	
Costin R w	400	420	410	410	—10
Crain R L	1820	$15¾	15⅜	15⅜	+ ⅛
Crestbrk	300	390	390	390	—10
Crwn Life	100	$45	45	45	+ ½
Crow Nest	100	$29	29	29	— ½
Crush Intl	1425	$20¼	20	20	
Cygnus A	5550	$5½	5¼	5¼	— ¼
Cygnus B	1950	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ¼
Dawson D	1600	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Delta Ben	300	440	440	440	+40
Distl Seag	5255	$37	36¾	36¾	— ⅛
Doman I	2600	$15	14⅜	14¾	— ⅛
Dome Pete	4440	$39½	38½	39½	+ ⅛
D Bridge	225	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅜
D Citrus	1400	$10½	10½	10½	— ⅛
Dofasco	2260	$28⅞	28¾	28⅞	— ⅛
Dofasco p	35	$74	74	74	+ 1
Dom Glass	250	$14½	14½	14½	
Dom Lime	160	$8⅛	8⅛	8⅛	
Dom Store	4151	$15¾	15½	15⅜	— ⅛
Domtar	4495	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Domtar pr	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
D Textile	1000	$32	31⅜	31¾	+ ⅛
Donlee M	2225	$6⅞	6½	6¾	— ¼
Douglas L	300	260	260	260	
DRG Ltd	1620	$9¼	9	9¼	+ ½
Du Pont	2150	$28½	28⅛	28½	+ ½
Dustbane	200	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Dylex Div	450	$14⅞	14⅜	14⅜	+ ⅛
Dylex D A	1500	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ⅛
Estn Can S	1225	$15¾	15¾	15¾	
Eddy Mtch	z4	$12	12	12	
E-L Fin	2300	$9½	9½	9½	
E-L Fin w	500	390	390	390	
Electro K	100	415	415	415	+ 5
Electro ltd	1255	$81½	79½	80	—1½
Electro p	75	$81	81	81	+ 2
Emco	4500	$6⅞	6⅞	6⅞	
Erie D	3260	$13¼	12¾	13	+ ¼
Erie D A	3150	$13¼	12¾	13	+ ¼
Exquisite	z18	$5	5	5	
Falcon	1452	$75	74	74	— ½
Fed Diver	500	120	120	120	
Fed Gr	55875	$9¾	9⅛	9⅜	+ ⅜
Fields S	4175	$19	18½	19	+ ⅜
Finning T	775	$19	18¾	19	+ ⅛
Fleetw'd	1650	$15	14¾	15	+ ½
Ford Cnda	550	$93	91	92	+ 1
F Seasons	4800	$8¾	8½	8¾	
F Season w	200	500	500	500	
FPE Pion	6500	$18	18	18	— ¼
Fraser	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Fruehauf	50	$33	33	33	+ 1
Gaz Metr	1952	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Gaz M 63w	1300	86	81	86	+11
Gdn Mang	360	$7⅜	7⅜	7⅜	
G Develop	100	$32¼	32¼	32¼	+ 6
Gen Distrb	350	$25¼	25	25¼	+ ¼
GMC	z28	76	75	76	
Genstar L	7095	$15⅝	15½	15½	
Gnstar L w	560	555	555	555	
Gerin Ist p	300	$9⅞	9⅞	9⅞	
Gesco Dis	2400	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Glendale	3910	$9¾	9⅜	9⅜	— ⅛
Glengair	825	170	165	165	
Gleng B p	837	330	330	330	— 5
Gleng U	400	$6½	6½	6½	
Gold Crest	2750	$7½	7¼	7½	
Goodyer	130	$234½	230	234½	+4½
Godyear p	51	$36½	36½	36½	
G Mckay A	450	$7⅞	7⅞	7⅞	
Graft G	275	$29½	29	29½	
GL Pap w	1020	280	270	270	—25
GL Power	835	$19⅜	19¾	19¾	+ ¼
GN Capital	2310	$9⅜	9⅛	9¼	— ⅛
Gt W Life	z15	$65	65	65	
Gt West S	6250	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
Greyhnd	5357	$20	19¾	20	
GSW Cl A	z35	$13¾	13¾	13¾	
GSW Cl B	z90	$13¾	13¾	13¾	
Guar Trst	663	$13½	13¼	13¼	— ¼
Gulf C	12560	$28¾	28¼	28¾	+ ⅝
H Group	1900	$14¾	14½	14½	
Ham Tr	700	$15	14¾	15	+ ¼
Ham Tr V	300	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Hardee	1208	130	125	130	+ 5
Hard Carp	950	$23	22⅜	22⅞	— ⅛
Hard Crp A	1750	$21¾	21½	21½	— ¼
Harlequin	3900	$8¼	8	8	
Harris J S	2400	315	290	300	—20
Harveys F	6629	105	100	00	
Hawker S	4152	305	290	300	
Hawker pr	z10	$63	63	63	
Hays Dna	200	$18⅝	18½	18⅝	
Hedway C	500	415	415	415	— 5
Home A	6735	$32½	32¼	32½	+ ¼
Home B	5500	$31¼	31	31	— ⅜
Horne Pit	1380	325	325	325	+10
H Bramor	1100	$7	6⅞	7	— ⅛
Hoden DH	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
H Bay Co	4800	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
HB Oil Gas	2994	$39¾	39¼	39¾	+ ¼
HB Oil G pr	300	$49⅛	48⅝	49	— ⅛
H D C L pr	240	$15¼	15¼	15¼	
Huron Eri	388	$31¼	31	31⅛	— ⅛
Husky	103575	$15⅜	15¼	15¼	— ¼
Husky B pr	150	$42¼	42	42¼	+ ¼
Husky D w	220	475	470	475	—15
Husky E w	1620	535	530	535	
IAC	8990	$20⅛	20	20⅛	+ ½
IAC w	450	890	890	890	+15
Imasco	3617	$25⅞	25½	25½	+ ¼
Imasco A p	300	415	415	415	
Imp Life	z25	$95	93	93	
Imp O	49093	$35⅜	34¾	34⅞	+ ⅛
Indal Can	1750	$12⅝	12½	12½	
Indusmin	214	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅜
Inglis	150	$19⅛	19⅛	19⅛	
Inland Gas	2287	$16⅞	16⅜	16¾	
Inland G p	100	$14¾	14¾	14¾	
Inter-City	2520	$9¾	9½	9¾	+ ⅜
Inter C B p	250	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅜
Inter C A w	4100	545	525	545	+30
Inter C B w	5100	520	500	510	+10
Intrmetco	2250	235	215	215	—20
IBM	172	$395	393	395	—1¾
IMC	z25	$19	19	19	
I Nickel	66437	$33⅜	33⅛	33¼	
Int Util	3045	$48½	48	48½	+ ½
Interpool	2950	$33½	31⅜	33	+1½
Int Div	8400	$5¼	5	5	— ¼
I PL	12070	$30¾	30¼	30¼	— ⅜
Int Pipe w	4350	$13¾	13⅜	1½	
Ip SP	12250	$12⅞	12½	12⅝	— ⅛
Inv Group	100	$9	9	9	— ⅛
Inv Grp A	3850	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Inv Grp 5 p	590	$22	21½	21¾	+ ⅜
Irwin Toy	100	$23½	23½	23½	
ITL Ind	5400	$5	480	5	+25
Ivaco Ind	212	$20	19¾	19¾	— ¼
IWC Ind	2050	280	280	280	
Kaiser Re	7000	370	365	370	+ 5
Kaps Tran	6681	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Keeprite P	320	$16½	16⅜	16½	— ½
Kelly D A	300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Kelsey H	1510	$10	9¾	10	+ ¼
Kelvinatr	150	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Kenting	585	$10⅞	10½	10⅞	+ ¼
Koffler	3225	$16¾	16½	16½	+ ¼
Koffler w	1400	740	735	735	
Labatt	1510	$28	27⅝	27⅞	— ⅛
Labatt pr	620	$28	27⅜	27¾	— ⅛
Lacroix I	100	455	455	455	
Lailaw	12277	$9¾	9⅜	9¾	+ ¼
Lailaw A p	200	$28½	28½	28½	
LOnt Cem	5100	370	360	365	—10
Laura Sec	954	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Lau Fin	1050	$13⅜	13½	13½	— ⅜
Lau F 2.00	125	$26	26	26	— ⅛
L J B	50	$68	68	68	— 2
Leigh Inst	2200	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Leons Frn	700	$15⅛	15	15	
Levy	z21	$17	17	17	
Levy A pr	100	$6¾	6¾	6¾	
Life Inves	400	$8¾	8¾	8¾	
Lincoln Tr	685	$16½	16⅜	16½	
Living pr	125	$38½	38½	38½	— ½
Living w	576	500	500	500	—25
Lob Co A	160	$7½	7½	7½	— ¼
Lob Co B	1825	$7⅞	7½	7½	— ¼
Lob Co pr	175	$33½	33½	33½	+ ½
Lob G A pr	400	$20⅝	20⅜	20⅝	
Lob G B pr	100	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Lob Inc	100	$6¾	6¾	6¾	
Loeb M	1250	400	390	390	—10
Logistec C	300	$10½	10¼	10½	
Maclarn B	200	$21	21	21	+ ⅜
Mclan H A	3253	$12⅛	12	12	— ⅛
MH Cable	1568	$15¾	15½	15⅝	+ ⅛
MB Ltd	2066	$25⅞	25½	25⅝	— ¼
Magna El	400	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅜
Magnason	5200	$15	14¼	15	+ ¾
Magnt	12800	130	125	125	
Major H D	800	255	250	250	
M Lf Gard	z5	$29	29	29	
M Lf Mills	300	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Maritime	281	$23	23	23	+ ¼
Markboro	1700	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
Markbro w	5050	75	70	73	— 2
Mas-F	71084	$16¼	15⅞	15⅞	+ ⅛
McLaghin	340	$17	16⅜	17	+ ¼
McLagn w	300	950	930	930	—40
MEPC	1000	$8⅜	8¼	8¼	+ ⅛
MEPC w	2300	310	300	300	— 5
Melchers	100	$8½	8½	8½	
Mercantil	1045	$20⅜	20⅛	20¼	+ ¼
Met Stores	550	$18⅞	18½	18½	— ¼
Met Stors p	100	$18¼	18¼	18¼	
Met Str 67 p	2500	$18¼	18¼	18¼	
Met Trust	100	$18½	18½	18½	— ½
MGFM	300	260	260	260	
MPG Inv	250	475	475	475	
Microsyst	1186	$7⅞	7¾	7¾	
Microsys w	700	280	270	280	+ 5
Milt Brick	900	$6¼	6⅛	6¼	+ ¼
MLW Wor	500	$16¼	16⅛	16⅛	
Mols A	13055	$25⅞	25½	25½	
Molson B	225	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Monenco	250	$7½	7½	7½	
Mnt Trst	110	$18¾	18¾	18¾	
Moore	19590	$48¼	47¾	48	— ⅜
Morse B pr	75	$36	36	36	
MTS I	21300	100	96	100	+ 1
Murphy	3025	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Nabrs Dlg	z5	$13¾	13¾	13¾	
NaChrs I	8250	$9	8½	9	+ ½
Nat Drug	925	$8⅜	8	8¼	
Nat Drug p	100	$10¼	10¼	10¼	— ½
N Hees Ent	200	340	335	340	+10
N Nuring H	1850	205	200	200	— 5
Nat Trust	50	$34¼	34¼	34¼	
Neonex	5400	$5⅞	5⅝	5⅞	
NB Tel	510	$14⅜	14¼	14⅜	
N Provid D	3600	45	41	42	+ 2
Nfld LP	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Nia Wire	150	$13	13	13	
Nia Wire B	z50	$12⅞	12⅞	12⅞	
Noran	17717	$41½	40¾	41½	+ 1
Nordair L	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	
Nor Ctl G	7852	$13	12⅝	12⅞	
Nor Ctl B p	2650	$28⅜	28	28	— ⅛
Nor Ctl w	2400	545	545	545	
NW Util p	50	$58	58	58	
NS Savngs	4300	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Nowsco W	300	$7⅞	7⅞	7⅞	
NSI Mark	3330	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ⅜
NuWest D	5945	$10½	9⅞	10⅛	+ ¼
Ocdenti Pt	106	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
Oceanus I	125	205	205	205	+ 5
Oil Patch	z50	320	320	320	
Okanagan	1755	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
Ontario Tr	506	$8	8	8	
Orlando R	700	$8¼	8¼	8¼	
OSF Ind	6568	$6¼	5¾	6¼	+ ¼
Osh A	10720	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
Oshawa w	500	150	145	145	
Overlnd 2 p	1800	350	350	350	—20
Pac Pete	4403	$33½	32¾	33⅜	+ ⅜
Pac West A	1430	$22¼	22¼	22¼	
Pac WA A p	100	$45½	45½	45½	— 1
PanCan I	5755	300	295	295	+ 5
Paragon	500	410	405	410	— 5
Pembin A	1400	$6⅜	6⅜	6⅜	
Pembin B	1150	$6¾	6¼	6¾	+ ¼
Pemb D p	z10	$24¾	24¾	24¾	
Penningtn	650	$15⅞	15¼	15⅝	+ ⅜
PC Jwl A	850	$18½	18¼	18¼	— ⅛
P Dept S	7875	$28¾	28½	28¾	— ⅛
Petrofina	1054	$24⅛	24	24	+ ⅛
Phillips Cb	1300	$12	11⅜	12	
Photo Eng	z25	$23½	23½	23½	
Pitts Eng	1250	$18⅜	18¼	18¼	— ¼
Pow Corp	8675	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅜
Pow Crp pr	195	$31	31	31	— ½
Pre Cable	2125	$19⅞	19⅜	19¾	
Price Com	2400	$8⅞	8⅜	8⅞	— ⅛
Prov B Can	1175	$17⅞	17¾	17⅞	
Quinte C	100	300	300	300	
Quinte A	1000	300	295	300	— 5
Rnk O A	21900	$26	24	25	— 2
Readers D	700	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Realty C A	1757	$7⅜	7⅛	7¼	
Realty C w	1000	400	390	400	
Reed Oslr	3080	$11½	11⅛	11⅛	— ⅜
Reichhold	1000	$19¼	19	19¼	+ ¼
Reich wt	850	$11	10¾	11	
Reitman	1650	$33¼	32⅜	33	+ 1
Reitman A	1810	$31	30½	30⅝	+ ⅛
Revelstk	1025	$19⅜	18⅞	19⅜	+ ⅜
Rileys D	2605	250	250	250	+ 5
R Little	200	$71¼	71	71	
Rolland	500	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Ronald Fd	600	$18	17½	18	+ ½
Rothman	2100	$23⅜	22¾	23	+ ¼
Rothmn w	7070	720	700	715	+15
Roth 2	18260	$24¾	24	24½	+ ½
Roy Bk	10543	$35	34½	35	+ ¼
Royal Trst	325	$39¾	39½	39½	— ¼
Russel A	4025	$16	15¾	16	
Russl H p	1150	$32	31¾	32	+ ¼
StL Cem A	225	$45	44¾	45	+ 1
StL Corp p	340	$62¾	62½	62¾	
St Maurice	7600	105	100	100	
Sandwell	205	400	395	395	+15
Sayvette	1500	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Schneid b p	1150	$9⅞	9⅜	9⅞	
Scintrex	z5	285	285	285	
Scot York	480	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅜
Scot Lasal	2400	$6⅝	6½	6⅝	
Scot Paper	250	$24	24	24	— ⅜
Scotts	5250	$18	18	18	— ¼
Seaway pr	400	$6½	6½	6½	— ¼
Secur Cap	600	490	490	490	+ 5
Selkirk A	350	$21⅞	21¾	21⅞	
Shaw LE A	100	$7	7	7	+ ¼
Shaw Pipe	1600	$13¾	13½	13⅜	
Shell Inv p	510	$44	43⅞	43⅞	— ⅛
Shell Inv w	1602	$24¼	23¾	24	— ⅛
Shell a	2011	$44⅜	44	44¼	+ ⅛
Shepherd	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Shully's	600	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Sifton Pro	645	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Silverwd A	700	$15⅛	14⅞	14⅞	— ⅛
Silverwd B	100	$14½	14½	14½	
Simpsons	1712	$27½	27	27½	+ ½
Simpson S	1555	$39	38½	39	— ¼
Sim S r	10891	52	48	50	
Sklar M	6350	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Sklar W	200	520	520	520	—20
Skyline H	9300	$13¼	12½	13¼	+ ¾
Slater Stl	629	$11¼	11⅛	11¼	— ⅛
Slat W Can	1925	$23⅜	23½	23½	
Slate Walk	100	$9⅞



BILL EAGLES, un pilote automobile de Montréal, a terminé mercredi la mise au point de sa nouvelle Brabham modifiée, la Spéciale Tex-made, et sera en piste, en fin de semaine, pour la première épreuve du championnat canadien Players. Cette épreuve sera disputée à la piste Sanair. Eagles qui, l'année dernière, a terminé au septième rang de la série Molson comptant pour le championnat du Québec, a l'intention de participer cette année à toutes les épreuves du championnat canadien Players pour formule B. Ces épreuves seront disputées sur différentes pistes du Canada, depuis Vancouver jusqu'à Halifax. Le mois dernier, Eagles annonçait qu'il avait renouvelé, pour une deuxième année, une entente de commandite avec son employeur, Dominion Textile Limitée.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
DE QUÉBEC

-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

BASTIEN, NORMANDIN BARRIERE & ASSOCIES
Comptables Agréés
F.J. Bastien, C.A. Y. Normandin, C.A.
R. Barrière, C.A. R. Normandin, C.A.
G. Borduas, C.A. J. Beaulac, C.A.
J. Marcel Daoust, C.A.
P. Beaudoin, C.A. G. Bouchard, C.A.
P. Contant, C.A. M. Gagné, C.A.
G. Guénette, C.A. M. Jalbert, C.A.
J.L. Richard, C.A.
Edifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, suite 1564
Montréal 126, Que. - 844-4445
Société affiliée:
BASTIEN, MENARD, NORMANDIN, SEGUIN & ASSOCIES
Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury, Grand-Mère, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières

LORENZO BÉLANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants)
Montréal et Chicoutimi, Canada
Paris et St-Étienne, France
Londres, Grande Bretagne
Suite 360, 1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Qué.
937-4238

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
Claude Chevalier, C.A.
Louis-Philippe Chamberland, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUEBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTREAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
3100 Tour de la Bourse
861-5741
Montréal 115 (Qué.)

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS
Charles Cazelais, B.A., B. Com., L.A., C.A.
Gaétan Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
Gérard Privé, B.Sc. Com., C.A.
3737 Monselet, Mtl-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A. M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. L.J. Carriere, C.A.
M. Denega, C.A. W.A. Farlinger, C.A.
H.R. Germain, C.A. J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmour, C.A. G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. D.C. Hoover, C.A.
G.P. Keeping, C.A. G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. R. Pearl, C.A.
R.A. Sinclair, C.A. W.J. Smith, C.A.
Associés - résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
700 Ouest,
Boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél.: 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau C.A.
Yvon Séguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette c.a. Guy Charette c.a.
Roger Poupart c.a. Martin Lajeunesse c.a.
Hubert Mercier c.a. Raymond A Poirier c.a.
Jean-Paul Berti, c.a.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT, GOULD & CIE
ALEXANDER GRANT & CIE
Associés de la firme internationale ALEXANDER GRANT TANSLEY WITT
Montréal, Cabourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops & Vancouver
715 CARRÉ VICTORIA
MONTRÉAL 126 844-3307

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brosseau, C.A.
D. Allard, C.A. R. Morin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. P. Poisson, C.A.
Louis Bourdages, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catherines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Societe nationale affiliee
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux a:
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montreal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amerique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 351 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Real Mainville C.A.
Gilles Blondin C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan C.A.
Gilles Mercille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
Membres de
THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Belgique et autres pays.
Édifice B.C.N., Bureau 2000
500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie,
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL, BELANGER WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 115, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montreal, New Westminster, Ottawa, Quebec, Regina, St-Jean T.N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Comptables agréés
401 est, St-Joseph 844-1044
Eddy Chirotto, c.a. Magella Girard, c.a.
Jacques G. Hébert, c.a. J. Guy St-Georges, c.a.
Kimiaki Nakashima, c.a. Rejean Paille, c.a.
Jean-Claude Legault, c.a.
Représentée dans d'autres villes principales du Canada.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski - Sherbrooke
Trois-Rivières
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE
FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria Bermudes, Nassau et Freeport Bahamas, Grand Cayman États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Édouard, LaSalle
690 365-0023

LES SPORTS À LA PIGE

VIDA BLUE a fait sa première apparition de la saison au monticule avant-hier soir et ce ne fut pas un début trop impressionnant. Il ne lança qu'une manche, donna deux coups sûrs, deux buts sur balles et deux points pour être débité d'une défaite au compte de 6-5 subie contre le Californie devant 3,042 spectateurs. Oakland avait nivelé le pointage à 4-4 à la 5ème manche avant que Blue, à la 6ème ne permette deux points. Dick Williams, son gérant, a dit après la partie que l'as lanceur gaucher de 22 ans était evidemment nerveux et pas très en forme encore. "Il va lancer contre Chicago dimanche et nous allons le limiter à quelque 80 lancers", a encore dit Williams, ex-instructeur des Expos de Montréal. "Après cela, s'il montre le moindre signe de fatigue nous allons le remplacer". On sait que Blue a signé son contrat avec Oakland en retard ce printemps après une longue dispute salariale avec le propriétaire Charles Finley.

* * *

VINCENT ROSELLI, gérant du Palais des Sports de Sherbrooke, annonce que des pourparlers ont été engagés avec la direction du nouveau club Atlanta de la ligue de hockey Nationale afin qu'il tienne son camp d'entraînement à Sherbrooke. Il doit rencontrer le directeur général Cliff Fletcher et l'instructeur Bernard Geoffrion à Montréal au début du mois prochain avant la séance de repêchage de la ligue. Selon Roselli, on présenterait aussi deux parties hors concours dont une contre les Sabres de Buffalo.

* * *

WILFRID DAOUST, de Lachine, a réussi un trou d'un coup sur le trou no 6 du club de golf Chantecler de Sainte-Adèle. Il se servit d'un fer no 4 pour réussir son exploit sur ce trou de 150 verges.

* * *

JOE GIBBON, lanceur gaucher vétéran de 37 ans récemment congédié par Cincinnati, vient d'être engagé par les Astros de Houston. Gibbon, qui eut un dossier de 5-6 l'an dernier, n'avait lancé qu'un tiers de manche pour le Cincinnati cette saison. Il a déjà et aussi porté les couleurs des clubs Pittsburgh et San Francisco. Les Astros commencent une série de trois matches contre les Dodgers de Los Angeles ce soir à Houston et le directeur général Spec Richardson croit que les deux équipes attireront environ 120,000 spectateurs. "Les deux clubs ont attiré 128,168 personnes, en quatre parties à Los Angeles la fin de semaine dernière et j'aimerais bien battre ce total cette fin de semaine a l'astrodome", a dit Richardson.

* * *

UNE FEMME, Pat Jackson, sera directeur (le masculin est voulu) athlétique de l'université de Saskatchewan à partir du 1er juillet. Un porte-parole de l'institution située à Saskatoon a annoncé la nomination de Mlle Jackson, une diplômée de l'université et depuis une dizaine d'années professeur adjoint d'éducation physique, hier. Elle était également et restera d'ailleurs, instructeur de l'équipe féminine de ballon-panier de l'université.

* * *

JEAN-PAUL TREPANIER, publicitaire du club de courses de Sherbrooke, révèle que la saison officielle à la piste locale commencera avec une semaine de retard, soit le dimanche 4 juin plutôt que le 28 mai. Il a précisé que cela était dû à des problèmes techniques qui n'ont pu être résolus à temps.

* * *

SAM SNEAD, le célebre vétéran du golf, est le dernier à s'inscrire à l'Omnium Canadien de cette année qui aura lieu au club Cherry Hill de Fort Erie. Ont., du 6 au 9 juillet. L'inscription de Snead, de même que celle de Bruce Devlin, ont été annoncées, hier, par l'Association royale de golf du Canada. L'Omnium Canadien, commandité par Peter Jackson et doté d'une bourse totale de $150,000, a déjà été gagné à trois reprises par l'étonnant Sam Snead, soit en 1938, 1940 et 1941. Pas plus tard qu'en 1969, il terminait bon deuxième après une éliminatoire contre Tommy Aaron au club Pinegrove. Snead, notons-le, vient tout juste d'avoir 60 ans.

* * *

LARRY ROBINSON, le brillant botteur et arrière des Stampeders de Calgary de la ligue Canadienne de football, a signé son contrat pour la prochaine saison avec les champions de la coupe Grey. Robinson, qui occupe le 2ème rang parmi les compteurs du football canadien (il a 817 points contre 923 pour Tommy Joe Coffey), en sera à sa 12ème saison avec le Calgary. L'arrière défensif Jim Sillye a aussi signé son contrat. Il en sera, lui, à sa 4ème saison avec les Stampeders.

* * *

MARCEL CLAVEAU, président de la Corporation des Jeux du Québec qui, cet été, seront disputés à Chicoutimi, rencontrera la presse montréalaise à la brasserie Molson mardi prochain.

* * *

DON ROSE, lanceur recrue des Anges de la Californie de la ligue de baseball Américaine, est devenu seulement le 7ème joueur dans l'histoire à réussir un circuit sur un tout premier lancer à sa toute première présence au marbre dans les ligues majeures, avant-hier soir. Rose a réussi son exploit contre Diego Segui à la 3ème manche. Exactement 38 autres joueurs ont réussi des circuits à leur 1ère apparition au bâton dans les majeures mais seulement six autres sur un tout premier lancer. Le dernier à réussir l'exploit fut Brant Alyea, maintenant avec Oakland, le 12 septembre 1965 alors qu'il jouait pour l'ex-club Washington.

* * *

ANDRE GEORGE annonce que plus de 150 golfeurs sont déjà inscrits au 4ème tournoi annuel de l'Association des vétérans de guerre de la police du district de Montréal qui aura lieu le jeudi 8 juin au club Berthier. L'événement sera sous la présidence d'honneur du juge Jacques Coderre.

* * *

5,500 GARÇONS participent à la nouvelle saison de baseball de Laval. Selon Rolland Bleau, surveillant des sections de baseball et de hockey, aucun sport n'avait encore connu un aussi prodigieux essor à Laval. En seulement deux ans, le nombre de clubs est passé de 200 à 450 et les calendriers des différentes ligues s'étendent sur une plus longue période. Cette année, les jeunes athlètes, dont les catégories vont de moustique à junior, joueront pendant 12 semaines, soit jusqu'au 15 août. On organisera ensuite les séries éliminatoires qui dureront deux semaines.

* * *

LONGUEUIL, plus précisément le parc Paul Pratte, est le site, à partir d'aujourd'hui, du premier tournoi de balle-lente sanctionné par la Fédération de balle-molle amateur du Québec et l'Association provinciale de balle-lente de la province. Le tournoi, présenté sous les auspices du Club des amis sportifs de la Rive Sud, se poursuivra demain et dimanche. Claude Evans, l'ancien gardien de but, et Roger Boisvert sont parmi les principaux organisateurs.

* * *

MICHEL DUBUC est le coordonnateur d'un projet qui, dans le cadre de Perspectives-Jeunesse, groupe 15 étudiants ayant reçu une subvention de $18,440 pour faire l'étude et l'aménagement du tributaire Plein-Champ, un ruisseau qui traverse le club de golf Saint-Hyacinthe. Selon le professionnel du club, Jean Giroux, ce projet crée un intéressant précédent dans l'histoire des clubs de golf du Québec. Les golfeurs participant aux tournois présentés à Saint-Hyacinthe pourront constater, d'ici le 15 août, l'amélioration de la qualité des eaux du ruisseau et l'aménagement de ses berges. La section études, d'après Michel Dubuc et René Fontaine, se fait à partir de recherches biologiques, bactériologiques et sanitaires. La partie aménagement sera plus importante. Des spécialistes en arpentage verront à étudier les dénivellations du cours d'eau tandis que ceux d'horticulture ornementale réaliseront une maquette du ruisseau en collaboration avec un architecte. Les berges seront aménagées en fonction de cette maquette: plantation d'arbustes, de fleurs, de plantes aquatiques, fabrication de rocailles, pierrage du fond du ruisseau, etc...ce qui permettra peut-être à plus de golfeurs de retrouver des balles mal dirigées!

* * *

UN MORT et 94 blessés, dont quatre grièvement atteints, tel est le bilan provisoire des incidents survenu mercredi soir lors du match de soccer gagné par les Rangers de Glasgow au compte de 3-2 contre le Dynamo de Moscou à Barcelone. 28 arrestations ont été opérées. A l'issue de la rencontre, plusieurs milliers d'Ecossais, arrivés en Espagne par vols nolisés pour encourager leurs joueurs, descendirent sur le terrain et se heurtèrent à la police qui, avec ses matraques, riposta à l'attaque des envahisseurs qui utilisaient comme armes des bouteilles, canifs et chaînes de vélo. Le spectateur qui a trouvé la mort au cours de ces incidents est un Ecossais d'une cinquantaine d'annees qui a succombé à un infarctus. Un autre, âgé de 18 ans, s'est fracturé le crâne en faisant une chute dans son hôtel et son état est considéré comme très sérieux. Deux policiers ont aussi été grièvement blessés à la tête.



NORM RICHEN, un as de la moto, participera, à compter du dimanche 4 juin, aux courses de fond du nouveau circuit Mascouche.



POUR FINS PUBLICITAIRES, le gardien Ernie Wakely rate un lancer photographique de Derek Riley, tous deux portant le nouvel uniforme du nouveau club Winnipeg de la nouvelle association Mondiale de hockey. On sait que Wakely a signé un contrat de 3 ans avec les Jets plutôt que de se rapporter au club Détroit de la ligue Nationale. (Téléphoto CP)

20 vedettes du hockey au tournoi Dejordy-Rousseau

Le cinquième tournoi de golf Dejordy-Rousseau, dont les profits sont versés à deux oeuvres charitables pour les jeunes de la région de Saint-Hyacinthe, promet d'être le plus spectaculaire depuis ses débuts en 1968. Le président Ronald Corey est fier d'annoncer l'inscription de plus d'une vingtaine de joueurs de la ligue Nationale et de quelques-uns de nos meilleurs professionnels du Québec.

Déjà la participation des Bobby Orr, Eddie Johnston, Jean-Ratelle, Donald Marcotte, Jean Béliveau et Pierre Bouchard a été rendue publique. Hier, les organisateurs du tournoi apprenaient avec grande satisfaction la participation de deux des meilleurs recrues dans l'histoire de la ligue Nationale, soit Richard Martin des Sabres de Buffalo et Marcel Dionne des Red Wings de Détroit.

Martin est un excellent golfeur. L'an dernier, il avait inscrit un compte de 72, soit deux coups au-dessus de la normale de 70 du parcours du club de golf de Saint-Hyacinthe. Martin représente indiscutablement le plus sérieux adversaire de Robert Rousseau chez les joueurs de hockey. Pour sa part, Dionne est un golfeur plus modeste. Marcel participera au tournoi en compagnie de son coéquipier et bon ami Léon Rochefort.

Chez les porte-couleurs du Canadien, Denis Dejordy est heureux de confirmer la présence de son capitaine Henri Richard et du brillant ailier droit Yvan Cournoyer. Richard et Cournoyer sont deux maniaques du golf et, à l'occasion, ils se permettent même des tournées qui frisent la normale.

Les professionnels de golf du Québec seront également de la fête ce dimanche 4 juin prochain. Parmi les premiers à avoir fait parvenir leur inscription, on reconnait le grand champion Adrien Bigras de Rosemère, le populaire André Gagnier du club Islesmère, le puissant Paul Labonté de l'Epiphanie et Jean Millaire du club de golf de Joliette.

Chez les amateurs, le champion défendant est Benoit Champagne de Laval-sur-le-Lac. Benoit sera présent pour défendre son titre mais il devra surveiller très étroitement le trio composé d'Ed Ross de Summerlea et Louis Michaud et Claude Dufour d'Islesmere.

Lorsqu'on consulte la liste des inscrits, il faut déjà prévoir une journée exceptionnelle de golf et les chasseurs d'autographes seront servis à souhait avec cette pléiade de vedettes. Les parents peuvent profiter de cette journée pour amener leurs enfants rencontrer ces dieux des glaces et ces champions du golf. L'entrée est gratuite et le signal du premier départ sera donné à 8 heures.

Voici la liste complète des joueurs de la ligue Nationale qui seront à Saint-Hyacinthe le 4 juin. D'autres vedettes viendront s'ajouter à cette liste d'ici quelques jours.

Henri Richard, Jean Béliveau, Yvan Cournoyer, Denis Deiordy, Pierre Bouchard, Serge Savard, Canadiens; Bobby Orr, Eddie Johnston, Carol Vadnais et Donald Marcotte, Boston; Jean Ratelle, Gilles Villemure et Robert Rousseau, New York; Jean Pronovost, Pittsburgh; Richard Martin et Gilbert Perrault, Buffalo; Gilles Marotte, Serge Bernier et Réal Lemieux, Los Angeles; Marcel Dionne et Léon Rochefort, Détroit.

Maury Wills très gêné!

LOS ANGELES (PA) — Maury Wills, qui a obtenu son premier contrat de $100,000 avec les Dodgers de Los Angeles cette saison, dit qu'il est gêné de retirer son salaire.

"Je suis un joueur de $100,000 utilisé comme coureur de luxe et frappeur d'urgence. J'évolue chez les pros depuis 22 ans et j'ai toujours eu l'impression de gagner mon argent, ce qui n'est pas le cas présentement".

Wills a insisté sur le fait qu'il n'en voulait pas à personne et, avant la victoire de 8-5 des Dodgers sur les Géants de San Francisco mardi soir, il a déclaré:

"J'ai l'impression d'être oublié. Lorsqu'on m'a d'abord retiré, je croyais que ce serait pour trois ou quatre jours, mais la période s'est avérée beaucoup plus longue que cela.

"Je ne puis comprendre comment je peux être réduit à rien, après avoir été choisi l'arrêt-court de l'année la saison précédente. Ma carrière est loin d'être terminée, mais je crois qu'on n'a plus confiance en moi."

Wills a été supplanté par Bill Russell, 23 ans, à l'arrêt-court il y a déjà 20 matches parce qu'il n'avait récolté que sept coups sûrs en 60 essais. Il croit que le gérant Walter Alston a promu Russell au poste no 1 à l'arrêt-court.

Wills, qui a déjà établi un record de 104 buts volés en 1962, a admis que "demeurer assis sur le banc était vraiment très dur".

DERRIÈRE LE VOLANT

Ce n'est pas nécessairement le meilleur qui l'emporte toujours et cette situation pourrait se produire à la course inaugurale de la Série Player's Challenge, qui sera disputée dimanche à Sanair.

Comme l'explique John Sambrook, directeur national des courses pour la Fédération canadienne du sport automobile: "Sanair est une piste nouvelle pour les pilotes et ils vont se rendre compte que ce circuit sera plus difficile pour les bons coureurs.

"En effet, la puissance du moteur y comptera plus que la compétence du pilote", ajoute-t-il, "et je m'attends par le fait même à une lutte extrêmement serrée."

"Le tronçon de piste utilisé pour les courses d'accélération sera rendu glissant par le caoutchouc laissé sur la chaussée par les pneus des voitures d'accélération et il faudra aux pilotes une certaine expérience pour maîtriser la situation," conclut M. Sambrook.

La piste Sanair utilisée normalement pour les courses d'accélération et les courses de stock-cars est maintenant dotée en plus d'un circuit routier qui sera inauguré à l'occasion de la Player's 100, le 28 mai prochain. Cette épreuve compte pour le championnat canadien.

Du côté de Plattsburgh...

On peut s'attendre à en voir de toutes les couleurs lors du deuxième programme de la saison à la piste internationale de Plattsburgh, ce soir. Lors du lever de rideau, Jacques Ste-Marie, le co-vainqueur du Molson 400 la saison dernière, a prouvé qu'il était capable de rivaliser d'adresse avec les meilleurs conducteurs du circuit Québec-Vermont-New York pour l'emporter de justesse devant Bobby Dragon.

Plusieurs autres pilotes pourraient bien l'emporter dans l'épreuve principale et il ne faudrait pas les oublier. Jean-Paul Canana, le champion du circuit l'an passé, Vince Quenneville, Dick Nephew, André Manny, Ron Barcomb et René Charland seront certainement des candidats sérieux pour la part du lion de la bourse offerte à Plattsburgh.

Une attraction spéciale

Le promoteur C.J. Richards a annoncé qu'il présenterait une attraction spéciale. En effet, une voiture propulsée par une turbine, le GREEN MAMBA JET de Doug Rose sera sur les lieux. Ce conducteur qui autrefois était à la solde du député Walt Arfons peut se vanter d'avoir effectué plus de 1880 parcours à plus de 200 milles à l'heure. Ce soir, afin de démontrer la puissance de son bolide, il fera fondre une voiture devant l'estrade populaire. C.est sûrement quelque chose à ne pas manquer.

En plus, on pourra assister à des épreuves de qualification dans la classe dernier modèle et à quatre courses dans la classe Charger.

A Catamount...

Depuis quelques semaines, plusieurs pilotes qui participent aux programmes réguliers de la piste Catamount se plaignent que l'épreuve principale ne comporte pas assez de tours. Cette réflexion de la part des compétiteurs a très bien été acceptée par les dirigeants de ce populaire tracé d'un tiers de mille et à l'occasion du Jour du Souvenir, ils ont annoncé que demain soir, la grande finale dans la classe dernier modèle serait de 50 tours.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 115
Maurice Riel, C.R. Albert Bissonnette, C.R.
Clermont Vermette Gerald J. Ryan, C.R.
Jaime W. Duntan Jean-Louis Tetrault
Michel Green Marc G. Fortier
Tél.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR



UN BEAU GROUPE OLYMPIQUE — Tous les anciens vainqueurs de médailles d'or pour le Canada aux Jeux Olympiques ont été honorés, avant-hier soir à Ottawa, alors qu'on leur distribua le nouveau trophée "Torche olympique". En voici quelques-uns: Barbara Ann Scott King (1948); Nancy Greene Raine (1968); Tom Gaylord et Jim Elder (1968); Barbara Wagner Grogan et Bob Paul (1960). Le grand vainqueur Percy Williams, qui remporta deux médailles d'or aux jeux de 1928, ne put assister à la cérémonie retenu à Vancouver par la maladie.

(Téléphoto PC)

Au hasard des nouvelles

L'EQUIPE DE RUGBY SANYO DE TOKYO, actuellement en tournée, à travers l'Amérique du Nord, donnera une manifestation de ses talents à la Place Ville Marie ce midi. C'est au stade de Verdun, demain après-midi à 3 heures, que les Japonais rencontreront les Selects XV de Montréal. L'équipe est évidemment composée d'employés de Sanyo, ses débuts remontant à quelques années lorsque 4 ou 5 des 18,000 employés de cette compagnie se groupèrent pour jouer au rugby. Depuis 5 ans, le club a établi des records impressionnants. Le premier voyage à l'étranger de l'équipe remonte à 1968 alors qu'elle se rendit en Corée du Sud.

* * *

FRANCOIS JAUFFRET a battu Paolo Bertolucci, d'Italie, 6-0, 6-4 et 6-1, hier à Paris, lors de la 3ème ronde des championnats de tennis omnium de France. Son compatriote Pierre Barthes a aussi gagné mais par défaut contre le vétéran Lew Hoad. Dans d'autres matches, Nicola Pietrangeli a vaincu Richard Crealy 6-2, 3-6, 12-10 et 6-4, pendant qu'Onny Parum, de la Nouvelle-Zélande, éliminait Tom Gorman 6-3, 6-3 et 8-6. Chez les femmes, Gail Chanfreau a battu Nancy Richey Gunter par défaut, Virginia Wade a éliminé Betty Stove, de la Hollande, 6-0 et 6-1, pendant que la Sud africaine Laura Roussouw causait une surprise en triomphant de Rosemary Casals par les comptes de 8-6, 8-6.

* * *

PAUL BERUBE, un investigateur du Bureau de protection des courses de pur-sang, a dit devant un comité gouvernemental faisant enquête sur le crime et qui siège actuellement, à Washington, que 6 chevaux "de qualité supérieure" avaient couru sous des noms d'emprunt à 12 pistes situées dans 9 états différents. Paul Bast, "qui se prétend agent d'assurances" a dit Bérubé, fut suspendu lorsqu'il fit courir le cheval "Transponder" sous le nom de "Orriennel". Selon Bérubé, Bast avait acheté les deux chevaux et avait ensuite transporté leurs noms, "Transponder" étant bien meilleur coursier que l'autre.

* * *

LA PISTE AQUEDUCT de New York a vu ses revenus diminuer sensiblement à la suite d'une grève de 17 jours de ses employés aux guichets du pari mutuel. L'état n'a perçu que $15,937,029 en taxes après la réunion qui, de 66 jours, fut réduite à 47. L'an dernier, on avait touché $25,510,912 en taxes. La moyenne quotidienne des paris tomba de $3,587,955 qu'elle était l'année dernière à $3,156,767.

***

BILL HERNANDEZ, un Américain qui a déjà couru les 100 verges en 9.4 secondes, a été embauché par les Argonauts de Toronto, de la ligue Canadienne de football, à titre de joueur non-importé. Toronto se prévaut ainsi de la clause par laquelle les Alouettes ont fait l'acquisition du rapide John Carlos l'automne dernier. Cette clause stipule que si un joueur n'a jamais joué au football pour une université ou une équipe professionnelle aux Etats-Unis, il n'est pas considéré comme l'un des 14 importés permis à chaque formation de la LCF.

PALMARES DU ROUGE ET OR

Les équipes interuniversitaires de l'Université Laval ont présenté un dossier fort impressionnant au cours du calendrier 1971-72 et les performances de ces différents clubs placent l'université de la capitale provinciale à un rang très avantageux.

Le coordonnateur du programme interuniversitaire, Yvon Lamarche, considère que ces résultats prouvent la qualité du programme offert par le Service des activités sportives et l'intérêt sans cesse grandissant des étudiants-athlètes pour le programme de sports.

Le dossier "inter" de l'Université Laval montre quatre (4) championnats soit en athlétisme et en babminton du côté masculin et en athlétisme et natation du côté féminin. Le Rouge et Or a terminé en deuxième place en plongeon (M), ski (F), soccer (M), et tennis (M) et en troisième place en golf (M), judo (M), natation (M), ski (M) et ballon-volant (M). Les équipes féminines de ballon-panier et de ballon-volant ont récolté une quatrième position tandis que l'équipe masculine de ballon-panier se classait au septième rang.

La présence d'un coordonnateur à plein temps, d'un personnel d'entraîneurs compétents, du Pavillon de l'éducation physique et des sports et de tout ce qu'il comporte en instaurations et équipements a permis aux étudiants-athlètes de l'Université Laval de participer à onze (11) sports dans la section masculine et à cinq (5) sports dans la section féminine.

Ballard accusé de fraudes

TORONTO (PC) — La Couronne a accusé le président du Maple Leafs Gardens de Toronto, Harold Ballard d'avoir mis sur le compte de dépenses du Gardens l'achat de motocyclettes et d'équipement de moto, la location de limousines pour le mariage de sa famille et les coûts de réparations et d'améliorations effectuées à sa maison.

M. Thomas McGeachy, un vérificateur de la section de l'évasion de taxes de la division de la taxation fédérale a identifié, tout au long de la journée de mercredi, des chèques, reçus et copies de feuilles de travail quotidien des employés du Gardens, tous saisis ou obtenus par des enquêteurs du ministère du Revenu.

Ballard, âgé de 67 ans, comparaissait devant le juge Harry Deynan de la Cour suprême de l'Ontario à Peterborough, qui entendait la cause, sans jury. Ballard est accusé d'avoir fraudé le Gardens de $82,000 entre 1965 et 1968 et d'avoir volé $123,000 du Gardens entre 1964 et 1970.

En tout, l'acte d'accusation contient 28 accusations de fraude et 21 de vol.

La Couronne soutient qu'en plus d'avoir employé frauduleusement des fonds du Gardens pour l'obtention de marchandises et de services destinés à lui-même et à sa famille, Ballard et Stafford Smythe, décédé au mois d'octobre, auraient déposé dans un compte de banque privé des sommes destinées au Gardens.

Une facture

Parmi les documents produits par M. McGeachy figurait une facture de Brown's Sports and Cycle Ltd., adressée au fils de Ballard, Bill, pour la somme de $23 pour l'achat de pièces.

Cette facture, d'après l'accusation, se rapporte à des réparations d'une moto achetée par la famille Ballard. L'accusation déclare que la facture fut présentée comme représentant les dépenses de réparations de sacs d'équipement et des sacs pour bâtons de hockey pour le Gardens.

Des factures de Limousine Livery d'un total de $60 ont aussi été présentées et M. McGeachy a déclaré qu'elles avaient été modifiées pour qu'on y lise "services d'aéroport".

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
Est				
New York	27	9	.750	–
Pittsburgh	20	13	.606	5½
Chicago	17	16	.515	8½
Expos	**16**	**19**	**.457**	**10½**
Philadelphie	15	19	.441	11
St-Louis	13	23	.361	14
Ouest				
Houston	23	12	.657	–
Los Angeles	21	15	.583	2½
Cincinnati	18	17	.514	5
Atlanta	14	20	.412	8½
San Diego	15	22	.405	9
San Francisco	13	26	.333	12

Mercredi

Philadelphie 1, Expos 4
New York 1, Chicago 5
Atlanta 4, Cincinnati 2
Pittsburgh 9, St-Louis 4
San Francisco 1, Los Angeles 0
Houston 4, San Diego 2

Hier

Pittsburgh 2, St-Louis 4
New York 3, Chicago 2 (14 manches)

LIGUE AMERICAINE

Est				
Cleveland	18	12	.600	–
Détroit	17	14	.548	1½
Baltimore	16	14	.533	2
New York	14	16	.467	4
Boston	10	18	.357	7
Milwaukee	10	18	.357	7
Ouest				
Chicago	21	10	.677	–
Oakland	19	11	.633	1½
Minnesota	18	11	.621	2
Texas	15	18	.455	7
Kansas City	12	19	.387	9
Californie	12	21	.364	10

Mercredi

Baltimore 4, Boston 1
New York 4, Cleveland 2
Détroit 5, Milwaukee 3
Chicago 5, Texas 1
Minnesota 1, Kansas City 0
Californie 6, Oakland 5

Hier

Cleveland 0, New York 2
Milwaukee 2, Détroit 0
Baltimore à Boston, soir
Texas à Minnesota, soir
Kansas City à Californie, 11h

LIGUE de l'EST

Nationale

Sherbrooke	15	11	.577	–
Reading	16	13	.552	½
Trois-Rivières	13	15	.464	3
Québec	11	17	.393	5
Américaine				
Pittsfield	19	11	.633	–
Pawtucket	15	16	.484	4½
West Haven	15	16	.484	4½
Elmira	8	14	.364	7

Mercredi

Trois-Rivières 1, Sherbrooke 0
Pittsfield 5, Québec 1
Pawtucket 9, Elmira 1
West Haven 4, Reading 3

Hier

Trois-Rivières à Sherbrooke
Pittsfield à Québec
Pawtucket à Elmira
Reading à West Haven

HIER

LIGUE NATIONALE

NEW YORK (3)	ab	p	cs	pp	CHICAGO (2)	ab	p	cs	pp
Mays, cc	6	0	2	1	Cardenal, cd	7	1	1	0
Harrelson, ac	6	0	2	0	Beckert, 2b	6	1	1	0
Milner, cg	5	0	0	0	Willams, cg	6	0	3	0
Agee, cg	0	0	0	0	Fanzone, 3b	6	0	2	2
Staub, cd	6	1	2	0	Hickman, 1b	4	0	1	0
Jones, 1b	6	0	1	1	Popovich, ac	6	0	0	0
Fregosi, 3b	6	0	1	0	Rudolph, r.	3	0	0	0
Garrett, 2b	5	1	1	0	Hiser, co	0	0	0	0
Dyer, R.	6	1	2	1	Hundley, R.	2	0	0	0
Matlack, l.	2	0	0	0	Monday, cc	6	0	2	0
Kranpool, fo	1	0	0	0	Hands, l.	1	0	0	0
Taylor, l	0	0	0	0	Fernandz, fo	1	0	0	0
McGraw, l.	2	0	0	0	Phoebus, l.	1	0	0	0
Beauchp, fo	0	0	0	0	Kessinger, fo	1	0	0	0
Koosman, l	0	0	0	0	McGinn, l	2	0	1	0
Totaux	51	3	11	3	Totaux	52	2	11	2

Mets	000	000	011	000	01–3
Cubs	000	802	000	000	00–2

E–Fanzone, Dyer. DJ–New York 1, Chicago 1. LsB–New York 11, Chicago 14. 2B–Fregosi, Fanzone, Monday, Staub, Beckert, Harrelson. 3B–Williams, McGinn, CC–Dyer 1er. BV–Cardenal. S–Harrelson.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Matlack	7	5	2	2	2	1
C.Taylor	1	3	0	0	0	0
McGraw, g (3-1)	5	3	0	0	3	1
Koosman	1	0	0	0	0	0
Hands	6	2	0	0	1	5
Phoebus	3	4	2	2	1	1
McGinn, p, (0-2)	5	5	1	1	2	2

VS–Koosman 1erre. Frappé par C. Taylor (Rudolph). ML–McGraw. G–3:51. A–13,725 (Un simple de Willie Mays a permis la victoire aux Mets.)

PITTSBURGH (2)	ab	p	cs	pp	ST-LOUIS (4)	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	4	1	2	0	Brock, cg	4	2	2	0
Davalillo, 1b	4	0	0	0	Sizemore, 2b	3	1	1	1
Oliver, cc	4	0	2	1	Alou, 1b	4	0	2	1
Hebner, 3b	4	1	1	1	Torre, 3b	3	0	0	0
May, R.	4	0	0	0	Simmons, ch.	4	1	1	0
Stenaett, cg	4	0	1	0	Carbo, cd	3	0	1	0
Clines, cd	3	0	1	0	Melendez, cc	4	0	0	0
Sanguilln, fo	1	0	0	0	Maxvill, ac	3	0	1	1
Alley,ac	3	0	0	0	Gibson, l.	3	0	0	0
Ellis, l.	2	0	0	0					
Pagan, fo	1	0	0	0					
Kison, l.	0	0	0	0					
Totaux	34	2	7	2	Totaux	31	4	8	3

Pittsburgh	001	001	000 – 2
St-Louis	101	011	00x – 4

E–M. May, Alley 2. DJ–Pittsburgh 2. LSB–Sizemore 1. Hebner 6. BV–Brock 2, Clines.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Ellis, p, (5-2)	6	8	4	3	1	0
Kison	2	0	0	0	2	2
Gibson, g, (1-5)	9	7	2	2	0	10

D–1:45. A–9, 293.

LIGUE AMERICAINE

CLEVELAND (0)	ab	p	cs	pp	NEW YORK (2)	ab	p	cs	pp
Duffy, ac	3	0	2	0	Clarke, 2b	4	0	1	0
Leon, 2b	4	0	1	0	Callison, cd	4	0	1	0
Mingori, l.	0	0	0	0	Murcer, cc	4	1	1	0
Johnson, cg	4	0	0	0	White, cg	3	1	1	2
Fosse, r.	4	0	1	0	Blomberg, 1b	3	0	0	0
Foster, cd	4	0	0	0	Alou, 1b	0	0	0	0
Bell, 3b	4	0	2	0	Munson, r.	3	0	0	0
Moses, 1b	4	0	0	0	McKinny, 3b	3	0	0	0
McCraw, cc	3	0	0	0	Lanier, 3b	0	0	0	0
Tidrow, l.	2	0	0	0	Michael, ac	2	0	0	0
Stanley, 2b	1	0	0	0	Petersn, l.	2	0	1	0
Totaux	33	0	7	0	Totaux	28	2	5	2

Cleveland	000	000	000 – 0
New York	000	002	00x – 2

E–Moses. LSB–Cleveland 7, New York 5. 2B–Fosse, Clarke. C–White 2. S–Duffy, F. Peterson.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Tidrow, p, (4-4)	7	5	2	2	2	2
Mingori	1	0	0	0	0	1
Petersn, g, (2-6)	9	7	0	0	0	4

ML–Tidrow 2. D–2:02. A–5,519.

MILWAUKEE (2)	ab	p	cs	pp	DETROIT (0)	ab	p	cs	pp
Theobald, 2b	1	0	0	0	Mauliffe, 2b	4	0	0	0
Heise, ac	3	0	1	0	A. Rodrgez, 3b	4	0	0	0
Scott, 1b	3	0	0	0	Cash, 1b	4	0	1	0
Cagiaro, cd	3	0	0	0	Kaline, cd	4	0	0	0
Voss, cd	0	0	0	0	Northrup, cg	4	0	1	0
Ferraro, 3b	5	1	3	0	Haller, R.	4	0	0	0
Briggs, cg	3	0	0	0	Stanley, cc	3	0	1	0
Rodrgez, R.	2	1	1	2	Brinkman, ac	3	0	2	0
May, cc	4	0	0	0	Lolich, l.	1	0	0	0
Lockwood, l.	4	0	1	0	D. Jones, fo	1	0	0	0
					Strampe, l.	0	0	0	0
					Niekro, l.	0	0	0	0
					Permoski, l.	0	0	0	0
					G. Brown, fo	1	0	1	0
					Comer, co	0	0	0	0
					Meeler, l.	0	0	0	0
Totaux	28	2	6	2	Totaux	33	8	6	0

Milwaukee	000	200	000 – 2
Détroit	000	000	000 – 0

DJ–Détroit 2. LSB–Milwaukee 12, Détroit 6. 2B–Ferraro 2, Heise, CC–E. Rodriguez 1er. S–Theobald, Heise, B. Conigiro.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Lockwood, g, (1-4)	9	6	0	0	0	6
Lolich, p, (8-2)	6	4	2	2	6	5
Strampe	1-3	0	0	0	2	0
J. Niekro	2-3	1	0	0	0	0
Perranoski	1	0	0	0	1	0
Meeler	1	1	0	0	1	1

G–2:38. A–10,336.

AVANT-HIER SOIR-NUIT

LIGUE NATIONALE

San Francisco	010	000	000	1-3-0
Los Angeles	000	000	000	0-8-0

Stone (1-4) et Rader; Osteen (5-2), Brewer 9 et Sims.
Assistance: 26,299
Un "BB" à Chris Speier, un retrait à l'intérieur et un simple de Garry Maddox ont gâché la performance d'Osteen.

Houston	000	202	000	4-8-1
San Diego	200	000	000	2-7 0

Wilson (3-3) et Edwards; Arlin (3-4), Caldwell 8 et Barton, Blefary 7.
Circuits: Houston, May (8è); SD, Lee (4è).
Assistance – 7,625.
5ème victoire d'affilée des Astros, les meneurs de la section Ouest de la LN.

Pittsburgh	000	002	002	000	05	9-19-1
St-Louis	010	010	002	000	00	4-12-1

(14 manches)
Moose, Giusti 9, Hernandez 10, Miller (2-1) 12 et Sanguillen; Spinks, Drabowsky 9, Hudson 9, Cloninger 10, Higgins (0-2) 14 et Simmons.
Circuits: Pittsburgh, Clemente (3è), St-Louis, Simmons (3è).
Assistance – 10,794.
Une erreur de Joe Torre a pavé la voie aux 5 points des vainqueurs.

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Montréal, McAnally (0-4) à Chicago, Pappas (3-3) ou Pizarro (2-1), 2h30.
Philadelphie, Carlton (5-4) à Pittsburgh, Briles (2-1), 8h05.
New York, Seaver (7-1) à St-Louis, Wise (3-4), 9h.
San Diego, Norman (4-2) à Cincinnati, Nolan (5-1), 8h05.
San Francisco, Marichal (1-7) à Atlanta, Reed (1-6), 8h05.
Los Angeles, Downing (2-2) à Houston, Roberts (2-2), 8h30.

LIGUE AMERICAINE

Chicago, Wood (7-2) à Oakland, Holtzman (6-2), 3h45.
Kansas City, Rooker (2-0) à Californie, Ryan (2-4), 11h.
Texas, Shellenbach (1-0) à Minnesota, Blyleven (5-3), 8h30.
Cleveland, Wilcox (4-3) à Baltimore, Cuellar (1-3), 7h30.
Détroit, Timmerman (2-4) à New York, Kekich (4-2), 7h30.
Milwaukee, Brett (2-4) à Boston, Culp (3-4), 7h30.

Le hockey ne cesse de faire parler de lui...surtout à NY

Le hockey continue de faire parler de lui en plusieurs milieux en ces merveilleux jours ensoleillés. Ainsi hier les Rangers de New York, finalistes de la coupe Stanley, ont complété quelques échanges. Ils ont envoyé les défenseurs Gary Doak et Rick Newell, ce dernier ayant joué à Omaha cette année, aux Red Wings de Détroit en retour d'un inconnu Jose Zanussi et du premier choix au repêchage des Wings en 1972. Les Rangers ont aussi envoyé un autre défenseur, Steve Durbano, aux Blues de St-Louis en retour de considérations futures. Zanussi a évolué à Fort Worth dans la ligue Centrale cette saison.

Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, de l'AMH, ont pour leur part annoncé l'engagement de deux autres joueurs: Dick Sarrazin qui a joué à Richmond dans la ligue Américaine cette année et un autre avant, Tom Earl qui évoluait à Kansas City.

Et à New York, les Raiders, de l'AMH également, ont présenté à la presse locale leur six premiers joueurs sous contrat: le gardien de 25 ans et Gary Kurt, les défenseurs Brent Hughes et Bill Speer et les joueurs d'avant Norm Ferguson et Brian Perry de même que Claude Chartré, un centre des Devils du New Jersey. Hughes à 28 ans, Speer, 30, Ferguson, 26 et Perry, 28. Bill Flett est également sous contrat avec les Raiders.

Perry a joué à Providence de la saison dernière où il a marqué 24 buts et récolté 25 passes.

Chartré est un centre de 22 ans venant de Grande Rivière. Ce dernier est l'un des quatre joueurs que les Raiders sont allés chercher dans la ligue de l'Est, les autres étant les gardiens Peter Donnelly et Guy Denoncourt et l'avant Ted Scharf.

"Nous croyons avoir le noyau de joueurs pour remporter un championnat à notre première saison" a déclaré le directeur général de l'équipe Marvin Milkes. Les Raiders seront gérés par Camille Henry.

Richard I. Wood, un avocat et le président de l'équipe, a expliqué que tous les joueurs engagés le sont pour plus d'une année. "Nous espérons aussi que Dave Schultz respectera son contrat avec nous, après avoir également signé avec les Flyers de Philadelphie." de dire Wood.

Les Raiders ont aussi révélé que Terry Rafter sera le directeur des opérations de l'équipe.

Karl 66, Nicklaus 70, Trevino 74

ATLANTA (PA) – Richie Karl, dont la seule prétention à la gloire est une couple de championnats amateurs obtenus en Alaska, a joué une première ronde de 66, hier, pour prendre la tête du peloton des golfeurs participant au tournoi Atlanta de $130,000. Il ne détient toutefois qu'une avance d'un coup sur un quatuor de rivaux beaucoup plus chevronnés que lui.

Les quatre pros ayant joué 67 sur le parcours de 6,883 verges à normale-71 d'Atlanta sont Dave Hill, Ken Still, Bert Yancey et Bob Lunn.

Trois joueurs ont enregistré des pointages de 68, soit Kermit Zarley, Lou Graham et Tommy Aaron.

Quelques-uns des grands noms du golf ont eu des problèmes plus ou moins sérieux. Jack Nicklaus, le vainqueur du Tournoi des Maîtres, a dû exécuter 35 coups roulés avant de finir une tournée de 70.

Le Sud-Africain Gary Player était à 5 coups du meneur avec un compte de 71 tandis que Lee Trevino ne pouvait faire mieux que .74. Il est évident qu'il lui faudra réussir une excellente tournée aujourd'hui s'il doit se qualifier pour les deux dernières rondes de demain et dimanche.

Parmi les autres pointages, mentionnons les 69 réussis par Doug Sanders, Steve Reid et Jim Marshall.

Le joueur le plus malheureux fut sans aucun doute Bruce Crampton qui, après avoir enregistré 10 coups sur le 17ème trou, une normale-4 de 393 verges, termina avec un compte de 79.

Karl, 27 ans, remporta le championnat amateur de l'Alaska en 1965 et 1966 alors qu'il était avec l'Armée Américaine. Il ne joue sur le circuit du golf professionnel que depuis 1971 alors qu'il ne gagna que $2,900. Cette saison, il n'a terminé que 3 tournois, son meilleur effort ayant été une 14ème place obtenue à Phoenix et qui lui rapporta $5,566.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



En 63 courses, notre sélectionneur a indiqué un total de 17 gagnants pour une moyenne de 27%.

Voici ses pronostics pour le programme de ce soir:

1ère course: 1–Roman Brick (2); 2–Salem Prince (3); 3–Yaguajay (6).

2ème: 1–Happy Wonder (4); 2–Zib Joy (3); 3–Sudden Chase (1).
Paris doubles suggérés: 2-4, 2-3, 3-4 et 3-3.

3ème: 1–Social Fellow (4); 2–Mister Berlin (6); 3–Royal Doctor (3).
Quinielas suggérées: roulette 3-4-6.

4ème: 1–Sir Rob Lee (3); 2–Beaudette (6); 3–Laird of Muskoka (2).

5ème: 1–Foolish Turn (10); 2–Strongburg Castle (3); 3–Sterling Cedar (7).
Quinielas suggérées: roulette 3-7-10.

6ème: 1–Tigris River (3); 2–Lady Rue (4); 3–Dollar Saved (2).

7ème: 1–Perignon (2); 2–Route Road (5); 3–Turf Lad (4).
Quinielas suggérées: roulette 2-4-5.

8ème: 1–Trim Khala (5); 2–Bold Bandit (4); 3–Hidden Legacy (6).

9ème: 1–Chinookan (4); 2–Ridandy (2); 3–Ever Rich (3).
Exactas suggérées: roulette renversée 2-3-4.

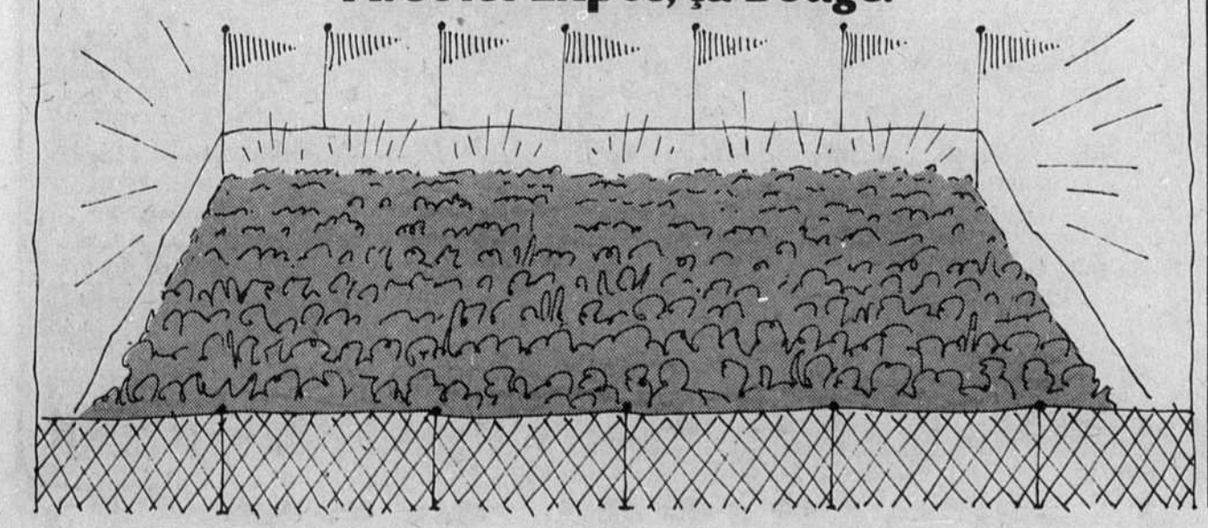
On est là pour 11 parties. Et vous?

Venez donc. Le parc Jarry, c'est comme le printemps, ça réchauffe. Et puis ça nous fait chaud au coeur de vous voir en revenant de voyage. Ça démarre le 30 mai au parc Jarry avec Pittsburgh. Puis ça continue avec Houston, Atlanta et Cincinnati.

Pittsburgh: 30 et 31 mai à 8h.05. Houston: 2 et 3 juin à 8h.05; et 4 juin à 2h.15. Atlanta: 6, 7 et 8 juin à 8h.05. Cincinnati: 9 juin à 8h.05; et 10 et 11 juin à 2h.15.

Loges: $5.00. Sièges réservés: $3.50. Estrades (sièges réservés): $2.50. Estrades populaires: $1.50 (adultes) et $1.00 (enfants). Billets: parc Jarry, Édifice Carré Dominion, Place Ville Marie et tous les points de vente T.R.S. au Québec, en Ontario, à Burlington, Vt et à Plattsburgh, N.Y. Renseignements: (514) 875-2300.

Avec les Expos, ça bouge.





Tu l'as ou tu l'as pas

Tu l'as!

Ceux qui l'ont boivent de la 50

Partout au Canada

Labatt

y a rien qui la batte ! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Aimer Londres "au naturel" **2**

Trois Londoniennes...libérées

par Renée Rowan

Londres, une vieille ville au coeur jeune où des femmes se veulent indépendantes, libérées dans le vrai sens du terme.

Nous en avons rencontré trois qui ont réussi dans des domaines différents: Andrée Grenfell, femme d'affaires qui a su relever d'énormes défis; Zandra Rhodes, l'originale créatrice de modes dont tout Londres parle, et Sue Millin qui exerce le métier de guide pour se sentir plus "libre".



Sue, un guide "à la pige" pour se sentir davantage libre.

Andrée n'a pas encore 30 ans. Non seulement est-elle gérante générale du magasin à rayons Peter Robinson, situé dans Oxford Circus, mais elle est membre du bureau de direction de cette chaîne de magasins de vêtements-modes qui compte 47 succursales à travers l'Angleterre, dont 10 d'importance.

Elevée dans un milieu artistique et intellectuel – son père est scripteur à la BBC – Andrée, dans sa petite enfance, a suivi sa famille un peu partout à travers le monde. Revenue en Angleterre après un séjour en Australie, elle décide de devenir comédienne et s'inscrit au Conservatoire où elle est refusée car elle n'a pas encore 18 ans. L'inaction n'est pas pour elle. Elle décroche, "en attendant, un emploi chez Harodds, un des magasins à rayons les plus élégants de Londres.

La mode l'intéresse, mais les affaires encore davantage (elle veut faire beaucoup d'argent et vite, nous dit-elle en riant). Elle se lance à corps perdu dans l'apprentissage de la mise en marché, des techniques de vente, de l'art difficile des achats.

Elle ne songe plus a faire carrière en art dramatique tant elle est fascinée par ce monde nouveau pour elle, un monde où il faut se battre, prendre des décisions rapides, où il y a de constants défis à relever.

D'Harrods, elle passe chez Peter Robinson, une chaîne de magasins de mode pour les 13-35 ans, des modes éphémères pour l'étudiante, la secrétaire, la jeune femme qui n'a pas les moyens de payer cher pour ses vêtements mais qui se veut à l'heure du jour.

Les règles du jeu dans cette chaîne de magasins peuvent se résumer ainsi: des vêtements vibrants de jeunesse, à l'avant-garde des tendances. L'accent est mis sur le choix des couleurs et des tissus. Ce ne sont pas des vêtements faits pour durer des années: bien sûr, ils doivent être suffisamment solides, mais on n'attache pas d'importance aux détails à la finition. "La perfection, nous dit la gérante générale qui, elle-même, s'habille chez Yves Saint-Laurent (elle croit personnellement en une mode classique qui convient davantage à son style), c'est pour la haute couture".

La jeune femme assume chez Peter Robinson un poste qui réclame beaucoup de jugement, d'esprit de décision, d'acharnement au travail. Peu de femmes en Angleterre parviennent à un tel échelon reconnaît-elle tout en le regrettant.

Andrée Grenfell, une femme ambitieuse? "Non, nous dit-elle. Je peux abandonner demain mon poste mais pour entreprendre aussitôt quelque chose de très différent où il y aura de nouveaux défis à relever. Il y a tant de choses que j'aimerais faire".

Croit-elle au Women's Lib?

"Il y a dans ce mouvement du bon et du mauvais. Il a sûrement sa raison d'être, mais je suis convaincue que la libération doit venir de chaque femme individuellement. Rien ne peut arrêter celle qui est décidée à se libérer."

●

Zandra Rhodes, tout Londres en parle: une femme originale, un talent fou, une créatrice de modes inédites qui font sensation. Au lendemain d'une présentation à Paris, on a titré: "Une collection haillons et lambeaux". Peter ffrench-Hodges, du British Tourist Authority, insiste: "Il faut rencontrer cette femme."



Zandra Rhodes...la magnifique.

Oui, mais encore faut-il la trouver. Ce ne fut pas chose facile. Nous réussissons enfin à découvrir son atelier dans le quartier Chelsea, au troisième étage d'un très vieil immeuble délabré, non loin d'une cour de chemin de fer. On y accède par un étroit escalier en colimaçon jonché de boîtes et de ballots de tissus.

Bien sûr, je m'attendais à trouver une femme différente des autres: mais à ce point, non! Des cheveux qui tiennent du plumage d'un perroquet: sur le front, des mèches vert forêt, rouge cuivre, jaune orangé. Des yeux noisette ombrés à la façon d'un arc-en-ciel. Le maquillage est celui d'un clown.

Quant à l'habit, il ne manque certes pas d'étonner. Une immense blouse blanche, genre surplis, ornée de ruchées au col et aux poignets; des jeans délavés sur lesquels sont appliqués en relief les motifs les plus hétéroclites: étoiles en métal, papillons, pièces de couleurs rebrodées ou cloutées, et j'en passe.

Une femme étrange et simple toute à la fois, chaleureuse, qui déambule avec assurance au milieu d'un désordre inouï.

"Je déménage dans quelques jours, explique-t-elle. Partout des bouts de tissus absolument extraordinaires, des crêpes, des mousselines, des chiffons imprimés aux couleurs tantôt douces et tantôt violentes. Sur des cintres, quelques modèles de ses dernières collections.

"Mes vêtements ne sont pas difficiles à comprendre quand on me connaît", dit Zandra. Ils sont conçus, on ne saurait en douter, pour des gens originaux. On dirait des costumes de théâtre pour le Songe d'une nuit d'été ou une Cendrillon des temps modernes.

"Je vends entre 20 à 30 copies de chaque modèle, surtout à des femmes qui ne veulent pas passer inaperçues, qui soignent leur entrée dans un salon. Je laisse libre cours à ma fantaisie. Les fermes sont une sorte de rêve: je leur fournis une façon non seulement à elles, mais à leur entourage, de s'évader."

Zandra est devenue célèbre non seulement en Angleterre, mais en Europe et en Amérique pour les robes qu'elle taille dans ses propres tissus. Ils sont très beaux, vaporeux, imprimés de motifs étranges, de fleurs exotiques. Certains de ces "haillons en lambeaux" pour riches sont devenus des pièces de collection et déjà une des créations de Sandra Rhodes a trouvé sa place au Victoria and Albert Museum.

Zandra, une autre femme libérée, libérée des conventions, des préjugés, du déjà vu.



Andrée Grenfell, au centre, entourée de ses collaborateurs.

●

Sue, une jolie Anglaise au teint de pêche, aux longues jambes, à l'oeil moqueur, au rire facile. Sue Millin, un guide compétent qui préfère ce métier à celui d'enseignante qui est en fait le sien. "Il permet d'être indépendant, libre de ses mouvements, libre de travailler quand bon me semble, de voyager, d'aller et de venir à ma guise."

Un travail bien rémunéré, imprévisible, qui lui donne l'occasion de rencontrer des gens souvent fort intéressants, qui lui permet de faire connaître sa ville-chérie, son pays trop peu ou mal connu surtout des Canadiens français qui entretiennent des tas de préjugés à l'égard de la traditionnelle Angleterre.

Au volant de son automobile, pendant une semaine, Sue présente sa propre histoire des remarques pertinentes ou remplies d'humour, des anectodes amusantes, nous présente Londres, nous amène visiter le Château de Windsor, nous conduit dans la campagne anglaise.

La jeune femme fait partie du peloton des 70 guides de la Société Take A Guide, organisme officiellement reconnu par le gouvernement et dont les membres parlent tous au moins deux langues et même plus quand ce n'est plusieurs. C'est d'ailleurs en français que Sue nous promène dans les rues de Londres et à travers les charmantes petites routes de la vallée de la Tamise. Elle-même a beaucoup voyagé. Elle rentre d'un séjour en Amérique et en Australie où elle a enseigné quelques mois pour se renflouer.

C'est avec enthousiasme qu'elle nous parle de la Californie, un monde fascinant, peut-être tout autant que... Londres.



"Salle d'urgence du bien-être social"

La Saint-Vincent-de-Paul se reconvertit

par Solange Chalvin

La Saint-Vincent-de-Paul en 1972 a-t-elle encore sa raison d'être? La plupart des besoins sociaux ne sont-ils pas pris en charge par les services de bien-être gouvernementaux ou privés?

"La Saint-Vincent-de-Paul, c'est la salle d'urgence du bien-être social... on y donne les premiers soins, le dépannage matériel ou moral pour ensuite faire appel au spécialiste de l'aide sociale qui entreprendra le traitement approprié" répond André Boyer, président du Conseil central de Montréal de la Saint-Vincent-de-Paul.

Un président d'une trentaine d'années, c'est déjà un fait étonnant au sein de la Saint-Vincent-de-Paul où l'âge moyen des membres, il n'y a pas si longtemps, dépassait largement la quarantaine. Aujourd'hui, la Saint-Vincent-de-Paul dans la région de Montréal compte de 1500 à 1800 membres actifs dont 150 ont entre 16 et 25 ans. Environ le quart des membres sont des femmes... autre fait nouveau quand on songe qu'il y a cinq ans, aucune femme n'était membre de cette société implantée à Montréal depuis 1848.

Avec l'application des politiques nouvelles d'aide sociale, la Saint-Vincent-de-Paul doit transformer son rôle et ses activités. Bénéficiaire d'un budget de $480,000 au lieu de $600,000 consenti pa la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, la Saint-Vincent-de-Paul devra fusionner ses services et s'intégrer progressivement dans les Centres locaux de services communautaires.

Un projet-pilote d'intégration existe présentement dans Hochelaga-Maisonneuve. C'est ainsi que six conférences paroissiales ont uni leurs efforts pour promouvoir une action communautaire: dans un premier temps, prêtres et laïcs du secteur, en collaboration avec des spécialistes, ont élaboré une nouvelle formule d'intervention, en coopération avec le CLSC Hochelaga-Maisonneuve. Actuellement, toutes les demandes d'aide sont canalisées au centre communautaire du secteur. On ne distribue plus de secours matériel, sauf en cas d'extrême nécessité ou urgence. On fait l'analyse des cas: les petits salariés sont aidés financièrement grâce à des prêts distincts à joindre les deux bouts en période difficile; les assistés sociaux sont dirigés vers l'aide sociale gouvernementale. Les Caisses populaires du secteur ont accepté de s'impliquer dans ce concept nouveau de réinsertion sociale des "gens mal pris". Un projet identique s'ébauche présentement dans le centre-ville, alors que dans le secteur Ville-Emard, les avocats populaires travaillent conjointement avec la conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

En second lieu, la Saint-Vincent-de-Paul a décidé de pénétrer les milieux où règne la solitude: celui des personnes âgées, des éternels chambreurs, des personnes qui vivent et meurent seules (15 personnes meurent tous les mois à Montréal sans que personne ne le sache, selon un rapport du SOP). Autrement dit, les membres de la Saint-Vincent-de-Paul n'attendront plus la visite des personnes "mal prises" référées par le curé de la paroisse. Ils participeront de plus en plus à la vie communautaire, pénétreront les milieux les plus isolés et viendront en aide ax gens malgré eux... nous dit M. Boyer. "Ce sont souvent les petits salariés aux faibles revenus et aux lourdes responsabilités qui devraient bénéficier de l'aide de la Saint-Vincent-de-Paul. Malheureusement, ces gens sont souvent trop fiers pour crier au secours. Dans les prochains mois, il faudra que la Saint-Vincent-de-Paul trouve les moyens de répondre aux besoins de ces gens qui sont dans bien des cas, les futurs assistés sociaux d'un système dans lequel la prévention sociale n'existe pas".

Nouveau départ pour la Saint-Vincent-de Paul dont les 150 membres de 16 à 25 ans ont commencé à dépoussiérer les comptoirs. Par groupe de dix, ces jeunes s'occupent de récupération scolaire des écoliers dans les zones grises, organisent des fêtes pour les personnes âgées, animent des soirées pour les personnes seules, etc. Le comité-jeunesse de la Saint-Vincent-de-Paul, c'est la relève de demain, nous dit M. Boyer. Les personnes qui demandent de l'aide – jeunes travailleurs, chômeurs, drop-outs ou hippies – sont de plus en plus jeunes. A Côte Saint-Paul et Ville-Emard, la clientèle de la Saint-Vincent-de-Paul est composée en majorité de moins de 30 ans. Seules personnes de cet âge peuvent comprendre les problèmes de ces jeunes victimes ou contestataires d'une société de consommation.

La Saint-Vincent-de-Paul n'est plus une oeuvre de charité mais une ressource communautaire en pleine évolution.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 240

